



EXPOSITION  
 DE LA METHODE  
 EMPLOYÉE PAR LE COMITÉ,  
 NOMMÉ PAR  
 LE COLLEGE DES MÉDECINS  
 POUR REVOIR  
 LA PHARMACOPÉE.

**L**E Comité nommé par le College pour revoir la Pharmacopée n'eut pas plutôt publié un essai où il rendoit compte du travail qu'il avoit commencé, que plusieurs membres du College, & même quelques autres personnes lui adresserent des écrits sur ce sujet (a). Ces écrits en petit nombre ne renferment presque que des doutes. On y propose en même tems de tenter de nouveaux essais. Le Comité a donc cru qu'il devoit suivre encore pendant quelque tems la même route qu'il avoit choisie dans le commencement : il a voulu prendre le tems nécessaire, non-seulement pour avoir une connoissance exacte de tous les articles qu'on

(a) Le Comité, avant de rendre public le plan auquel ce Mémoire étoit joint, avoit présenté aux Médecins qui composent le College, & à quelques autres personnes un autre plan propre à réformer la Pharmacopée. Ce plan contenoit les premieres idées de son projet.

D U C O M I T E'. v

lui a présentés, mais encore pour examiner avec la plus grande attention tout ce qui lui avoit paru exiger des recherches longues & détaillées. Ce n'est qu'après avoir commencé à travailler suivant l'obligation qu'il sçait lui être imposée, qu'il s'est déterminé à ne pas attendre plus long-tems à soumettre à l'examen & à la décision de tout le College, ce qu'il a fait jusques à présent. Le Comité se propose aussi de mettre sous les yeux du College, lorsqu'il s'assemblera pour examiner le plan qu'il présente, tous les écrits qui lui ont été adressés. Le College jugera de leur mérite, & l'on ne pourra alors accuser le Comité d'avoir trop déferé au jugement particulier qu'il portoit de quelques-uns en les supprimant. Le Comité espere cependant qu'on lui permettra de s'étendre un peu sur les motifs qui ont réglé sa conduite.

Ce seroit inutilement que le Comité répéteroit ici que son premier soin a été de retrancher les médicamens qui ne sont plus en usage dans la pratique, & de donner au contraire ceux qui ont été adoptés depuis qu'on a revu la Pharmacopée : mais il ne sçauroit trop insister sur l'objet principal de ses travaux qui a été d'examiner les articles qu'il avoit cru devoir conserver, ou les nouveaux qu'il avoit admis. Il ne s'est pas contenté dans cet examen de les considérer du côté des règles Pharmaceutiques, il a voulu encore les tirer des vrais principes de la Médecine.

Notre Pharmacopée n'est qu'une compilation de formules ramassées dans des Auteurs de différens siècles. Il faut donc prendre la Pharmacie dans ses com-

mencemens, & la suivre dans ses progrès pour porter un jugement certain sur ces compositions. Ce n'est que par ce moyen qu'on fera tomber l'objection qu'on ne manque pas de faire à ceux qui entreprennent de réformer ce qui est adopté depuis long-tems. Tout doit, dit-on, nous porter à croire que les premiers Auteurs ont eu de très-bonnes raisons qui les ont engagés à faire ce qu'on veut corriger. Ces raisons, à la vérité ne nous sont pas connues, mais elles peuvent l'être par la suite, & nous nous repentirions alors d'avoir rejeté des choses qu'un travail assidu, & moins de prévention nous auroient fait approuver.

Cette objection toute spécieuse qu'elle est, ne sauroit sauver aux anciens le reproche d'avoir rempli leurs compositions de beaucoup de matières superflues.

Il faut convenir qu'il leur étoit très-difficile d'éviter ces erreurs. La Médecine commençoit seulement alors à devenir un Art. L'expérience manquoit : par quel moyen étoit-il donc possible de connoître exactement l'action des médicamens ? Et faut-il s'étonner de voir entasser dans les compositions des médicamens de même nature, lorsqu'on ne pouvoit assurer auquel on devoit donner la préférence ? Il est vrai qu'il résul-  
toit de cet usage deux grands inconvéniens. On ne pouvoit sans beaucoup de précaution, ne pas mêler plusieurs médicamens, dont les uns devoient empêcher l'action des autres, qui étoient à leur tour un obstacle à celle des premiers. D'ailleurs, par cette méthode on devoit diminuer tellement la force du médicament principal, que le tout devenoit sans action. Dans

les premiers tems que le quinquina fut annoncé à toute l'Europe comme un excellent fébrifuge, on ne le donnoit que mêlé avec une grande quantité de médicamens auxquels on accordoit la même vertu. Si cette mauvaise méthode avoit continué, il est évident que l'action de ce fébrifuge auroit au moins été troublée par toutes les substances étrangères qu'on lui associoit, & qu'on n'auroit jamais pû découvrir toute son efficacité. On peut donc reprocher avec fondement aux Auteurs qui sont venus dans la suite, de ce qu'au lieu de profiter d'une observation constante & long-tems continuée, (*observation* qui devoit les engager à retrancher tant d'inutilités,) ils ont eu au contraire, la manie de surcharger les formules déjà si longues & remplies de tant de drogues. Ce qui mit le comble à la Polipharmacie, fut le ridicule projet de composer des Antidotes qu'on faisoit prendre par précaution; on croyoit en même tems qu'ils pouvoient deffendre le corps humain contre toute espèce de poisons.

C'est à de telles idées que nous devons le Mithridate, & la Thériaque; Antidotes si célèbres dans tous les tems: l'énorme quantité des différentes drogues qui entrent dans ces médicamens, les rendent très-recommandables aux yeux de la multitude qui se persuade aisément qu'ils contiennent un Antidote capable de combattre chaque espèce de poison. Ces compositions étoient aussi principalement regardées comme des remèdes excellens contre toutes les maladies qui affligent le corps humain.

On prétend que le premier de ces Antidotes a été composé après beaucoup d'expériences faites séparément sur chaque espèce de contrepoison par le fameux Monarque dont il porte le nom. Attalus de Pergame avoit fait la même chose avant lui (a).

Cependant comme il ne nous reste aucun écrit public qui nous fasse connoître le détail de ces expériences, nous pouvons raisonnablement regarder ces prétendus faits comme des fables. Les additions que fit ensuite Andromaque ne nous apprennent pas davantage la raison qui avoit fait ajouter certaines matières en particulier : il faut en excepter la chair de vipere qui passoit pour rendre cet Antidote plus puissant contre la morsure de cet animal (b). La Thériaque parvint néanmoins à un si haut degré d'estime, que le sage Marc-Aurele étoit venu au point d'en faire un usage journalier qui déranger sa santé. Sa tête en fut tellement affectée, qu'il s'assoupissoit au milieu des plus grandes affaires. Cet inconvénient l'obligea à en retrancher l'Opium, mais alors il ne pouvoit plus dormir (c).

On ne doit pas s'attendre à voir estimer autant qu'on l'auroit dû, la simplicité dans les médicamens, dans un tems où des compositions chargées de tant de substances superflues, étoient parvenues à un si haut degré de réputation. Au lieu de cette simplicité si désirable, on vit regner pendant plusieurs siècles une espèce d'émulation parmi les Auteurs Grecs & Arabes qui se disputoient la gloire d'entasser inutilement des

(a) Galen, de Antidot, lib, 1. cap. 1.

(b) Ibid.

(c) Ibid.

drogues;

drogues : ce qui ne seroit qu'à montrer une ridicule ostentation. Dans le tems que les Arabes commencèrent à faire connoître dans la partie Occidentale de l'Europe les Arts anciens, & les Sciences, les hommes étoient plongés dans les ténèbres les plus épaisses de la superstition, fruits de l'ignorance profonde à laquelle cette partie du monde étoit livrée depuis si long-tems. Ils ne consultoient plus ni leur raison ni même leurs sens. Etoit-il possible qu'asservis sous le joug des préjugés qu'entraîne toujours la bassesse des idées, ils prissent quelque confiance dans leurs lumières ? Auroient-ils osé seulement former le projet de corriger des abus qu'ils étoient à peine capables d'appercevoir ? La seule ressource qui restoit à ceux que leur goût portoit au travail, ou qui vouloient se faire un nom, étoit de commenter quelque systême Philosophique, systême inventé uniquement pour donner un faux air de science à ce qui, dans le fond, partoît du défaut de connoissances, & que l'affectation & l'indolence soutenoient.

Il faut convenir cependant que plusieurs raisons peuvent faire recevoir certaines compositions. Quelques matières, par exemple, sont propres à donner à un médicament, une forme qui en rend l'usage plus commode. D'autres, peuvent donner à certains remèdes la consistance convenable, soit pour les appliquer à l'extérieur, soit pour les donner intérieurement avec plus de facilité en diminuant le dégoût qu'ils pourroient causer par eux-mêmes.

En effet, un médicament qu'on ajoûte à propos ;  
b

fant plus loin ces spéculations, on fit sortir de la même source une troisième classe de céphaliques, hépatiques, stomachiques, diurétiques & autres. Ces trois classes étoient terminées par une quatrième, qui comprenoit les médicamens dont toute la subtilité de ce système ne pouvoit expliquer l'opération. On disoit alors que ces remèdes opéroient par la force de toute leur substance. *Totâ substantiâ.*

La première de ces qualités, ainsi que celles qui en dépendent, étoit encore divisée en quatre degrés, dont chacun étoit à son tour subdivisé en trois, de façon qu'on pouvoit appliquer ces médicamens dans chaque cas avec plus de précision qu'on n'auroit fait avec les règles de l'Arithmétique (a).

Ce n'est pas tout. Lorsque la composition se trouvoit ainsi heureusement faite, on cherchoit encore si elle ne pouvoit point avoir quelque mauvaise qualité qui demandât d'être corrigée, & alors soit que cette mauvaise qualité fût réelle, ou purement imaginaire, on avoit soin d'y ajouter ce qu'on croyoit propre à cet effet. On avoit poussé la précaution encore plus loin. On avoit pensé, avec quelque espèce de raison, qu'un médicament qui devoit pénétrer dans des parties éloignées, étoit soumis à l'action des organes de la digestion, action qui pouvoit le détruire avant qu'il fût arrivé au lieu de sa destination. Pour prévenir cet inconvénient, on lui associoit une matière à qui l'on donnoit le pouvoir de le défendre & de le conduire

(a) Galen. de medicam. facult. lib. 5. cap. 12. de composit. medicam. per gener. lib. 1. cap. 2.

l'imagination la plus subtile (a) pourroit à peine expliquer l'action de ces monstrueuses compositions. On commença par distribuer les médicamens sous quatre classes différentes. Ces classes étoient le chaud, le froid, le sec & l'humide. On combina ensuite ces principes; on y ajouta la grossièreté & la subtilité des parties qui entrent dans la structure des différentes substances: enfin, on imagina d'autres qualités prises des effets qu'on supposoit que certains remèdes avoient sur le corps humain, tels que d'inciser, d'attenuer, d'épaissir, de relâcher, de resserer, & ainsi du reste (b). En pouf-

(a) ὁ λόγος ἵστος ἐστὶ δὲ ἐκ τῶν καὶ τῶν ἑπιπέδων ἑπιπέδων φιλωνικῶν, κ. τ. λ. Galen. de compositione medicament. per gener. lib. 1. cap. 1.

(b) Hippocrate paroît être le premier qui ait expliqué ainsi l'action des médicamens. Les remèdes, dit-il, (de affectionibus) qui ne purgent ni la bile, ni le phlegme, agissent ou en rafraîchissant, ou en humectant, ou en resserant & épaississant, ou en résolvant, ou dissipant, &c. Mais ce grand homme étoit bien éloigné d'abuser de ces termes pour expliquer tout, ainsi que la plupart des Médecins qui l'ont suivi, & surtout Erasistrate. Ce pere de la Médecine consultant continuellement la nature qui étoit son seul guide, avoit remarqué que certains remèdes n'opéroient aucune évacuation sensible; mais il avoit observé en même tems que par l'usage de ces remèdes, on pouvoit ou relâcher une partie trop tendue, ou lui redonner le ressort

qu'elle avoit perdu par trop de laxité, ou enfin dissiper ou résoudre par une transpiration insensible, des tumeurs dont la guérison devenoit par ce moyen très simple & très-facile. C'est en rassemblant tous ces faits qu'Hippocrate forma des classes différentes de médicamens, qu'il sçavoit employer suivant les différens cas que ses observations méditées & réfléchies, lui avoient fait appercevoir. Si les Médecins qui sont venus dans la suite, avoient tenu la même route, ils n'auroient pas mérité la critique que font ici nos Auteurs. Mais l'esprit de système s'empara bientôt des Médecins, & ce fut alors qu'ils donnerent indistinctement le pouvoir d'épaissir, de relâcher, &c. à différens médicamens, suivant que leur imagination leur fournissoit des idées toujours fausses & dangereuses, quand elles ne sont pas puisées dans l'observation.



fances, les hommes ne sçavoient pas penser d'eux-mêmes, & ils continuerent de se soumettre bassement à l'autorité.

On vit alors s'élever deux partis, l'un, composé des nouveaux protecteurs des Grecs; l'autre, formé par les anciens Admirateurs des Arabes (a). Ces deux partis disputèrent vivement, quoique chacun suivit aveuglément les préceptes dictés par le maître qu'il s'étoit choisi.

Les premiers qui travaillèrent utilement (b), pendant que cette bizarre doctrine dominoit dans les écoles, furent ceux qui s'appliquèrent particulièrement à l'étude de la Botanique, & s'attachèrent à corriger un grand nombre d'erreurs qui s'étoient glissées dans les noms des plantes & des drogues. Une partie de ces

(a) Le Docteur Freind nous apprend dans son Histoire de la Médecine, que les Arabes furent longtemps seuls en possession des écoles de Médecine en Asie, & même dans toute l'Europe. Mais il ajoute, que lorsque les originaux Grecs parurent après la prise de Constantinople, les Arabes furent décriés à l'excès, & avec aussi peu de raison, qu'on les avoit loués auparavant. *Freind. Hist. de la Méd. pag. 140.* Il n'est pas étonnant que la lecture des Médecins Grecs ait produit cette révolution. La comparaison de la méthode sage & éclairée des Médecins Grecs, & surtout d'Hippocrate, avec les rêveries auxquelles les Arabes se sont livrés, a dû nécessairement faire mépriser ces derniers à proportion de l'estime

ridicule qu'on avoit eue pour eux. Nous leur sommes cependant redevables de plusieurs bons remèdes qu'ils nous ont fait connoître, & même de la description de plusieurs maladies inconnues aux Grecs, telle que la petite verole, &c.

(b) *Leoniceus, Manardus, &c.* Le premier de ces Auteurs étoit né à Vicenze en 1428, & pratiqua la Médecine pendant plus de soixante ans à Ferrare. Il est un des premiers qui ait relevé les erreurs de Pline.

*Manardus* naquit à Ferrare en 1461, & fut disciple de *Leoniceus*; il fut premier Médecin de *Ladislas* Roi d'Hongrie. Il a fait des remarques sur les ouvrages de *Jean Mesué*.

sûrement. On se persuadoit alors que rien ne pouvoit plus agir sur lui, & qu'il n'avoit lui-même aucune action, jusques à ce qu'il fût arrivé à la partie à laquelle il devoit aller. Son opération ne devoit plus alors être troublée, & l'espèce de *protecteur* qu'on lui avoit donné sur la route se trouvoit, dans ce moment, détruit fort à propos. Il y avoit des médicamens qu'on imaginoit parcourir les routes du corps humain trop rapidement. D'autres étoient accusés de trop de lenteur. Les premiers avoient besoin d'être retenus. Les autres au contraire, demandoient d'être excités. Souvent on se persuadoit qu'il falloit ajouter une matière capable de diriger le médicament, & de l'empêcher de s'égarer.

On supposoit que chaque médicament avoit son poste, où, laissé à lui-même, il devoit opérer. Si on vouloit que le médicament agît plutôt, on y mêloit quelque autre matière capable de le fixer dans la partie dans laquelle on avoit intention qu'il restât: si au contraire, on vouloit qu'il passât plus loin, on lui associoit quelque autre médicament propre à lui ouvrir le passage (a).

Avec des principes aussi vagues & aussi bizarres, on pouvoit soutenir le fatras ridicule dont nous venons de parler. Ce fut cependant de cette manière que les hommes exercèrent leur esprit, ou plutôt en abusèrent pendant plusieurs siècles. Ce fut par de telles idées qu'ils se firent admirer de leurs descendans, sans que l'Art de guérir fit aucun progrès. Dans le tems même que nous possédames ces originaux Grecs, dans lesquels nos premiers maîtres avoient puisé leurs connois-

(a) *Avicen. lib. 5. init.*

rent encore à les faire revenir de la superstitieuse adoration qu'ils avoient eue pour les anciens dont l'autorité avoit été d'un si grand poids.

Les hommes devenant plus libres de jour en jour, oferent enfin penser d'eux-mêmes, & commencerent à réfléchir sur les connoissances qu'on peut retirer de la théorie ou de la pratique. Un autre événement contribua encore aux progrès de l'Art de guerir. La Philosophie commença à être plus éclairée, & on chercha enfin à connoître la nature par l'observation & par l'expérience. La Médecine étroitement unie à la Philosophie, partagea avec cette dernière les avantages qui résulterent de ces recherches. Depuis ce tems la pratique de la Médecine devint de jour en jour moins systématique. La Pharmacie se ressentit, à la vérité, très-peu des progrès de la Médecine. On n'en fera point surpris quand on fera attention que les hommes étoient alors plus occupés de l'action & de l'usage des formules que leur avoient laissées leurs ancêtres, qu'empressés d'examiner les compositions en elles-mêmes, & d'y faire les changemens qui pouvoient seuls perfectionner cette partie de l'Art de guérir.

Il est assez difficile de suivre exactement les progrès qu'a fait la Pharmacie depuis que les Arabes l'ont fait connoître. L'histoire en est obscure & difficile à développer. Ce n'est que des livres originaux qu'on peut tirer quelque lumière.

Saladin d'Ascoli qui écrivit vers le milieu du quinzième siècle, & dans un tems où l'on n'avoit point encore de Pharmacopées composées sous le sceau de l'autorité

erreurs venoit du peu d'exâctitude des copies, ordinairement infidèles : mais la principale cause étoit la négligence & le peu de méthode dont on s'étoit servi dans l'étude de l'ancien Grec.

Les Arabes qui ont été nos premiers Maîtres, paroissent malgré leur entêtement pour la littérature Grecque, avoir eu si peu d'exâctitude, que la plûpart du tems dans les traductions qu'ils nous ont données, ils se sont servis de termes qu'ils empruntoient des Syriens auxquels les deux Langues étoient étrangères. Les connoissances des Arabes nous sont parvenues par le moyen de traductions encore plus mauvaises, faites souvent en société. L'un, (peut-être fort ignorant dans la matière) expliquoit pendant qu'un autre rendoit, comme il pouvoit, le sens de ce qu'on lui dictoit. Il est aisé de s'appercevoir qu'on ne peut gueres compter sur un pareil travail, surtout dans une Langue dont l'orthographe est parmi toutes les Langues connues, la plus obscure & la plus sujette à l'ambiguité & à l'erreur.

Néanmoins la vénération superstitieuse pour l'antiquité, qui avoit été si long-tems un obstacle aux progrès qu'on auroit dû faire, diminua beaucoup par les recherches qu'on fit dans l'Anatomie, recherches qui firent appercevoir sensiblement les défauts & les erreurs des anciens.

Ces découvertes qui avoient été poussées déjà fort loin par Vesale, furent suivies dans la suite avec beaucoup d'ardeur, & accoutumerent peu à peu les hommes à examiner les choses par eux-mêmes. Elles servi-

Dans cette Pharmacopée, les compositions sont presque entièrement prises de Mésué & de Nicolas de Salerne, Auteur plus ancien que nous venons de citer. Le trésor des *Parfumeurs* écrit à peu près dans le même tems, & la *lumière des Apoticaire*s, ne sont que des extraits pareils. Dans la *grande lumière* publiée peu de tems après, & qui contient une plus grande quantité de remèdes, on voit que tout le fonds du Livre est tiré de ces deux Auteurs. Les Antidotaire dont on vient de parler, ont été la base de toutes les Pharmacopées qui sont venues dans la suite. Nous ne sçavons autre chose de ces Auteurs, si ce n'est qu'ils ont été admirés dans les siècles barbares dans lesquels ils vivoient.

On peut déterminer avec une espèce de certitude, dans quel siècle vivoit Mésué. En effet, dans le *Gradin* dont l'Antidotaire est une partie, cet Auteur cite Avicenne (a), qui mourut vers le commencement du onzième siècle (b), & lui-même est cité souvent par Constantin l'Africain, qui écrivit avant la fin de ce siècle (c).

din. Ce qui fait une difficulté. Cet Auteur parle par occasion de plusieurs Ecrivains qui vivoient à peu près de son tems, & entr'autres de Matthieu de Gradibus, qu'il dit expressément vivre dans le tems où il écrit; au lieu qu'on suppose communément que ce Mathieu est mort en 1460. Mais les ouvrages de cet Auteur éclaircissent ce point: car nous avons des consultations de lui, de 1497. (consil. 9. 31.)

(a) Sous le nom d'Aboali, & Abulfali. Voyez fol. 214. E. F. 6.227.6.24913. (édit. Venet 1602).  
 (b) Abul Pharai, p. 232.  
 (c) Lambee. Biblioth. Cesar. l. 6. p. 128. On a douté si ce Jean Damascene, cité par Constantin, étoit le même que notre Mésué; mais dans tous les endroits où les citations renvoient aux ouvrages de Mésué, qui ne sont pas perdus, on trouve qu'elles se rapportent à l'original, autant que

l'autorité publique, nous apprend que les seuls Livres (a) qu'eussent alors les Apoticaire consistoient en un Livre d'Avicenne, & un autre de Serapion, qui traitoient des plantes, un Livre de Simon Janensis de Synonimis; enfin, un Traité d'un Auteur Arabe, sous le nom de *Liber Servitoris*. Ce dernier contenoit des préparations de plantes & quelques remèdes Chymiques alors en usage. Il y avoit encore deux Antidotaires, un de Jean Damascene, ou Mesué, & un autre de Nicolas de Salerne (b).

Quelque tems après, Nicolas Prévôt de Tours, donna une Pharmacopée générale qui pouvoit tenir lieu de tous les Livres que nous venons de citer (c).

(a) Plusieurs Médecins Grecs avoient déjà ramassé des formules & composé des espèces de Pharmacopées. Herophile paroît être le premier qui rangea les médicamens & enseigna quelques compositions. Ses Disciples le suivirent, & écrivirent beaucoup sur cette matière. Les Empyriques sont ceux qui se sont le plus appliqués à donner des recettes. On sçait que toute la doctrine de ceux qui les ont imités, & qui sont peut-être encore en grand nombre, ne consiste qu'à sçavoir par cœur un nombre de remèdes qu'une routine aveugle leur fait appliquer indifféremment. M. le Clerc remarque dans son Histoire de la Médecine, que ce fut surtout dans le tems que la Médecine fut partagée en Pharmaceutique & Chirurgicale, qu'on commença à composer des Recueils de médicamens.

Voyez le Clerc, *Hist. de la Med.* tom. 1. pag. 339. & suiv.

(b) Nous pouvons apprendre de Saladin même, en quel siècle il vivoit. Cet Auteur rapporte un fait par lequel on voit que Naples avoit été dans le tems qu'il écrivoit, sous la domination des Arragonnois, qui commencèrent à être maîtres de cette Ville en l'année 1442. (Vid. *Suppl. mes. edit. junt. fol. 253 H*).

(c) Ce Livre commence ainsi. « Le célèbre Docteur Saladin demande quels étoient les Livres nécessaires à un Apoticaire, & combien il y en avoit? Il répondoit qu'il y en avoit six, qu'il cite dans son *Abrégé pour les Parfumeurs*. Pour nous, nous disons qu'il n'y a que notre Livre qui soit nécessaire; & qu'avec lui, on peut se passer de tous les autres. Ces mots feroient croire qu'il y avoit une grande distance de ce tems-là à celui de Sala-

en a un qui a pour titre *Antidotarium Nicolai* : on trouve dans ce Livre des formules que les Auteurs du Dispensaire dont on a déjà parlé, donnent sous le nom de *Nicolas* ; tel est le petit Antidotaire. Nous avons une copie du *grand*, publiée sous le nom de *Nicolas d'Alexandrie*, & traduite du Grec par *Nicolas de Reggio*, qui est le dernier Traducteur de *Galien*. Dans cette Traduction, les compositions se trouvent rangées comme dans l'autre, suivant l'alphabet Latin. Il y a apparence qu'on a suivi dans l'original l'ordre de l'alphabet Grec, quoiqu'en général, on ait ajouté dans cet ouvrage plusieurs articles qui ne se trouvent pas dans celui de l'autre Auteur nommé aussi *Nicolas*. Ces deux ouvrages cependant, pour la plus grande partie, sont entièrement semblables ; & excepté quelques fautes qui s'y sont glissées, on trouve qu'ils s'accordent dans la proportion adoptée par le *petit Nicolas*, de la maniere dont nous avons déjà parlé (a). Tout y est supputé avec une telle exactitude, que les proportions se trouvent conservées non-seulement pour les simples grains, mais encore pour les fractions de grains. La copie de ce grand Antidotaire est imparfaite : quelques articles manquent. Dans d'autres, on voit évidemment qu'on a eu recours à l'abrégé, & qu'on a eu intention de faire voir dans quelle proportion les formules tirées de l'original ont été diminuées. Une de ces compositions est celle qu'on

(a) Il faut prendre la dragme ou du petit Nicolas ; les autres divisions de l'once, sont les mêmes que ce, comme on le trouve à la fin parmi nous.

Telles sont les connoissances que nous pouvons avoir d'un Auteur dont l'autorité a été si respectée, & dont les préceptes ont été suivis avec la plus grande soumission. On a beaucoup disputé jusques à présent sur le tems où il vivoit : les uns l'ont confondu avec un Auteur du même nom, beaucoup plus ancien, qui étoit à la Cour de Bagdad ; les autres, & c'est le plus grand nombre, le placent cent ans trop tard.

On ne connoît aussi que très-peu de chose de *Nicolas*, qui est le second Auteur de la Pharmacie de nos jours. Le titre qu'on lui donne de *Salerne*, feroit croire qu'il a demeuré dans cette Ecole. *Saladin*, dont nous avons parlé, dit, en rendant compte de son travail, qu'il y avoit deux Antidotaires sous le nom de ce *Nicolas*, & qu'on les distinguoit par les noms de *grand* & de *petit*. Le dernier de ces Antidotaires étoit le plus en usage, & n'étoit qu'un abrégé de l'autre, où l'on ne trouvoit qu'une partie des compositions réduites en même-tems aux moindres quantités. C'est par cette raison qu'on trouve toujours les formules de cet abrégé avec cette phrase : La moitié est, *semis*, & autres semblables. Cette expression étoit employée, pour montrer dans quelle proportion la formule du grand Antidotaire se trouvoit resserrée dans le petit. Parmi les ouvrages qu'on a souvent publiés pour servir de supplément à *Mésué*, il y

cela peut être dans des copies différentes, qui nécessairement varient toujours un peu. *Lambecius* principalement, fait voir que ce qui nous reste de *Constantin*, est une Traduction très-infidèle de cet Auteur. Comparez les pages 10. 12. 32. 34. 37. de *Constantin*, avec les pages 112. & 162. &c. de *Mésué*, édit. de Venise 1602.

\* c ij



tions des plus anciens Auteurs passant par différentes mains, chacun y ajouta; & ces additions étoient toujours des drogues inutiles. On peut même assurer, sans crainte de se tromper, que les Compilateurs qui sont venus ensuite, ont en général choisi constamment ce qu'il y avoit de plus mauvais. On peut juger en quelque maniere par le Commentaire de Bauderon (a) sur l'*Aurea Alexandrina*, dernière composition de Nicolas, combien les hommes qui ont eu le plus de génie, se sont trouvés embarrassés, quand ils ont voulu rendre raison de toutes les choses mal placées & superflues qu'on trouve dans les ouvrages de nos Maîtres. L'opium paroît être la base de l'*Aurea Alexandrina*; on y fait entrer d'autres médicamens pour augmenter son action, & comme ces médicamens ont de mauvaises qualités, on en ajoute d'autres pour les corriger. Ce n'est pas tout encore; on entasse une quantité énorme de drogues, dont les unes sont chargées de diriger l'action de ce médicament vers la tête, les autres vers la poitrine, d'autres vers le cœur, l'estomac, la rate, le foye, les reins & plusieurs autres parties; enfin, dit l'Auteur, ce seul médicament destiné à combattre toutes les maladies dont il fait l'énumération, peut être regardé à juste titre comme une boutique entière d'Apoticaire, contenue dans un pot de fayance (b).

(a) Bauderon étoit François, & pratiqua pendant long tems la Médecine à Mâcon, où il mourut en 1621. ou 1622.

(b) La base, est l'Opium dont la vertu rafraîchissante & narcotique, est augmentée par la Jusquiame blanche & l'écorce de Mandragore;

nomme *Electuaire du Capitaine* : on dit qu'elle fut faite par Roger, Duc de la Pouille, fils de Robert Guiscard. Si cela se trouvoit dans l'original, (& Saladin dit expressément, qu'il n'y avoit dans le petit, que ce qui étoit dans le grand,) l'Auteur ne pourroit pas être aussi ancien que Mésué, quoique l'Editeur prétende que ce soit le Nicolas, cité par Paul Æginette; mais il est facile de démontrer la fausseté de cette opinion, en faisant attention qu'il parle souvent des Myrobolans, du Turbith, du Séné & de quelques autres drogues qu'on ne connut en Europe, que quelque tems après (a).

Tels furent les guides de la Pharmacie moderne. Ils étoient tous les deux d'un siècle dont la barbarie n'a point eu d'exemple depuis la connoissance des Lettres. Il arriva par conséquent, que les compo-

(a) Outre ces deux Antidotaire, nous en avons un troisième, sous le nom de Nicolas Myrepsus, à qui l'on donne aussi le titre d'Alexandrinus (1). L'Editeur de cet ouvrage étoit persuadé qu'il n'avoit paru que pour éclaircir l'original donné par Nicolas. En effet, cet Antidotaire forme une collection beaucoup plus considérable que les trois autres: mais en même tems, il ne peut pas avoir servi à l'abrégé du petit Nicolas: car lorsque les compositions se rapportent l'une à l'autre, les quantités sont les mêmes que celles de l'abrégé, & cela arrive même, lorsqu'il se trouve le plus de fractions dans les nombres réduits d'après le grand Antidotaire (2).

(1) Cet Auteur est le dernier des Ecrivains Grecs. Le surnom d'Alexandrinus, lui vient d'Alexandrie qui étoit sa patrie. Le Dispensaire dont on parle ici, fut fait avant l'an 1300. Myrepsus y cite souvent Actuarius, & le transcrit dans beaucoup d'endroits. Son style est mauvais, & son Grec barbare. Il a décrit le premier fort exactement les différentes espèces de Myrobolans qui n'avoient pas été bien connues par Actuarius. Voyez Hist. de la Méd. de Freind. p. 111. & 119.

(2) On a suivi dans cet Antidotaire l'ordre de l'alphabet Grec, comme je l'ai trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque Bodlcienne.

qu'elles contenoient. On auroit pu cependant les rendre meilleures, en y ajoutant ce que d'autres Auteurs avoient donné. Notre Pharmacie en particulier, ( si on en excepte les remédes tirés de la Chymie, qui dans ce tems commencerent à être mis en usage, ) n'étoit de même qu'une compilation des ouvrages de Méfuvé & de Nicolas, auxquels on avoit ajouté quelques compositions tirées principalement de Fernel, & de Théodore de Mayerne. Ces deux derniers Auteurs peuvent passer pour les plus grands Partisans de la Polipharmacie (a).

(a) Je suis fort étonné que nos Auteurs ayent confondu ensemble, deux hommes aussi différens que Fernel, & Théodore de Mayerne; Fernel un des plus grands Médecins qui ayent existé depuis Hippocrate, ne se conduisit jamais que par les observations qu'il avoit puisées dans la nature, dont il avoit fait continuellement son étude. Il avoit saisi la doctrine des anciens Médecins Grecs. Il en avoit reconnu la justesse, & il ne la perdoit jamais de vue dans sa pratique. On peut s'en convaincre par la lecture des ouvrages de ce grand homme, qui fera toujours honneur à la Faculté de Médecine de Paris, quoiqu'elle ait produit un grand nombre d'autres Médecins illustres. Fernel est un des premiers de son tems, qui ait sçu se servir des lumières que fournit l'Anatomie dans la pratique, quoique cet Art fût presque alors au berceau. Peut-être à la vérité, Fernel n'est-il pas tout-à-fait à couvert

du reproche de Polipharmacie: mais ce reproche lui est commun avec les Médecins de son tems. L'usage l'autorisoit, & on sçait quel pouvoir il a sur les hommes, surtout en Médecine. Ne pourroit-on pas accuser du même défaut deux autres grands Médecins, dont les ouvrages immortels serviront à jamais à ceux qui voudront s'instruire & se conduire avec sûreté dans la pratique. On sent aisément que je parle d'Houllier & de Bailou, La Polipharmacie étoit donc le préjugé du tems, & non le défaut de Fernel. On peut même s'apercevoir dans différens endroits de ses ouvrages & dans plusieurs de ses consultations, que sa pratique étoit souvent fort simple, & quelquefois davantage que celle de plusieurs Médecins de nos jours, qui ne cessent d'accuser les Anciens de Polipharmacie. A l'égard de Théodore de Mayerne, on sçait que c'étoit une espèce de charlatan, qui à l'aide d'un petit nombre de

La

Rondelet dans ses remarques, sur le sirop d'Hiffope, de Mésué, paroît moins disposé à admirer ce qu'il n'entend pas, quand il nous dit qu'il a hésité long-tems s'il devoit placer ce sirop dans la classe des atténuants, ou des incrassants, par la quantité des différentes drogues qui y entrent. Il se détermine enfin à le croire propre à tout, en disant avec franchise, » nous nous en servons, lorsque nous serons dans le » doute de sçavoir s'il faut un incrassant ou un atté- » nuant (a).

La première Pharmacopée qui parut sous le sceau de l'autorité publique, fut celle de *Valerius Cordus*, publiée par ordre du Senat de Nuremberg (b). Ce n'est presque qu'une compilation des deux Auteurs que nous avons déjà cités. On y trouve quelques notes assez courtes, destinées à faire connoître les plantes & les drogues, dont les noms pourroient être douteux, & jetter dans l'équivoque. Les Pharmacopées qui suivirent, emprunterent aussi de ces écrivains tout ce

la qualité nuisible de ces dernières, est corrigée par la Myrrhe, l'Euphorbe, le Castor & les Anacardes; leur action est déterminée vers le cerveau, par le moyen des cloude de Gérosle, de la Sauge, de la Pivoine, du bois d'Aloës, du Castor & de l'Encens. Ils pénètrent dans la poitrine & dans les poulmons, par le moyen du Soufre, du Thim, du Pouilliot & de la Gomme Adragant; enfin, ils vont au cœur par l'addition des Perles, du Blatta-Byssantia, (1) de l'or, de l'argent, de l'os du cœur de Cerf & de l'Ivoire.

A l'estomac par le Mastic, &c. Bauder. Pharmac. l. 1 §. 5.

(1) C'est le nom qu'on donne au couvercle d'une coquille oblongue. On la nomme aussi *Unguis odoratus*, ongle odorant: mais il paroît que la coquille qu'on nous apporte encore de Constantinople, est très-différente de ce que les Anciens appelloient *Unguis odoratus*. Voyez dans les Transactions Philosophiques, la Dissertation du Sçavant Lister sur cette matière.

(a) Pharmacop. officinal.

(b) En 1542.

me tems, ces Ecrivains nous parlent de leur Art comme du seul digne de porter ce nom. Ce Peuple, vrai-semblablement, apprit le vrai nom de cet Art des Grecs, parmi lesquels nous voyons qu'on le nommoit tantôt *χημία*, *χημεία*, ou *χυμεία*. Ce dernier nom a été généralement adopté par les Auteurs les plus récents. Cependant, les plus sçavans hommes ont préféré l'autre (a). Les Grecs modernes écrivent aussi *χημεία*. Le nom Arabe *كيميا* *Chymie* peut-être tiré de l'un & de l'autre formé du mot *σινάπλος* qui fait avec *دينار* Dinar & *χύλος* *كحل* chyle.

Malgré les traces de cet Art prétendu qu'on trouve chez les Grecs, plusieurs siècles avant que les Arabes connussent les Sciences, il est cependant récent chez les premiers (b). On a supposé à la vérité que cet Art remontoit si haut dans l'antiquité, qu'on a prétendu que les plus anciennes fables des Poëtes n'en étoient que l'allégorie. Suidas (c) & quelques autres Ecrivains Grecs, qui quoique plus anciens n'ont pas plus d'autorité, ont avancé que la Toison d'or des Argonautes, n'étoit autre chose qu'un Livre écrit sur une peau de de mouton, & que dans ce Livre on dévoiloit tous les mystères du grand œuvre. Borrichius paroît donner dans toutes ces extravagances avec une facilité incroyable. Le discours de Mercure déguilé à Priam, quand

(a) *Conring. Hermet. Medicin. l. 1. c. 3.*

(b) *On trouve le nom de cet Art dans Julius Firmicus (Math. l. 3. c. 15.) Cet Auteur vivoit sous l'Empereur Constantin. Quelques recher-*

*ches qu'on fasse, on ne sçauroit en trouver de traces plus anciennes, soit parmi les Grecs, soit parmi les Latins.*

(c) *au mot Δίφρα.*

La liberté qu'on eut d'employer les remédes Chymiques, augmenta beaucoup notre Pharmacopée, que les premiers Compilateurs avoient resserrée dans des bornes fort étroites. Nous croyons devoir indiquer quels furent l'origine & les progrès de cette branche de la Pharmacie.

Parmi les connoissances utiles, dont les Arabes enrichirent l'Europe, ils apportèrent aussi un Art dont ils faisoient mystère; par le moyen de cet Art, ils prétendoient ridiculement qu'on pouvoit changer différentes substances en or & en argent. Les Arabes ne paroissent pourtant pas avoir été les premiers qui ayent imaginé ces revêries. Il est plus probable qu'ils les tenoient des Grecs, à qui ils étoient aussi redevables de tout ce qu'ils sçavoient (a). Nous lisons dans un Auteur (b) qui a écrit avant les conquêtes des Sarrafins, que cet Art étoit fort cultivé dans l'Empire d'Orient; & un Historien (c) d'Asie nous apprend, que les Arabes, même plusieurs siècles après, ne s'appliquoient à aucune partie de la Philosophie naturelle. Dans le mê-

succès, qui n'étoient dûs qu'à sa hardiesse & à son ignorance, s'étoit fait une réputation qu'on acquiert toujours plus sûrement par ces moyens que par le vrai sçavoir.

(a) Il paroît que les Grecs avoient eux-mêmes appris la Chymie des Egyptiens, qui sont les premiers Peuples qui ayent cultivé cet Art. Voyez l'Histoire de la Philosophie Hermétique, pag. 8. & suiv. Voyez aussi le Discours Historique sur la Chymie, par M. Macquer.

On trouvera dans cet excellent Discours, une Histoire de la Chymie depuis les premiers tems, dont l'Auteur a débrouillé le cahos, jusques à nos jours.

(b) *Æné de Gaza*, Auteur du cinquième siècle, parle de cet Art comme existant. *Thémistius* aussi dans le siècle précédent, parle de la grande réputation dans laquelle il étoit.

(c) *Abul Pharaj*. *Dynast.* 9. p. 100. 160.

juste si cet Art subsista long-tems en Egypte. On conçoit encore moins que les Grecs n'en ayent pas eu plutôt connoissance, quand on voit qu'ils ont été maîtres de l'Egypte, pendant un espace de tems considerable, & qu'ils cultiverent les Arts & les Sciences à Alexandrie, avec d'autant plus d'ardeur, que les Princes qui les gouvernoient ne cessioient de les encourager. Ce ne seroit qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on pourroit fixer le tems que cet Art a subsisté parmi quelques Nations plus Orientales. En effet, les premiers Auteurs en parlent comme d'un Art de la plus haute antiquité. Nous sçavons aussi que les Perles avoient coutume dans les mystères qu'ils célébroient en l'honneur de *Mythra*, d'exprimer par des représentations les rapports qu'ils croyoient trouver entre les différens métaux & les planetes. C'est vrai-semblablement de ces fêtes qu'est venu l'usage de donner aux métaux les noms des planetes, usage suivi religieusement par tous les Chymistes anciens & modernes (a).

Il est inutile de pousser plus loin ces recherches: quelque ridicule & peu ancienne que soit l'origine de la Chymie, il est certain que ses opérations ont beaucoup contribué aux progrès des connoissances en Physique & en Médecine. Il n'existe aucun Art qui nous ait fourni des moyens plus sûrs pour connoître les parties qui entrent dans la composition des mixtes. En effet, la chaleur si nécessaire dans toutes les opérations de la nature, & le feu qui est un des plus grands dissolvans, sont les agens qu'emploie la Chy-

(a) *Origin. contr. Cels. l. 6.*

il lui dit qu'il a six freres, n'est qu'une allusion aux noms que les Chymistes donnent aux métaux (a). Ces mots d'Homere, dans l'Odissée. ω. v. 1.

<sup>Ἑρμῆος δὲ ψυχὰς κυλλήνιος ἐξεκλείδο Ἄνδριῶν μνηστῆριω</sup>, signifient que *Mercur*e évoque les manes des amants, c'est-à-dire, des métaux. Vénus surprise par Vulcain entre les bras de Mars, n'est qu'un emblème de quelque opération secrette de Chymie (b). Il en est de même de l'endroit où Homere raconte que Mars fut enchainé par les fils d'Aloéus. Tout y est exprimé si clairement, ajoute Conringius, qu'avec un peu de bon sens, il n'est pas possible qu'on n'en soit frappé (c). Ce grand défenseur de l'Art hermétique ne doute pas que ce ne soit à la sagacité avec laquelle les Egyptiens saisirent ces idées qu'il faut attribuer ces monceaux immenses d'or & d'argent, que les Prêtres de ce Peuple disent, avec tant d'ostentation, s'être trouvés de tous les tems dans les trésors de leurs Souverains. Après la domination des Perses, ces Prêtres refuserent de montrer ces richesses, & feignirent que les vainqueurs les avoient emportées avec eux (d). Ce Sçavant homme veut, cependant, qu'on ajoûte foi à ce qui est raconté de Dioclétien. On prétend que cet Empereur ne put soumettre entièrement les Égyptiens qu'après avoir fait brûler leurs Livres, source inépuisable de richesses qui nourrissoient continuellement dans ces Peuples l'esprit de révolte. (e). Il est très-difficile de sçavoir au

(a) *Hermet. Egyptior. & Chymicor. sapient. vindicat. l. 1. c. 3.*

(b) *Ibid. §. 7.*

(c) *Ibid.*

(d) *Diodor. de Sicile, l. 1.*

(e) *Hermet. Egypt. &c. Sapient. Vind. l. 1. c. 3. §. 18.*



tes les opinions reçues dans l'Ecole (a). Il se servoit des termes les plus méprisans pour détruire l'ancienne doctrine, & réfuter les systêmes de Philosophie qui servoient à soutenir ces fastueuses compositions, d'ailleurs si inutiles, & qui de son tems avoient tant de réputation. Pouvoit-on, à la vérité, s'attendre que le projet de faire abandonner aux hommes les préceptes qu'ils avoient suivis dès leur enfance, pût être exécuté d'une façon raisonnable par l'homme qui fut peut-être le plus dépourvu de jugement, parmi tous ceux qui en ont imposé au genre humain? Depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt, il fut toujours plongé dans la plus infâme débauche, passant sa vie à s'enivrer avec la plus vile populace (b). Toute sa science en Médecine ne consistoit que dans la témérité avec laquelle, suivant l'usage des empyriques de nos jours, il faisoit usage de quelques remèdes fort actifs, [ quoique peut-être il en ait moins donné qu'on ne l'a prétendu. ] Il faut supposer qu'ils lui ont quelquefois réussi. Il est néanmoins probable que le plus souvent ils étoient suivis d'effets malheureux; puisqu'il avoua lui-même à Oporinus son Disciple & son Panégyriste, qu'il lui arrivoit rarement de con-

(a) On sçait que Paracelse ayant été nommé Professeur de Médecine à Bâle en 1527. il commença à faire brûler les œuvres de Galien & d'Avicennes: sçachez, disoit-il, Médecins, que mon bonnet est plus sçavant que vous, ma barbe a plus d'expérience que vos Académies. Grecs, Latins, François, Italiens, je ferai votre Roi.

Je veux que mes fourneaux mettent en cendres Esculape, Avicennes & Galien, & que tous les Auteurs qui leur ressemblent soient consumés jusqu'aux dernières particules par un feu de Réverbere. Voyez Dictionn. Historiq. de la Med. tom. 2.

(b) Oporin. *Epist. ad Solenand*; & *Wier*.

mie, agens bien propres à nous faire connoître les principes des corps. La Chymie nous a procuré encore d'excellens remèdes (a). C'est par elle que nous avons des principes capables par leur activité, de produire des changemens que nous n'aurions jamais pû opérer par nos compositions ordinaires toujours plus foibles (b), & dont l'action est si sujette à s'énerver.

Malgré tous ces avantages, on fut long-tems sans recevoir la Chymie dans les Ecoles. Il faut convenir que les premiers défenseurs de cet Art se firent mépriser par l'entêtement qu'ils eurent de mettre du mystère par tout. Ce qui contribua encore au peu de considération qu'on eut pour eux, fut le choix qu'ils firent de Paracelse (c) pour leur maître; personnage si célèbre, & que ceux qui se donnent le nom de vrais adeptes révérent encore aujourd'hui. Cet homme singulier, commença par combattre ouvertement tou-

(a) » La Chymie, dit un des  
» plus illustres Médecins de nos  
» jours, cette source de secrets  
» utiles & pernicieux qui ont pro-  
» duit tant de Charlatans, & égaré  
» tant de Médecins. Discours sur  
» la Médecine de Freind. pag. 4.

(b) Il est vrai, que nos compo-  
sitions ordinaires sont souvent plus  
foibles que les remèdes que nous  
fournit la Chymie. Mais l'action  
des premières, n'est-elle pas aussi  
plus sûre, moins sujette aux incon-  
véniens qui peuvent naître de l'i-  
gnorance ou de la négligence d'un  
Artiste peu habile & peu attentif.  
On sçait que l'illustre Stahl em-

ployoit assez rarement dans sa pra-  
tique les préparations tirées de la  
Chymie qu'il connoissoit si bien;  
ou du moins, il ne se servoit que  
des plus simples. Il n'est cependant  
pas douteux que la Chymie, indé-  
pendamment de la nécessité dont  
elle est à la Pharmacie pour la régler  
dans ses opérations, ne fournisse  
souvent d'excellens remèdes plus  
prompts dans leur opération, &  
moins désagréables que ceux qu'on  
retire de la Pharmacie proprement  
dite.

(c) Il naquit près de Zurich en  
Suisse en 1493. & mourut en 1534.  
âgé de 41 ans.

qués à vouloir trouver du sens dans les revêries d'un ivrogne (a).

Il faut convenir que dans tout objet qui n'intéresseroit pas ou la vie ou la santé, il seroit assez plaisant de voir des hommes qui ne manquent ni de mérite, ni de connoissances, s'occuper uniquement à débrouiller le jargon de Paracelse, & à chercher ce qu'il a voulu dire, quand il a proposé ces deux mots *Sutratar* & *Aroph.* » L'un, dit-il, est capable de détruire la rate; » l'autre, s'il n'anéantit pas la substance des reins, » peut au moins abolir leurs fonctions. Ces viscères, » ajoute-t'il, totalement inutiles à la vie, sont la cause » de plusieurs maladies considérables dont le corps » humain sera exempt, dès que ces parties seront sup- » primées (b) ».

Tel fut le sort de la Chymie pendant long-tems. Ceux qui s'y appliquèrent le plus furent presque toujours des hommes bien éloignés de cette réserve, & de ce sage discernement si nécessaires dans les recherches qu'on veut faire dans la Philosophie ou dans la Médecine. Il sembloit, au contraire, qu'on ne tâchoit de l'emporter sur ses rivaux qu'à force d'extravagances, & celui dont les idées s'écartoient le plus du sens commun, étoit constamment le plus admiré. Rien ne prouve mieux, ce que nous venons de dire,

(a) Erasme dit, qu'il tient d'Oporinus même, qu'il composoit souvent ses ouvrages dans ses accès de transport; & Oporinus dans sa lettre à Solénandre & Wierus dit, que Paracelse avoit coutume, quand

il étoit ivre, de revenir à la maison pour lui dicter quelque partie de sa Philosophie.

(b) Paracels. de virib. memb. c. 8. 10.

que

server sa réputation (a) plus d'un an dans le même lieu (b); on peut juger par le morceau que nous allons citer, de quelle nature étoient les changemens que Paracelse comptoit faire dans la Médecine. Il critique dans cet endroit l'usage qui regnoit alors de joindre aux médicamens d'autres matieres capables de les faire pénétrer dans les parties affectées. C'est ainsi qu'il s'exprime.

*Ce n'est pas de cette maniere, qu'un médicament peut agir, mais par la vertu de sa propre image: par exemple, l'Euphrase contient en elle-même la forme des yeux: il arrive donc qu'elle s'arrête dans la partie qui lui convient, & dans la forme même de cette partie, de façon que l'Euphrase se transforme entiere-ment en œil. Chaque partie de l'homme rencontre une forme semblable à la sienne dans tous les végétaux, les pierres, les métaux, les minéraux, &c. (c). On devine aisément de quelle maniere on dut regarder d'abord ce petit nombre de gens sérieusement appli-*

(a) Les guérisons qu'opéroit Paracelse, n'étoient pas ordinairement de longue durée. Souvent même les remèdes qu'il employoit étoient capables d'attirer des maladies bien plus dangereuses que celles qu'il avoit entrepris de guérir. Nous en avons un exemple dans la personne de Jean Frobénius, homme sçavant & fameux imprimeur, que Paracelse guérit d'une douleur violente qu'il ressentoit au talon: mais peu de tems après, Frobénius mourut d'apopléxie, pour avoir pris une trop

grande quantité de Laudanum qui étoit le grand remède de Paracelse, & avec lequel il calmoit au moins pour un moment les douleurs les plus vives. On croit au miracle, & le Charlatan étoit parti pour une autre Ville, avant que le charme de l'Opium fût dissipé, & le malade retombé dans un état plus déplorable que celui dont Paracelse paroissoit l'avoir tiré avec tant de facilité.

(b) *Conring. de Hermet. medicin. l. 11. c. 13. ex Oporin. epist.*  
 (c) *Labyrint. H. med. c. 8.*

avoir eu sur la Philosophie ou sur la Médecine. Chaque corps naturel composé a un principe nommé *Archée*, terme emprunté de Paracelse. Cet *Archée* a présidé à la formation de ces corps. Il a sous lui des députés particuliers destinés à veiller aux fonctions de chaque partie; mais il se réserve toujours l'inspection générale: ces intendans imaginaires sont souvent de mauvaise humeur, & se conduisent mal dans les postes qui leur sont assignés; telles sont les causes des maladies. Par exemple, la dissenterie, l'érysipèle, ne viennent que parce que un *Archée* entre en fureur, & cause par là beaucoup de désordres. L'ignorance où sont plongées les écoles, fait qu'on entreprend communément de guérir ces maladies en combattant leurs effets sensibles; mais ceux qui sont assez heureux pour entrer dans les secrets de la nature, savent que les vrais remèdes consistent à remettre le calme dans les esprits. Les moyens qu'emploie Vanhelmont pour y parvenir, sont aussi extraordinaires que le système qui a fait naître ces idées. Il faut prendre à la chasse un lièvre. Cet animal, comme on sçait, est fort peureux. On a soin de choisir le moment où il est le plus effrayé pour tremper un linge dans son sang. Il faut ensuite appliquer sur l'érysipèle, ce linge sur lequel le sang s'est séché. L'*Archée* ressentira la même impression de crainte dont le lièvre étoit saisi à l'instant de sa mort. Pour la dissenterie, il faut ratifler un peu du même sang desséché, & le faire avaler au malade. Cette poudre fera sur les intestins le même effet que sur l'érysipèle. Par ces moyens, on réprime la violence de

que l'exemple de Vanhelimont (a) : à force de revêries dont son imagination dérégulée s'étoit nourrie dans l'obscurité, il devint un des plus dangereux rivaux de la gloire de Paracelse. Il mérite autant de mépris par ses folies, que les autres s'en étoient attiré par leur ignorance présomptueuse. Il fut crédule jusqu'à la puérilité : Il étoit convaincu qu'un homme avoit été attaqué de la goutte, seulement pour s'être assis sur une chaise qui avoit autrefois servi à son frere, mort de cette maladie ; & il ajoûte, pour donner encore plus dans le merveilleux, que cette chaise n'auroit pas eu le même effet sur un homme qui n'auroit pas été de la famille. Il avance comme une chose certaine, qu'un habitant de Bruxelles, dont des personnes vivantes dans le tems où il écrit se ressouvenoient encore, eut le malheur d'avoir le nés coupé. Il s'adressa au fameux Fagliacozzi, qui lui en remit un autre avec un morceau de chair qu'il coupa à un Porte-faix qui y avoit consenti pour de l'argent. Treize mois après le Porte-faix vint à mourir, & ce nés postiche tomba dans le moment.

Nous avons choisi ces deux traits parmi un grand nombre d'autres, que Vanhelimont ramassa dans la vue de combattre un de ses Antagonistes qui nioit le pouvoir de la nature (b). On ne trouve rien de plus raisonnable dans les autres idées que ce Philosophe *par le feu*, [ c'étoit le nom qu'il s'étoit donné ] paroît

(a) Vanhelimont naquit à Bruxelles en 1577. & mourut à la fin de l'année 1644. || (b) *De magnetic. vulner. curat.* §. 21. &c.

ples, rendirent long-tems cet Art méprisable par des folies semblables à celles dont nous venons de parler : cependant, les effets salutaires qui suivoient l'usage des remédes Chymiques rendirent peu-à-peu l'Art recommandable, malgré les préventions de l'école, & les anathêmes qu'elle ne cessoit de lancer contre les remédes empruntés de cet Art (a). Les hommes, il est vrai, étoient alors trop sages pour s'embarasser dans des disputes purement pédantesques. On n'étoit plus dans ces tems où l'autorité Souveraine & le pouvoir des Loix se réunissoient pour donner plus de force à des décisions ridiculement sçavantes (b). Les anathêmes lancés contre l'Antimoine & le Mercure, n'étant point soutenus par l'autorité publique, eurent très-peu d'effet : ils ne purent empêcher que nous ne fissions entrer les remédes Chymiques dans notre Pharmacopée. Cette nouveauté alluma vivement le zèle des Scholastiques.

On conviendra sans peine, que la Médecine doit beaucoup aux Auteurs Chymiques. Cependant, le trop grand respect qu'ils ont toujours conservé pour les Ecrivains livrés aux visions dont nous avons parlé plus haut, a diminué beaucoup les avantages qu'on devoit naturellement attendre de leurs travaux. En effet, quoiqu'on dût espérer que la nouvelle méthode qu'ils faisoient connoître serviroit à débarrasser la Pharmacie

(a) Par l'Université de Paris, contre Quercetan & Mayerne. Voyez Apolog. pro Hippocrat. & advers. Quercet. p. 91. & ad famos. Turquet. Apolog. respons. p. 97.

(b) La même Université contre Ramus & autres. Voyez Launoy de variâ Aristot. in Academ. Paris. fortun. c. 13. 17.

*l'Archée*, on le calme, & on voit cesser tous les défordres qu'avoient causé ses fureurs (a).

Tel est l'homme qui nous apprend, qu'il fut averti en songe de s'appliquer à la Médecine; & il ajoute qu'on lui promet en même tems que l'Ange Raphael (b) l'aideroit dans toutes les occasions. Par ce dernier trait, il voulut surpasser son premier maître. Car Paracelse ne prétendit jamais qu'à la magie ou à la cabale (c).

On concevroit difficilement que des hommes livrés à de pareilles extravagances eussent pu parvenir à se faire une grande réputation, si l'expérience ne nous montreroit tous les jours que tout ce qui est extraordinaire, a des droits certains sur les respects de la multitude. Malheureux sort de l'esprit humain! Il aperçoit les égaremens ordinaires; il sçait même s'en préserver: mais peu en garde contre les idées les plus absurdes, il reste dans l'étonnement: bientôt elles mettent des entraves à sa raison, elle est déjà subjuguée, & ce qui devoit l'empêcher de croire, devient au contraire pour lui un nouveau motif de crédulité. Il se rencontre peu de gens qui ayent assez de tems à perdre pour l'employer à lire ces ridicules Ecrivains. On ne se donne pas par conséquent, la peine de les examiner & de les juger, & on aime mieux s'en rapporter à ceux qu'une même trempe d'esprit, rend très-propres à entreprendre ce travail long & futile.

Les premiers Maîtres de la Chymie & leurs Disci-

(a) *Potest. medicam.* §. 29.

(b) *Stud. autor.* §. 19.



(c) *Labyrinth. medicor.* c. 9.



Thériaque déjà si remplie de drogues, & le Mithridate. Cependant, nos premiers Compilateurs ont été si entêtés de cet Antidote, que non contents de l'insérer tout entier dans le Dispensaire, ils ont voulu encore qu'on en tirât une teinture.

Dans la dernière révision de notre Pharmacopée, on s'est moins asservi aux originaux qu'on n'avoit fait auparavant. En général les compositions y sont plus simples; on a conservé cependant quelques-unes des anciennes qui sont fort médiocres. Le Comité à qui l'on vient de confier le soin de revoir pour la seconde fois la Pharmacopée, est déterminé à y faire encore des changemens plus utiles. Il a proposé au College d'en retrancher, autant qu'il seroit possible, tout ce qui pouvoit se ressentir de l'ancienne pédanterie, & ce que trop de respect pour l'antiquité ou trop de négligence avoit fait conserver. Le College est entré dans ces vûes, & l'approbation qu'il a donnée aux travaux du Comité, a été un nouveau motif pour ceux qui le composent de ne rien négliger, pour donner à la Pharmacie des principes qui fussent aussi simples & aussi justes que ceux qui guident à présent nos Médecins dans leur pratique. Le Comité sent augmenter son zèle, quand il pense que notre College aura l'honneur d'être le premier de tous les Colleges de Médecins de l'Europe qui aura entrepris de réformer utilement la Pharmacie. On a publié, il y a fort peu de tems, une Pharmacopée, dans laquelle pour la composition d'une emplâtre (a) on fait entrer plus de soi-

(a) L'emplâtre *Diabotantum* s'est | | tation bien méritée, & on en voit  
acquis depuis long-tems une répu- | | encore tous les jours de si bons

de toutes ces inutilités ridicules dont nous nous sommes plaints au commencement de cet ouvrage, on voit cependant, que nous n'avons pas beaucoup gagné: car leurs extraits & leurs eaux distillées sont aussi composées que les poudres & les électuaires des anciens. On peut encore reprocher d'autres erreurs aux Chymistes. Souvent en voulant par le moyen des distillations, digestions & incinérations, séparer le pur d'avec l'impur, [ suivant le langage qu'ils affectent ] ils attribuent aux parties volatiles qu'ils ont séparées par la distillation, & à la partie fixe qui reste après l'incinération, des vertus qui ne conviennent qu'au mixte entier. Il est vrai, que depuis peu cette erreur a été corrigée à l'égard des sels alkalis tirés des plantes; mais il n'en est pas moins vrai, que toutes les Pharmacopées de l'Europe, sont remplies d'une quantité excessive d'eaux distillées, tirées de matières qui ne donnent rien de particulier dans la distillation. On peut donc assurer avec vérité qu'il ne se trouve aucune partie de la Pharmacie qui ne soit remplie d'articles inutiles & superflus. Les premiers Compilateurs de notre Pharmacopée n'ont fait que copier les anciens qui leur servoient de guides. Ceux qui ont revu dans la suite le Dispensaire, n'y trouvant que peu de compositions qui eussent perdu assez de crédit pour mériter d'être retranchées, ne paroissent avoir pensé qu'à l'augmenter en ajoutant de nouvelles formules. On trouve une preuve de ce que nous disons dans l'*Antidote de Matthiolo*. Cette énorme composition renferme plus d'une centaine de médicamens composés; tels que la

l'Art Pharmaceutique. Il ne doit être regardé que comme un Catalogue des médicamens qu'un Apoticaire doit avoir dans sa boutique. L'ordre dans lequel les médicamens sont rangés, ne paroît donc pas une chose fort importante. Cette raison a engagé le Comité à accepter la proposition qui lui a été faite de donner une description de chaque médicament avant de parler de son usage Pharmaceutique. Il a cru cette méthode fort utile pour les Etudians. Il a fallu pour suivre ce projet, considérer les médicamens, ou suivant les préparations qu'ils doivent subir, ou les regarder comme faisant partie de telle ou telle composition. Le plus grand nombre, à la vérité, peut être envisagé en même-tems sous ces deux points de vûe; quelques-uns cependant appartiennent plus au premier, quelques autres au contraire au second. Il paroît qu'il est naturel de commencer par la préparation simple des médicamens; puisque ce n'est souvent qu'après une certaine préparation qu'ils entrent dans les différentes compositions. Une autre division suivie dès les commencemens de notre Pharmacopée, est la distinction des médicamens en internes & en externes. On a mis dans le dernier Chapitre tout ce qui regarde les médicamens externes, telles sont les eaux médicamenteuses & autres semblables. Lorsque le même médicament est en usage intérieurement & extérieurement, on le range parmi les remèdes internes dans la classe qui lui convient. On a suivi la même méthode quand on s'est aperçu qu'un remède externe se trouvoit par la forme de sa composition dans une classe

xante drogues différentes, & dans une eau distillée deux fois autant (a).

Le Comité connoît toutes les difficultés qui s'opposent à la perfection qu'il voudroit donner à l'ouvrage qu'il a entrepris. Il sçait que la plûpart des médicamens composés ont été long-tems en usage, & que l'expérience qu'on a de leurs effets, dépend beaucoup de la forme sous laquelle ils ont été donnés de tous les tems. Ces raisons ont souvent retenu le Comité: mais il espere qu'on voudra bien l'excuser en faisant réflexion que la crainte qu'il a eu de diminuer la vertu de ces médicamens, l'a empêché d'en retrancher beaucoup de substances qu'il regardoit comme superflues. Ce n'est qu'en examinant le plan (b) que le Comité présente actuellement au College que l'on peut juger des corrections qu'il a faites à la Pharmacopée: mais avant que d'entrer dans le détail des changemens que propose le Comité, il est nécessaire de prévenir les Lecteurs sur deux ou trois articles principaux.

On est obligé de convenir que la méthode de la Pharmacopée, que nous avons à présent, est bien éloignée de sa perfection. Il faut cependant faire attention qu'un Dispensaire n'est pas un Traité complet de

effets, qu'il y auroit peut-être de la témérité de vouloir faire des changemens dans ce médicament. On peut le comparer à la Thériaque & au Mithridate que tous les Dispensaires adoptent, & que les Médecins de Londres eux-mêmes ont conservés malgré la prévention qu'ils font paroître contre toutes

les anciennes compositions un peu chargées de drogues.

(a) *L'emplâtre Diabotanum, & l'eau générale de la Pharmacopée de Paris.*

(b) *C'est-à-dire, le plan qui étoit joint à l'ouvrage du Comité que nous donnons à présent.*

mens de cette nature; l'approbation générale qu'on a donnée à ces changemens, l'a engagé à ne rien retrancher de son projet. Le Comité avoit cru aussi en présentant son premier plan, que pour éviter les inconvéniens qui pourroient naître des changemens qu'il faisoit dans les noms reçus, il falloit joindre les anciens noms des médicamens aux nouveaux qu'il impositoit; mais il a senti qu'il falloit perfectionner cette méthode, & que celle qu'il avoit adoptée d'abord ne pouvoit être exacte, que dans le cas où il reformoit seulement le titre que portoit le médicament, sans toucher au fond de la composition. Ces raisons ont engagé le Comité à donner seulement une liste, par ordre alphabétique, où l'on trouve les médicamens sous les noms dont on s'est servi jusqu'à présent: il a placé à côté les nouveaux noms qu'il a cru devoir substituer aux anciens: cette Table contient non-seulement les noms donnés nouvellement aux médicamens qui sont dans notre Pharmacopée; mais on y trouvera encore ceux qu'on a mis en usage depuis la publication de ce Livre, & que le Comité a adoptés dans son plan. Le mot nouveau dont nous nous servons, est mis vis-à-vis l'ancien, soit pour le même médicament, soit pour un autre qu'on lui substitue comme son équivalent. Par cette méthode, on prévient tous les inconvéniens qui pourroient naître des changemens qu'on a faits dans la nomenclature; & l'Apoticaire trouve fort aisément par l'ancien nom, le nouveau dont il peut avoir besoin. Le Comité a eu soin de donner des noms nouveaux aux compositions qui avoient été changées, & dont

classe des internes, autrement on seroit tombé dans des répétitions inutiles. Enfin, quoique les sept dernières classes soient destinées uniquement aux médicamens externes, on n'a pas cru qu'on fût astringé à ne mettre que des remèdes internes dans la première de ces classes. On a fait plusieurs objections au Comité sur l'ordre qu'il s'étoit proposé de suivre en conséquence des principes qu'il vient d'établir. Ceux qui avoient fait ces objections ont en même tems proposé plusieurs méthodes: mais elles sont toutes si différentes, qu'on n'en sçauroit trouver deux qui s'accordent ensemble. Le Comité a donc cru qu'il devoit suivre son premier plan, excepté dans quelques endroits, où des articles nouveaux l'ont obligé des faire des changemens: par exemple, il propose un nouveau procédé pour la distillation des eaux fortes, & par cette raison, il les place immédiatement après les eaux simples, ce qu'il n'auroit pu faire, s'il avoit laissé subsister entièrement son premier plan. On a cru devoir changer les noms de quelques médicamens, non-seulement lorsqu'on a vu que les anciens noms, oubliés, à présent, pouvoient empêcher qu'on ne les reconnût, & qu'on ne les employât; mais encore lorsqu'on s'est apperçu que leur dénomination n'avoit d'autre source que l'idée extravagante que les Sectateurs de Paracelse avoient conçue de leurs vertus imaginaires. Il est arrivé aussi souvent que les corrections faites par le Comité, ont nécessairement demandé que les médicamens parussent sous des titres nouveaux. Le Comité avoit déjà proposé dans son premier plan quelques change-

d'une once en poids ; il est cependant très-aisé d'éviter ces difficultés en mettant la lettre *p.* pour marquer qu'on entend le poids, & la lettre *m.* pour signifier la mesure. L'usage de ces signes est conforme à l'expression employée constamment par *Celse* & par *Scribonius Largus*.

Les poids & les mesures causent le même embarras dans tous les Pays. Il est même fort ancien. Nous voyons que Galien reproche aux Médecins de son tems, de ne pas expliquer clairement dans les ouvrages qu'ils donnoient sur la Pharmacie, si par les termes de *livre* & *d'once*, ils entendoient le poids ou la mesure, lorsqu'ils parloient des liquides (*a*). On peut reprocher à notre Pharmacie une faute qui est particulière aux Anglois. En effet, nous nous servons de poids différens dans les divers usages où nous en avons besoin. Les Orfèvres se servent d'un poids appelé *poids de Troy*, dont la livre contient douze onces, l'once vingt deniers, & le *denier* vingt-quatre grains. Nous avons une autre espèce de poids nommé *averdepoids*. Dans ce dernier, la livre est plus forte que dans l'autre, & elle est divisée d'une façon différente ; puisque le poids de *Troy* contient 5760 grains, & l'*averdepoids* environ 7000. La livre de ce dernier se divise en seize onces, & chaque once en seize parties nommées *dragmes* : par conséquent, dans l'*averdepoids*, la livre est plus forte, & l'once cependant a un onzième de moins que l'once du poids de *Troy*. L'usage observé

(a) *De compos. medicament. per gener. lib. 6. cap. 8.*

les effets par conséquent étoient différens. Sans cette précaution, il auroit craint que l'ancien nom n'induisît en erreur ceux qui, sans avoir fait attention aux changemens qu'on avoit faits dans ces compositions, auroient pu croire sur le titre qu'elles portoient, qu'elles étoient les mêmes pour les effets.

Un autre point encore plus important, & qui demandoit la plus grande attention, est celui qui regarde les poids & les mesures. Leur usage est de régler les proportions entre les différentes drogues d'une même composition. Le Comité demande la permission de s'expliquer encore sur cet objet intéressant.

1°. Les termes de *livre* & d'*once* sont équivoques. Dans quelques substances on les prend pour exprimer les poids; dans d'autres, au contraire, pour signifier les mesures. Par exemple, lorsque nous nous servons du terme de *livre* pour exprimer la mesure, nous entendons la pinte de vin (a). Cependant, cette mesure ne contient pas exactement le poids d'une livre de toutes sortes de liqueurs. Le terme d'*once* employé comme mesure conformément à l'usage de nos jours, ne signifie pas la douzième partie de la pinte, mais seulement la seizième; quoique le terme d'*once* quand on la prend pour poids, soit destiné suivant sa vraie signification, à exprimer la douzième partie de la livre. Ces différences jettent souvent dans la plus grande incertitude: par exemple, une once en mesure d'esprit de vin rectifié fait à peine un peu plus des trois quarts

(a) La pinte Angloise revient à || que j'en dirai plus bas à l'article des  
notre chopine de Paris. Voyez ce || poids & des mesures.



forme à la plus grande partie des Livres de Pharmacie : si nous nous étions servis de l'*averdepoids*, les Apoticaire auroient été obligés d'avoir une nouvelle suite de dragmes, de scrupules & de grains qui se rapportassent à cette mesure. Enfin, toutes les doses des médicamens qu'on auroit prescrits dans la suite, auroient perdu un onzième sur la quantité qu'elles ont à présent.

Après les remarques générales que nous venons de faire, il nous reste à parler des différens articles qui composent ce Livre. Le premier, traite des poids & des mesures : nous avons fait tous nos efforts pour décrire exactement ceux qui sont en usage dans ce pays, & dont nous nous servons dans l'ouvrage : nous espérons que nous avons rendu cet article si clair, que les Apoticaire ne pourront plus se tromper sur cet objet.

Nous donnons dans le second article, un Catalogue des médicamens simples. Dans le dernier plan, on avoit cru que pour éviter une longueur inutile, on ne devoit mettre dans ce Catalogue que les médicamens qui entrent dans les compositions du Dispensaire, mais le Comité proposa d'en ajouter d'autres que les Médecins prescrivent quelquefois, & il a mis ceux qui sont le plus en usage.

On a divisé ce Catalogue en deux colonnes. La première, contient les plantes & tous les autres médicamens, sous les noms usités dans les Boutiques : on a suivi l'ordre alphabétique. La seconde colonne, renferme une description plus exacte de chaque drogue en particulier. On s'est attaché à ne donner que ce qui n'est point contesté. On a eu soin, surtout, en nommant

généralement par-tout, & dans les différentes éditions de notre Pharmacopée, de diviser la livre en douze onces, fait que ceux qui font des balances pour les Apoticaire, se servent du poids de *Troy*, dont ils divisent l'once en huit dragmes ou gros, la dragme en trois scrupules, & le scrupule en vingt grains. Les grains sont les mêmes que ceux dont se servent les Orfèvres. Cependant, comme les Droguistes & les Epiciers qui vendent aux Apoticaire, se servent des poids d'*averdepoids*; ces derniers, ont rarement chez eux des poids de *Troy*, & aiment mieux se servir de ceux de l'*averdepoids*. Il est aisé de voir, par ce que nous venons de dire, que toutes les fois qu'on prescrit dans cet ouvrage par livre & par once, les proportions ne sont pas exactes entre les différentes drogues. Le même inconvénient arrive quand le poids des drogues est au-dessous de l'once; puisque les subdivisions dont se servent les Apoticaire, dérivent d'une once différente (a). Cette pratique erronnée a souvent rendu les Descriptions de notre Pharmacopée peu régulières. On s'est servi de l'*averdepoids* dans toutes les anciennes compositions, & du poids de *Troy* dans toutes les nouvelles. Pour corriger cette erreur, il falloit, ou combiner les anciennes compositions avec l'*averdepoids*, ou les nouvelles avec le poids de *Troy*. Plusieurs raisons nous ont fait prendre le dernier parti: nous avons pensé que notre ouvrage seroit par ce moyen plus con-

(a) L'emplâtre mercurielle de la Pharmacopée étant faite avec le poids d'*averdepoids*, elle doit contenir un sixième de Mercure de moins que si on se servoit du poids de *Troy*.

de cet ouvrage qu'il falloit placer ce qui regarde la porphirifation. Il en est de même de la purification du *Sain-doux*, & du *Suif* qui entrent dans les onguens, & les emplâtres; mais qui n'étant ni l'un ni l'autre, ne devoient pas entrer dans l'article de ces derniers. A l'égard de l'*Opium* & des autres Gommés, tels que le *Galbanum*, la *Gomme Ammoniac*, on convient que ce ne sont réellement que des suc épais; cependant, comme il est très rare qu'on leur donne ce nom, on a cru qu'on devoit placer leur purification plutôt dans l'article des gommés que dans celui des suc.

On trouvoit dans le premier plan quelques médicamens qu'on avoit mis dans l'article dont nous venons de parler, quoiqu'ils dussent plutôt appartenir aux articles suivans. Nous avons corrigé ces fautes, & nous avons entièrement supprimé l'huile de *Myrrhe per deliquium* (a), comme n'étant d'aucun usage.

Nous n'avons aucune remarque à faire sur les articles suivans, qui concernent les *conserves*, les *conféctions*, les *suc* & les *huiles par expression*. Nous avons seulement fait un changement dans les suc *anti-scorbutiques* qui les rend plus simples. Nous ne nous y servons que d'une seule espèce de *cochlearia*, beaucoup plus efficace que les deux qu'on employoit auparavant.

(a) J'ai cru devoir ajouter cette liqueur de Myrrhe que nos Auteurs ont supprimée. Je conviens qu'elle est assez inutile; cependant, comme quelques Praticiens l'employent en qualité de Cosmétique, & qu'il y a des charlatans qui en font un grand secret, j'ai cru devoir la donner. On la trouvera telle que les Dispensaires la prescrivent. Je l'ai placée immédiatement avant les huiles par expression.

L'article

les plantes, de leur donner les noms reçus par les Botanistes. Lorsqu'il se trouve différentes espèces dont on fait usage, on les décrit chacune en particulier (a) : par exemple, dans le premier article où on parle de l'aurone, on la décrit, ou comme l'*abrotanum mas angustifolium Caspari Bauhini*, ou comme l'*abrotanum foemina foliis teretibus* du même Auteur, qui est la *santolina foliis teretibus Tournefortii*. En général, on a choisi pour les plantes le nom que leur donne Caspard Bauhin dans son Pinax. Lorsque les plantes ne se trouvent pas dans le Pinax, ou qu'on peut soupçonner ce Livre d'erreur; on a recours à d'autres Ecrivains. On a soin d'ajouter aussi les noms particuliers que Ray & Tournefort ont donné à quelques plantes dans leurs méthodes.

Le troisième article est destiné à quelques préparations qui doivent précéder celles qu'on rapporte dans les articles suivans : par exemple, il faut porphiriser les substances terrestres pour les faire entrer dans la plupart des poudres; mais cette opération est nécessaire aussi, pour d'autres médicamens qu'on décrit avant les poudres : d'ailleurs, on a eu dessein de ne mettre dans l'article des poudres que ce qui a rapport à leur composition. On a donc cru que c'étoit au commencement

(a) En général, la description qu'on annonce ici est très-courte & très-imparfaite. Les phrases usitées par les Botanistes, & qui servent à faire distinguer les espèces les unes des autres, ne s'y trouvent point, ou du moins elles sont routes tronquées. J'ai cru devoir y suppléer en mettant ces phrases dans leur entier. J'ai ajouté les noms François, Anglois, Italiens & Allemands, le pays d'où viennent les différentes drogues qu'on emploie, le choix qu'on en doit faire, leur dose & leur usage.

## 1            E X P O S I T I O N

nombre d'ébullitions, & la quantité d'eau que nous demandons dans cette opération, puissent jamais servir de prétexte pour empêcher de suivre notre méthode (a).

L'extrait de Ruidius, est un très-bon remède, & très-capable de remplir les vûes qu'on peut avoir en le donnant. Nous concevons que ce n'est qu'avec beaucoup de précaution qu'on doit entreprendre de le réformer; mais nous croyons en même tems qu'il seroit à souhaiter qu'on pût le préparer d'une façon qui l'empêchât de nuire à l'estomac, comme cela arrive quelquefois. Peut-être pourroit-on y parvenir en diminuant la quantité de *coloqueute* qu'on y fait entrer; mais le Comité a senti que ce remède étant du nombre de ceux sur lesquels un Médecin compte, dans certains cas où la vie d'un malade dépend de leur réussite, il pouvoit être dangereux d'y faire des changemens avant que des expériences répétées souvent eussent appris que ces changemens ne pouvoient point di-

(a) Il y a lieu de s'étonner qu'on prétende dans cet article que l'extrait spiritueux de *Quinquina* soit empreint d'une odeur & d'une saveur désagréables qu'on ne scauroit lui enlever. J'ai fait de l'extrait de *Quinquina*, en me servant de l'esprit de vin rectifié. Cet extrait n'avoit point de goût désagréable. Au contraire, à peine pouvoit-on y démêler un peu d'amertume. Son odeur étoit à peine sensible. Ainsi, ce n'est point pour cette raison qu'on ne fait pas ou que peu d'usage de cette préparation de Quin-

quina. L'extrait de *Quinquina* fait par décoctions répétées, telles que le prescrit le Collège de Londres, diffère de cette espèce d'extrait salin fait par infusion, que M. le Comte de la Garaye a nommé *sel essentiel de Quinquina*; ce dernier attire l'humidité de l'air; l'autre, au contraire, reste sec, même en le laissant exposé à l'air pendant plusieurs jours. J'examinerai plus en détail ces différentes préparations de *Quinquina*, à l'article des formules.

L'article qui suit, traite des *extraits gommeux & résineux*. On avoit eu attention, en donnant l'extrait de *quinquina*, de suivre l'usage ordinaire qui consiste à employer l'esprit de vin, & l'eau : mais on a cru devoir examiner attentivement cette méthode. Ce médicament est de la plus grande importance. Il est destiné pour ces estomacs foibles & délicats qui ne seroient pas en état de supporter la quantité nécessaire de cette écorce, si elle leur étoit donnée en substance. Les spiritueux dont nous avons coutume de nous servir pour faire cet extrait, sont tous, sans en excepter l'esprit de *melasse*, (a) empreints d'une odeur & d'une faveur désagréables ; les parties qui forment cette faveur, sont unies très-intimement au flegme, & sont capables de nuire aux estomacs débiles : lorsqu'on se sert d'un tel spiritueux pour tirer la teinture de l'écorce du Perou, on fait évaporer la seule partie spiritueuse ; mais il est presque impossible que le flegme du spiritueux puisse s'évaporer ensuite. L'extrait retient donc en grande partie la faveur désagréable dont le flegme étoit chargé. L'extrait de quinquina fait par l'eau seule, est le plus parfait. Les parties résineuses qui contiennent l'esprit, s'échappent entièrement pendant l'ébullition qu'on fait éprouver à la première décoction. En effet, on peut se convaincre par l'expérience, que lorsque l'écorce a bouilli dans un certain nombre de différentes eaux, l'esprit de vin n'en peut extraire que très-peu de chose. Nous ne croyons pas que le

(a) Sirop qui reste après la cristallisation du sucre : c'est une espèce d'eau mere du sucre.

a cru qu'il étoit plus raisonnable de donner la préférence à des médicamens d'un autre genre. On a appelé ce remède *extrait Cathartique*; parce qu'il a toujours été très-différent dans notre Pharmacopée, de celui qu'a donné *Rudius*, & que les changemens qu'on y a faits depuis peu, l'éloignent encore plus de sa première forme. Il est même singulier qu'on ait donné autrefois le nom de *Rudius* (a) à cette composition, publiée comme un fameux secret de cet Auteur; car excepté le *Turbith*, on trouve le même médicament décrit par *Audernacus*, sous le nom de *extractum solutorium compositum* (b).

L'esprit de vin n'extrait que la partie résineuse de ces substances, & l'on sçait que les extraits résineux de certains purgatifs, surtout de la *Coloquinte* qui fait la base de l'*extrait de Rudius*, causent des tranchées sans purger beaucoup. On peut consulter le Mémoire de feu M. Boulduc sur la *Coloquinte*, & les extraits qu'on en retire. (Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1701.) Il en est de même de l'*Aloës*, dont l'extrait résineux purge très-peu. (Voyez *Junker conspectus therapia generalis*. p. 60. & 61. & *Cartheuser, fundamenta materia medica*. t. 1. p. 612.) Je crois donc qu'on doit préférer le procédé de la Pharmacopée d'*Edimbourg*, qui employe l'eau pour faire l'extrait de *Coloquinte* & celui d'*Hellebore noir*, qu'elle fait entrer dans l'*extrait de Rudius*. On ajoute ensuite l'*Aloës* & la *Scammonée*, & lorsque la masse est refroidie, on y met du tartre vi-

triolé, & de l'huile essentielle de *Gérofle*. On pourroit encore se servir de la formule de l'*Emery*, qui consiste à incorporer la *Scammonée*, le *Turbith*, l'*Aloës*, & les *Trochisques Alhandal* qui sont une préparation de *Coloquinte*, avec le sirop de *noirprun*. L'*Emery* retranche les aromates, & substitue le tartre soluble, qui par le pouvoir qu'il a de diviser les matières résineuses peut diminuer les inconvéniens des purgatifs de ce genre, & corriger, par conséquent, l'extrait de *Rudius* beaucoup plus sûrement que les aromates qu'on y fait entrer. Ce sel est à préférer au tartre vitriolé, qui dans l'occasion présente ne paroît pas convenir. Je donnerai les deux préparations dont je viens de parler à l'article de cette formule.

(a) *Muller. Miravel & Myster. Medico-Chymie*. p. 77.

(b) *De Medecin. Veter. & novâ. Comment.* 2. p. 624.

Les résines pures se dissolvent difficilement dans l'estomac. Cette observation a fait penser qu'au lieu de la résine de Jalap, on devoit donner un extrait plus composé de cette racine (a).

On trouve à la fin de cet article deux extraits ajoutés nouvellement; l'un, est celui du bois de Campêche; l'autre, est l'extrait de Gayac.

On a revu avec attention les procédés de l'article

(a) Il est vrai, que les résines peuvent quelquefois s'attacher aux parois de l'estomac & des intestins, & causer des accidens considérables. Il faut convenir aussi, comme je l'ai fait remarquer dans la note précédente, que certaines résines purgent moins, & causent plus de tranchées, que si on employe ou l'extrait aqueux, ou le médicament en substance; mais toutes les résines ne font pas dans ce dernier cas. La résine de Jalap & celle de Scammonée purgent très-bien: en les donnant avec les précautions convenables & dans un état de division qui les mette hors d'état de se ramasser, & pour ainsi dire, de se pelotonner dans les replis, & dans les cellules du canal intestinal, on ne doit pas craindre le premier inconvénient dont on vient de parler. Les résines purgatives sont même nécessaires dans plusieurs circonstances. Elles conviennent souvent dans ces hydropisies ou l'irritabilité étant presque détruite, on est obligé de recourir aux substances résineuses capables par leur action, de fournir un stimulus puissant, & de mettre en jeu les fibres devenues

presque paralytiques. Un autre avantage qu'on retire des résines purgatives, telle par exemple que celle de Jalap, est de pouvoir les donner en petite dose & sous une forme commode à prendre. Elles purgent aussi bien alors qu'une dose plus grande d'autres purgatifs, qu'un malade ne prend souvent qu'avec une répugnance extrême. On fait entrer les résines purgatives dans des bols, on en forme des émulsions dont le goût n'a rien que d'agréable. J'en donnerai des exemples. Malgré les avantages que je viens de dire, qu'on pouvoit retirer des résines purgatives, il y a des malades dont la constitution délicate & susceptible d'irritation, exclut presque toujours l'usage de ces substances. Il est inutile d'ajouter que dans une disposition inflammatoire, & à plus forte raison dans le cas d'inflammation, on ne doit pas s'en servir, ou du moins les cas où on le peut faire sans danger, sont extrêmement rares, & demandent beaucoup de sagacité & même de hardiesse dans le Médecin.



suivant, qui traite des sels & des esprits salins. On a eu soin de rendre compte de toutes les circonstances qu'on a cru importantes, & capables de faciliter la pratique des différens procédés qui s'y trouvent.

On sçait que lorsqu'on fait des sels qui excitent de l'effervescence, le vrai point de saturation, est le moment où l'effervescence vient à cesser. Personne d'ailleurs n'ignore qu'il est assez difficile de trouver un autre moyen qui puisse faire connoître avec exactitude la juste proportion qui se trouve entre des sels souvent très-différens. Le Comité qui a senti ces difficultés, a fait tous ses efforts pour guider, au moins autant qu'il est possible, celui qui opère, & a marqué par quelle proportion on peut ordinairement approcher du point de saturation.

Il est absolument nécessaire dans le procédé de l'*esprit de nitre dulcifié*, de marquer quelle doit être la quantité de l'*esprit de vin* & celle de l'*esprit de nitre*. Tous les Auteurs se servent indifféremment de toutes les espèces d'*esprit de nitre*; nous croyons, au contraire, qu'on ne doit se servir que de celui de *Glauber*. Autrement, la dose de ce médicament sera toujours fort incertaine. Hoffman n'obmet aucune circonstance dans la description qu'il a donnée de ce procédé: il entre dans tous les détails; il veut, par exemple, que l'on verse l'*esprit de nitre* sur l'*esprit de vin*, & il recommande même de le verser peu à peu (a). Mais cette précaution est absolument inutile. On peut mêler les

(a) *Observ. Physico-Chymic*, l. 2. obs. 4.

deux liqueurs tout de suite (a). Il est de même indifférent la plupart du tems de commencer par l'une ou l'autre de ces liqueurs. Il faut seulement observer de le faire promptement. Nous prescrivons néanmoins de verser l'esprit de nitre sur l'esprit de vin ; parce que cette méthode employée depuis long-tems par nos Chymistes , est la plus sûre , lorsqu'on fait l'esprit de nitre dulcifié en grande quantité , ou lorsque celui qui fait cette préparation , n'y apporte pas toute l'attention nécessaire.

On ne trouvera point dans ce Dispensaire , la manière de distiller l'esprit de nitre & l'esprit de sel en se servant du bol , ou des autres terreux pour intermédiaes ; nous sçavons à la vérité que toutes les Pharmacopées donnent ce procédé ; mais nous avons cru devoir le retrancher ; parce que nous n'employons dans aucune

(a) Tous les Chymistes ont suivi la méthode de Hoffman , & ont recommandé de ne pas mêler les deux liqueurs tout de suite , mais peu à peu. M. Pott est un de ceux qui a le mieux fait sentir les inconvéniens du mélange subit de l'esprit de nitre avec l'esprit de vin. Outre les dangers que court l'Artiste par la rupture des vaisseaux , il se fait une grande déperdition dans les deux liqueurs par l'effervescence considérable qui s'y excite , & qui oblige de tenir ouverts les vaisseaux qui les contiennent. M. Pott recommande aussi de verser toujours l'esprit de nitre sur l'esprit de vin par cette méthode : suivant cet habile Chymiste , l'a-

cide versé sur l'esprit de vin, trouve dans cette dernière liqueur une grande quantité d'eau avec laquelle il s'unit d'abord ; il est donc affoibli & ne peut plus agir sur la partie inflammable de l'esprit de vin , avec autant d'impétuosité. Par ces deux moyens réunis , je veux dire en versant l'acide nitreux sur l'esprit de vin , & en faisant le mélange peu à peu , on prévient tous les inconvéniens qui pourroient résulter de la méthode contraire , soit pour l'Artiste , soit pour la réussite de l'opération. Voyez les Elémens de Chymie , pratique de M. Macquer , tom. 2. pag. 295. & suiv.

formule de ce Livre des esprits tirés par cette méthode. Nous avons cru aussi que le sel *Polychreste*, le *nitre vitriolé*, & le *tartre vitriolé* étant trois sels semblables, on pouvoit supprimer le premier (a), qui est d'ailleurs peu en usage parmi nous.

Nous avons retranché la préparation de la pierre infernale (b), dont nos plus habiles Chirugiens ne se

(a) On fera sans doute étonné que nos Auteurs convenant que les trois sels dont ils parlent ici, sont de la même nature, ils retiennent le *nitre vitriolé* & le *tartre vitriolé*, qui sont absolument semblables. Le sel *Polychreste*, qui est un vrai tartre vitriolé, comme tous les Chymistes le sçavent, est formé de la base du nitre & de l'acide vitriolique contenu dans le soufre destiné à faire détonner le salpêtre. Si le nitre dont on s'est servi n'est pas bien raffiné, & qu'il contienne encore du sel marin, ce dernier se décomposera aussi dans l'opération, sa base se trouvera libre, & s'unira à l'acide vitriolique pour former un sel de *Glauber*: mais ce sel est toujours en très-petite quantité, & si on se sert d'un nitre bien pur, on n'aura que du *tartre vitriolé*. C'est donc avec raison qu'on a retranché cette préparation de la Pharmacopée de Londres, & on devoit faire la même chose dans tous les Dispensaires qui contiennent la préparation du *tartre vitriolé* sous différens noms, tels que *sel de duobus*, *arcanum duplicatum*, ou *nitre vitriolé*. Le sel *Polychreste* pourroit peut-être aussi contenir quelquefois une petite portion de sou-

fre qui n'auroit pas été décomposé pendant l'opération; mais en le dissolvant dans l'eau, & le filtrant comme l'a remarqué M. Baron, de l'Académie des Sciences, dans ses notes sur la Chymie de l'Emery, il seroit aisé de l'en dégager, & de rendre le sel *Polychreste* un vrai *tartre vitriolé*. Il y a une autre préparation du nitre avec le soufre, connu sous le nom de *cristal minéral*, qui diffère du sel *Polychreste*; nous en parlerons dans les préparations.

(b) En Angleterre, on n'entend pas sous le nom de *pierre infernale*, la matière saline qui résulte de la combinaison de l'argent avec l'esprit de nitre, mais ce que nous connoissons en France sous le nom de *pierre à cautere*; c'est-à-dire, une masse formée par évaporation, d'une lessive de sel alkali & de chaux; lessive nommée, *lessive des Savonniers*; parce qu'elle sert à former le savon par son union avec l'huile. La composition que nos Auteurs nomment ici *pierre infernale*, n'étoit donc que la pierre à cautère à laquelle on avoit fait des additions pour la rendre plus caustique; additions que le Comité a retranchées.

servent

servent plus, & nous avons mis à sa place notre *caustique commun très-fort*.

Nous avons donné une nouvelle préparation d'*esprit de sel ammoniac* avec l'esprit de vin sans aucuns aromatiques. On a fait les mêmes changemens dans l'*esprit volatil aromatique huileux* du premier plan.

Nos Chymistes ont beaucoup de peine à faire le *précipité rouge*, que nous nommons ici *mercure corrosif rouge*, quand ils employent leur eau forte commune : cette difficulté a engagé plusieurs Artistes à se servir d'une *Eau forte composée*, décrite dans notre premier plan. Pour ôter tout embarras, il faut distiller l'eau-forte sur une petite quantité de sel marin : nous avons donné ce procédé sous le nom d'*eau-forte composée* (a).

Nous ne nous servons plus pour le savon du procédé de M. Geoffroi (b), quoiqu'il demande très-peu

(a) L'eau-forte composée dont il est parlé dans cet article, est une eau régale assez foible. On mêle un gros de sel marin à seize onces d'eau forte, & on distille jusqu'à siccité. Il est assez difficile de concevoir qu'elle a été la raison qui a engagé les Médecins qui composoient le Comité, à prescrire une eau régale pour la préparation du *mercure précipité rouge*, au lieu de l'esprit de nitre employé par tous les Chymistes & adopté par tous les Dispensaires. Cette opération ne présente aucune difficulté en se servant de l'esprit de nitre, & poussant le feu assez violemment

pour faire rougir la matière : l'eau régale ne paroît pas favoriser la dissolution du Mercure. Au contraire, ce n'est qu'en employant de certaines précautions que ce minéral s'y dissout. (Voyez le Mémoire de M. Homberg sur les dissolvans du mercure. Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1700. pag. 194. & 156.) Au reste, c'est avec raison que le Comité a changé le nom de cette préparation de mercure. On sçait que ce n'est point un précipité.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1739.

d'appareil, & qu'il soit plus aisé pour les Apoticaire (a) : mais les expériences que nous avons faites, nous ont engagés d'adopter une autre méthode. Nous avons fait du savon suivant le procédé de cet habile Chymiste, en nous servant des lessives qu'on employe dans les Manufactures de savon de Londres. Nous l'avons comparé avec d'autres savons faits suivant les méthodes ordinaires, les uns d'une consistance molle, les autres ferme. Nous avons employé pour tous les mêmes matieres, & nous nous sommes servis de l'huile la plus pure. Ayant gardé tous ces savons, nous avons observé que celui qui étoit fait suivant le procédé de M. Geoffroy s'étoit gâté beaucoup plutôt que les autres. Ces derniers n'avoient aucun mauvais goût, tandis que le savon fait par le procédé de M. Geoffroy, étoit devenu rance. Enfin, il nous a paru que par sa méthode, on ne sçauroit parvenir à unir entièrement l'huile & la lessive (b); cette union est cependant

(a) On se seroit de ce procédé dans le premier plan.

(b) M. Geoffroy propose de faire à froid l'union de l'huile avec la lessive. Cette manipulation réussit fort bien, pourvu que la lessive ait été faite suivant les proportions qu'il indique & qu'elle ait été évaporée au degré convenable pour son union avec l'huile. Une autre précaution qui aide à unir le mélange, est de remuer les deux matieres avec une spatule. Ce procédé a été adopté par la Faculté de Médecine de Paris, qui l'a inséré dans son Dispensaire. Plusieurs Apoti-

caires préparent le savon de cette manière, & ce savon est très-ferme, très-blanc, sans aucun mauvais goût, & se conserve pendant plusieurs années. On a donc lieu d'être surpris, que les Médecins qui composoient le Comité, disent dans cet article qu'il est difficile, en suivant le procédé de M. Geoffroy, d'unir entièrement l'huile & la lessive. On ne sçauroit les soupçonner de n'avoir pas apporté toute l'attention nécessaire pour réussir. En lisant le discours dont je présente aujourd'hui la Traduction, on apperçoit qu'il a été composé

nécessaire pour former un savon parfait. Au reste, nous avons cru qu'il convenoit de donner dans la Pharmacopée une préparation du savon, afin qu'on pût avoir ce médicament composé de matieres plus pures que celles dont on se sert communément dans les Fabriques. Si on choisit l'huile d'olive avec attention, le savon sera beaucoup plus agréable que tous ceux qui ont été les plus vantés : nous pensons néanmoins qu'il vaut encore mieux employer l'huile d'amandes, & c'est cette dernière que nous prescrivons.

par des Médecins habiles, exacts observateurs, & qui n'ont rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à la perfection des procédés & des formules qu'ils faisoient entrer dans leur Dispensaire. Je crois donc qu'ils n'ont pû réussir à l'union parfaite de l'huile & de la lessive; parce que cette dernière n'avoit pas les conditions nécessaires pour son union avec l'huile. Ils disent eux-mêmes qu'ils se sont servis pour leurs expériences de la lessive de *Savoniers* de Londres, trop foible apparemment pour former un savon parfait sans le secours de la cuite. Ce défaut d'union dans la lessive & dans l'huile, a dû nécessairement produire le *rance* dont nos Auteurs parlent. On sçait que si l'huile n'est pas bien intimement mêlée à la lessive, soit que cette dernière ne soit pas telle qu'elle doit être, soit qu'on n'ait pas remué suffisamment le mélange, l'huile surnage & se rancit surtout dans un lieu chaud, & ex-

posée dans un vaisseau découvert. Cet inconvénient arrive encore assez fréquemment lorsqu'on fait le savon en très-petite dose : mais en suivant exactement le procédé de M. Geoffroy, il n'arrive aucun de ces inconvéniens. Ce procédé d'ailleurs, comme le Comité en convient, est beaucoup plus simple & plus aisé que celui qui est en usage dans les savonneries. J'ai donc cru que je ferois plaisir à mes Lecteurs de le donner. On le trouvera à la suite de celui de la Pharmacopée que je traduis. Je ferai la comparaison des deux méthodes, & quelques remarques sur les savons en général. Ce composé est devenu d'un grand usage dans la Médecine. On en observe tous les jours de très-bons effets, & c'est avec raison que les Dispensaires en donnent des préparations, toujours à préférer à celles des savonneries les plus renommées, soit pour le choix des matieres, soit pour la manière de les employer.

On a cru devoir changer le nom d'un ou deux médicamens dans le même article, & leur en donner un tiré de leurs effets. On a nommé *sel diurétique*, le sel qu'on appelloit *sel de semert* (a) dans le premier plan. Il y a si long tems que le terme d'*huile de vitriol* est en usage, qu'il semble interdit à un simple Auteur particulier de le changer s'il ne veut qu'on l'accuse de présomption : mais ce qui pourroit être blâmé dans un particulier, devient permis lorsque c'est tout le College qui parle. C'est par cette raison que le Comité qui avoit dessein de réformer tout ce qui lui paroîtroit peu correct dans les noms qu'on a donnés jusqu'à présent, a appelé cette liqueur *esprit de vitriol*, comme elle l'est réellement. Il ajoute seulement l'épithete de *fort*, pour distinguer cet esprit d'un acide plus foible qu'on tire aussi du vitriol, & que dans l'usage on appelle de même *esprit de vitriol*: il a donné à ce dernier le nom de *foible*. La même raison qui avoit fait réformer le nom d'*huile de vitriol*, a de même fait changer celui de l'*esprit acide* qu'on tire du *soufre*, & qu'on a toujours nommé *huile de soufre*. Nous avons abrégé le nom d'une composition donnée dans le premier plan sous le titre d'*esprit d'assa fœtida volatil*. Nous la nommons simplement *esprit volatil fœtide* (b). Il en est de même de l'*esprit volatil huileux* que nous appelons *esprit volatil aromatique*.

(a) Ce sel est encore plus connu sous le nom de *terre foliée du tartre*, ou de *tartre régénéré*.

(b) Il paroîtroit que le premier

nom conviendroit mieux en servant à indiquer les substances qui entrent dans cette composition.

Nous ne ferons que très-peu de remarques sur les articles suivans qui traitent des *huiles Chymiques*, & des *résineux*, & *sulfureux*. Nous ne donnons point ici la préparation du *foye de soufre*; parce que cette préparation ne sert que pour le *sirop de soufre* que nous avons retranché. On ne trouvera point les deux baumes de soufre connus sous les noms d'*anisé* & de *tartarisé* (a); parce que le premier n'est que l'addition de l'huile d'anis au baume simple, & que le second est de très-peu de conséquence.

Nous nommons avec raison *soufre précipité*, ce qu'on appelloit improprement *lait de soufre*, puisque c'est une poudre. Vanhelmont qui ne pensoit qu'à donner des noms qui rendissent les idées extravagantes dont sa tête étoit remplie, avoit donné le nom ridicule de *Gas*, à l'eau imprégnée de la vapeur du soufre. Nous l'avons nommée simplement *eau sulfurée*.

L'article suivant est destiné à la préparation des métaux. On a cru nécessaire d'y donner un procédé propre à purifier le mercure qu'on sçait être souvent impur. La méthode de le révivifier du cinabre est très-

(a) Le baume de soufre anisé est trop connu pour en donner une description. On sçait qu'on y emploie l'huile essentielle d'anis, au lieu de celle de thérébentine. A l'égard du baume de soufre tartarisé, je ne connois aucune Pharmacopée qui en donne la formule. On trouve seulement dans les notes qu'Hoffman a faites sur la Pharmacopée spargyrique de Poterius, qu'il propose de mêler le sel de tartre au soufre, & de cuire ensuite ce mélange avec l'huile de lin. Hoffman propose le baume de soufre fait par ce procédé comme un excellent baume externe, vulnéraire & résolutif. Voyez les notes sur Poterius dans la première Partie du Supplement aux ouvrages de Frédéric Hoffman.



laborieuse : on a cru qu'il suffisoit simplement de le distiller, & de le bien laver ensuite (a).

On a ajouté la préparation connue communément sous le nom de *soufre doré d'antimoine*. Nous l'appellons *précipité*. Les Auteurs qui ont écrit sur la Chymie, veulent que pour faire cette précipitation, on employe le *vinaigre distillé*; mais par ce procédé, on consomme une très-grande quantité de vinaigre. Pour éviter cet inconvénient, nos Chymistes se servent d'un acide plus fort qui est celui du *sel marin* (b). Nous avons adopté cette méthode, après nous être assurés par des expériences répétées, que ces deux préparations avoient les mêmes effets.

Nos Artistes négligent ordinairement de laver le *safran des métaux*. Cette omission rend la préparation du *tartre émétique* très-difficile; elle est cause que ses effets sont incertains. Pour ôter cet inconvénient, nous avons donné dans un article séparé la façon de laver le safran des métaux (c).

(a) Le moyen le plus sûr pour avoir un mercure bien pur, est de le révivifier du cinabre. En suivant le procédé qui est indiqué dans cet article, le mercure pourroit encore contenir des substances métalliques capables d'être entraînées & volatilisées par ce minéral. lorsqu'on le distille sans addition.

(b) Tous les acides sont propres à faire cette précipitation: mais il paroîtroit qu'on devoit préférer l'esprit de vitriol à l'esprit de sel.

Plusieurs Chymistes l'ont employé. M. Meuder, dans son analyse raisonnée de l'antimoine, conseille de se servir de l'acide vitriolique au lieu du vinaigre.

(c) On ne donne ordinairement le nom de *safran des métaux* qu'à la masse résultante de parties égales d'antimoine & de nitre détonnés ensemble, après qu'elle a été pulvérisée & lavée. On nomme *foye d'antimoine*, cette même masse entière, à cause de sa cou-

La maniere imparfaite dont nous venons de dire, que le tartre émétique avoit été fait pendant long-tems,

leur qui la fait ressembler au viscere qui porte ce nom. Il est assez difficile de concevoir quelle raison a engagé le College de changer ces noms reçus depuis long-tems. C'est avec raison que le Comité recommande de laver le *foye d'antimoine*, ou ce qu'il nomme *safran des métaux*, & qu'il ajoute que sans cette manipulation, les effets du tartre émétique préparé avec ce *safran*, sont incertains. En effet, on sçait que l'éméticité des préparations d'antimoine n'étant due qu'aux parties régulines qu'elles peuvent contenir (1), plus ces parties régulines seront débarrassées des autres matières étrangères & capables de brider leur action, plus on sera sûr d'obtenir l'effet émétique que l'on en attend. Le *foye d'antimoine*, ou *safran des métaux* non lavé, contient quelques parties régulines; mais ces parties sont unies à un *foye de soufre* formé par l'union de la base du nitre décomposé pendant la détonation, avec le soufre de l'antimoine. Le *foye d'antimoine*, contient aussi une partie alcaline qui est la base du nitre qui n'a pas trouvé à se combiner avec le soufre; enfin, il y a un peu de tartre vitriolé formé par l'union de l'acide virriolique contenu dans le soufre & ce même alkali du nitre. Il est donc aisé de concevoir que le *foye d'antimoine*

sous un volume donné, contient très-peu des parties, seules propres à exciter le vomissement, & qu'on ne peut être sûr de son effet. Cet effet devient encore plus incertain, lorsqu'on se sert de *foye d'antimoine* pour composer le tartre émétique. Car l'acide du tartre trouvant l'alkali du nitre, s'y unira d'abord, au lieu d'attaquer la partie réguline avec laquelle il a beaucoup moins de rapport qu'avec un alkali fixe. Il y aura donc très-peu de parties régulines de dissoutes: en faisant même évaporer jusques à siccité & sans faire cristalliser suivant la méthode ordinaire; le tartre soluble dont nous venons de parler, se trouve confondu avec le tartre émétique. Un Médecin croyant donner du tartre émétique, ne donnera souvent qu'un sel végétal. On n'a pas ces inconvéniens à craindre lorsqu'on lave le *foye d'antimoine* pour obtenir le *safran des métaux*. Les lotions répétées enlèvent à cette masse les sels qu'elle contenoit. Les parties régulines sont donc plus libres & plus en état d'exercer leur action sur le canal intestinal. Le tartre émétique fait avec cette préparation, aura aussi des effets beaucoup plus certains; puisque l'acide du tartre se portera en entier sur les parties régulines. On n'aura point à craindre le mélange des autres sels, & le Médecin sera plus sûr

(1) Voyez les Mémoires de M. Geoffroy sur l'antimoine. Mémoi-

res de l'Académie des Sciences, ann. 1734 & 1735.

a engagé le Comité à ne pas se servir de la méthode ordinaire, suivant laquelle on employe en préparant le *safran des métaux*, une quantité de nitre bien moindre que celle qui est prescrite par les Auteurs. Il a jugé qu'il valoit mieux s'en tenir à l'ancienne formule. Il avoit mis à la vérité, dans le premier plan une préparation d'un *safran des métaux* qui n'étoit faite qu'avec la moitié de la quantité ordinaire du nitre qu'on y employe. Cette préparation étoit sous le nom de *safran des métaux doux*, *crocus metallorum mitior*. Elle avoit été communiquée au Comité par un de ses membres qui en faisoit beaucoup de cas, & la regardoit comme un des antimonialaux les plus doux, qui convenoit quand il falloit donner ce minéral en substance, & dont il disoit avoir vû de très-bons effets. Le Comité n'a aucune raison de penser autrement; cependant les expériences qu'on lui a dit avoir été faites sur le *safran des métaux*, préparé de cette manière, & comparé avec ceux qui sont faits par les autres méthodes, l'ont engagé à suspendre son jugement: il va néanmoins donner dans ce discours ce procédé qui lui a été communiqué par son Auteur.

de l'effet de son remède. Les réflexions du Comité sur cet article sont donc très-importantes. J'ai cru devoir les étendre, en empruntant de nos meilleurs Chymistes les raisons qui font sentir la nécessité du précepte du Comité. Voyez les élémens de Chymie de M. Macquer, tom. 1. &

les notes de M. Baron sur la Chymie de Lémery, aux articles de l'antimoine & du tartre émétique. J'examinerai encore la composition du tartre émétique à l'article des formules, & je donnerai la préparation de la Pharmacopée de Paris.

On

On mêle l'antimoine avec moitié de son poids de nitre : on jette le mélange dans un creuset qu'on a fait rougir. Le tout s'enflamme, & si on pousse le feu suffisamment, le mélange se fond ; il s'en sépare des scories comme dans l'autre procédé : mais si le feu n'est pas assez violent, il ne se fait ni fusion, ni séparation des scories. Celui qui a proposé ce procédé au Comité, le fait ordinairement à un feu moins fort (a).

Nous avons supprimé quelques autres préparations d'antimoine, de même que le *magistere de bismuth*. Nous regardons ces préparations antimoniales comme assez inutiles. En effet, la *céruse d'antimoine*, & le *bezoard minéral*, ne diffèrent du *diaphorétique minéral* ordinaire, que par la manière dont on réduit en chaux la partie réguline de l'antimoine (b).

(a) Quoiqu'on donne à ce dernier safran des métaux, le nom de *safran des métaux doux*, il doit être un peu plus émétique que celui dont on vient de parler. La petite quantité de nitre qu'on employe, ne suffit pas pour dissiper assez de phlogistique, pour qu'il ne reste que peu de parties régulines. Il est vrai, que cette petite quantité de nitre ne peut pas en même tems se saisir de tout le soufre de l'antimoine. Ce soufre restant avec la partie réguline, la couvre, & empêche une partie de son action : mais ce soufre excédent & qui pourroit adoucir cette préparation, est dé-

truit par la calcination que l'on recommande. Ainsi, la partie réguline qui n'a souffert que peu de décomposition, se trouve presque à nud. La méthode dont se sert l'Auteur de ce procédé, & qui consiste à ne pas donner un feu violent, seroit à préférer, puisqu'il se dissiperoit moins de soufre : mais il paroît que ce foye d'antimoine seroit toujours peu certain dans ses effets, & que le Comité lui a préféré avec raison le procédé dans lequel on employe parties égales de nitre & d'antimoine.

(b) L'antimoine diaphorétique est une chaux d'antimoine qui a

Le Comité a été fort surpris d'apprendre qu'on l'accusoit de négligence dans le procédé qu'il a donné du *sublimé corrosif*. Dans ce procédé, il veut qu'on se serve d'un peu d'ancien *sublimé* pour faciliter le mélange des matieres. On n'a jamais eu dessein de donner dans cette Pharmacopée toutes les différentes méthodes dont on peut se servir pour chaque opération. On s'est contenté de prescrire celles dont la pratique a paru la plus facile & la meilleure. S'il se trouve quelque opération qui soit contraire à la bonne méthode, on doit plutôt s'en prendre aux Artistes qu'à la façon dont l'opération est décrite. Dans le procédé dont nous venons de parler, le Comité ne sçauroit proposer au College de faire le sublimé cor-

perdu tout son phlogistique par sa détonation avec une grande quantité de nitre. La *céruse d'antimoine*, nommée aussi *matiere perlée*, est une chaux d'antimoine très-attenuée & mêlée à la terre qu'a fourni le nitre en se décomposant. On retire cette matiere des lotions de l'antimoine diaphorétique, en y versant un acide. Cette matiere ne peut se réduire en régule comme l'antimoine diaphorétique, auquel on redonne la forme métallique par l'addition du phlogistique. Enfin, le *bezoard minéral* est aussi une vraie chaux d'antimoine; il se fait avec du *beurre d'antimoine*, ou de l'antimoine dissout dans l'esprit de sel auquel on ajoute de l'esprit de nitre. On forme par ce moyen une eau régale, vrai dissolvant du régule d'antimoine. On

calcine ensuite, afin d'enlever tout ce qui est acide, & de réduire l'antimoine à une pure terre réguline ou chaux antimoniale dépouillée de phlogistique. On voit donc que ces trois préparations ne diffèrent que par une partie de la terre du nitre qui est mêlée aux deux premières & par le plus ou le moins de facilité qu'elles ont à reprendre leur forme métallique. Ces propriétés peuvent constituer des différences Chymiques; mais elles ne peuvent être d'une grande conséquence en Médecine. On peut se passer très-aisément de la *céruse d'antimoine* & du *bezoard minéral*, quand on a l'*antimoine diaphorétique*. Peut-être ce dernier n'est-il pas lui-même d'une grande utilité.

rosif autrement, parce que l'addition d'une petite partie de sublimé qu'il propose, lui paroît très-propre à faciliter le mélange des matieres dont dépend le succès de l'opération. En effet, il falloit trouver un moyen qui fût capable de diminuer l'adhésion des parties du mercure les unes aux autres, & qui pût aider en même-tems à le mêler avec les autres matieres qu'on est obligé de lui joindre. Rien ne remplit mieux ces vûes qu'une petite quantité de sublimé, qui étant de la même nature que le médicament qu'on se propose de faire, est sûrement ce qu'il y a de plus convenable. L'Artiste ne peut donc trouver rien qui rende son opération plus facile, puisqu'il est d'ailleurs sûr de trouver du sublimé dans tous les endroits où il pourra se procurer les autres matieres dont il a besoin pour ce procédé.

Nous avons changé les noms de quelques préparations qui se trouvent dans cet article. On a proposé au Comité de donner le nom de *mercure calciné*, à ce qu'on appelloit mal-à-propos, *mercure précipité par lui-même*. Le Comité n'a pu qu'approuver un tel changement. C'est avec aussi peu de raison qu'on avoit donné le nom de *précipité* au *mercure précipité rouge*: nous le nommons *mercure corrosif rouge*, pour le distinguer du *sublimé corrosif*. Nous avons donné à ce dernier l'épithète de *corrosif blanc*: nous ne nous servons plus du terme de *calomelas*; mais nous prescrivons à l'article du sublimé doux de répéter la sublimation six fois. C'est à cette opération qu'on don-

noit auparavant le nom de *calomelas* (a). Nous avons nommé simplement *mercure corallin*, ce que l'on appelloit *arcane corallin*. On auroit tort cependant de croire que ce terme d'*arcane*, même dans la bouche de Paracelse, voulût exprimer un remède, connu seulement des adeptes les plus parfaits. Ce terme n'a été donné qu'aux médicamens dont les effets étoient obscurs, & que l'ancienne école connoissoit sous le nom de médicamens qui agissoient par toute leur substance *totâ substantiâ* (b).

Le nom de *turbith minéral*, n'est qu'un titre imaginaire donné à un médicament, qu'on doit plutôt nommer *mercure émétique jaune*. Parmi les antimoniaux, il semble qu'il vaut mieux nommer *safran d'antimoine*, ce qu'on connoît sous le nom de *safran des métaux; caustique antimonial*, ce qu'on a nommé *huile ou beurre d'antimoine*. Enfin, il paroît

(a) Les Auteurs qui se sont servis du terme de *calomelas*, ont toujours entendu comme on le dit dans cet article, le *mercure doux sublimé six fois*. On trouve l'explication de ce mot dans Riviere, à la fin de ses observations, sous le titre d'*Arcana Riveriana*. On l'y nomme *Calomenas Turqueti*, ce qui doit faire juger que Turquet de Mayerne, Médecin, & espèce d'Empirique Anglois, dont nos Auteurs ont parlé dans leur discours, a été un des premiers à donner ce nom au mercure doux qu'on fait sublimer six ou sept fois.

(b) Paracelse dans les endroits où il parle clairement, explique ainsi ce que veut dire cette expression.  
 „ La différence qui se trouve entre  
 „ les arcanes & les médicamens,  
 „ est que les arcanes agissent par  
 „ leur nature, ou par leur essence,  
 „ & les médicamens par les élémens  
 „ contraires. Les médicamens agissent  
 „ ainsi: le froid est contraire au  
 „ chaud, l'abondance est ôtée par la  
 „ purgation. Les arcanes sont d'une  
 „ nature directement contraire à  
 „ l'ennemi qu'ils ont à combattre,  
 „ à peu près comme un Athlète qui  
 „ combat contre un autre. „ Paragran. tractat. 2. p. 203.

plus raisonnable de donner le nom de *chaux d'antimoine* à la préparation nommée *antimoine diaphorétique*, jusqu'à ce qu'on soit plus assuré que ses effets doivent lui faire donner ce nom.

Le Comité avoit déjà changé le nom d'*ens veneris*, non-seulement pour donner à ce médicament une autre dénomination tirée de ses effets; mais encore pour éviter qu'on ne se servît dans cette préparation du *vitriol bleu*: erreur où sont tombés ceux qui ont rédigé notre Pharmacopée, & dans laquelle ils ont été suivis par plusieurs Dispensaires (a). Cette méprise est d'autant plus surprenante, que M. Boyle, qui est l'Auteur de ce procédé, se servoit du *vitriol ferrugineux*. Nous en avons la preuve dans le compte qu'il rend de cette opération: il décrit la couleur de cette préparation, & marque expressément que la teinture de noix de galle lui communique un noir d'encre (b). Il est vrai que M. Boyle ne connoissant pas bien la nature du vitriol dont il se servoit, donne à cette composition le nom que nous avons changé, & lui attribue les effets du cuivre (c). Il y a plusieurs espèces de vitriol. Le fer est presque le seul métal qui entre dans notre *couperose*: le vitriol bleu, dont se servent les Chirurgiens, est rempli de cuivre, & contient aussi une petite quantité de fer. Le fer domine dans les vitriols de Dantzick & de Goslar,

(a) *Pharmacopœa. Paris. & Edimburg.* || la production de la volatilité; chap. 5.

(b) *Expériences & remarques sur* || (c) *Usage de la Physique expérimentale, p. 11. §. 1. Essai 5.*



que M. Boyle prescrit pour l'opération de l'*ens veneris*. Il est vrai qu'il s'y trouve aussi du cuivre : mais il est en si petite quantité, qu'en se servant de l'un de ces deux vitriols pour l'opération dont nous venons de parler, les Phénomènes seront les mêmes qu'avec notre couperose. Si au contraire, on se sert du vitriol bleu, on appercevra un changement total. On ne sçauroit calciner au rouge (a) ce dernier vitriol, quoique M. Boyle exige cette circonstance pour son opération. Il en est de même du sel, qui dans la première sublimation n'est pas jaune; mais d'un bleu verdâtre. Ce n'est qu'en répétant les sublimations qu'il devient par degré plus pâle, & enfin le fer qui est dans ce vitriol, donne la couleur qu'ont naturellement les fleurs martiales à la première sublimation. On peut donc assurer que lorsque M. Boyle a prescrit de se servir du vitriol de Hongrie pour faire l'*ens veneris*, ou il n'entend pas le vitriol bleu ordinaire, comme on l'a toujours pensé, ou il n'a jamais fait cette préparation en employant un vitriol de cette espèce (b) (c).

(a) En poussant le feu très-fortement, on peut changer cette chaux en une masse solide, mais cassante, dont la couleur approchera du rouge foncé, que prend le cuivre quand il est trop raffiné: mais je n'ai jamais observé que par la calcination seule, on pût lui donner la couleur rouge.

(b) Il est assez probable que comme en Angleterre nous avons toujours donné au vitriol bleu, le nom de vitriol Romain, quoique

les Auteurs étrangers appellent toujours ainsi le vitriol verd (1), nous avons pû de même donner le nom de vitriol de Hongrie, à une autre espèce que celle qui est connue partout ailleurs pour le vitriol bleu. Ce qui confirme cette idée, est que M. Boyle parle du vitriol de Hongrie comme étant assez rare.

(c) L'illustre Boerhave qui avoit

(1) Voyez plus bas dans ce discours, les observations du Comité sur la Thériaque.

On trouve les eaux distillées après les articles dont nous venons de parler : ces eaux sont en grand nombre dans notre dernière Pharmacopée , puisqu'en comptant les eaux simples , & les eaux composées , elles montent environ à cent trente. Le Comité ayant remarqué que toutes ces eaux , excepté un très-petit nombre , étoient distillées chacune séparément avec l'eau simple , & avec l'esprit-de-vin , les a jugées pour la plupart inutiles , & a cru par conséquent , qu'il falloit les retrancher. Malgré cette réforme (a) , il en restoit encore beaucoup , puisqu'il y avoit encore plus de cinquante eaux spiritueuses , ou composées. Le Comité a examiné de nouveau ces articles , & les a envisagées du côté de l'usage dont elles pouvoient être dans la pratique de la Médecine.

On peut considérer les eaux distillées sous deux points de vûe différens : ou elles servent de véhicu-

donné le procédé de l'*ens veneris* d'après Boyle , avoit déjà fait à peu près les mêmes remarques. Il dit dans ses *Elémens de Chymie* , qu'on devoit plutôt nommer cette préparation *ens martis* qu'*ens veneris* , & qu'elle ne mérite ce dernier nom , que lorsqu'elle est préparée avec une chaux de cuivre. Il se sert du vitriol verd de Goslar , que Boyle employoit aussi , & il observe qu'un seul grain de cette matière sublimée , teint en noir d'encre , une grande quantité d'infusion de noix de galle. On sçait d'ailleurs que le vi-

triol verd de Goslar , est un vitriol ferrugineux , qui tient à la vérité un peu du cuivre , ce qui le fait paroître quelquefois d'un bleu verdâtre , suivant la remarque d'Hoffman : mais le fer y domine , & souvent même à peine y a-t-il un vestige de cuivre. Tout démontre donc que l'*ens veneris* de Boyle , n'est qu'une préparation semblable à celle qu'on connoît sous le nom de fleurs martiales.

(a) C'est-à-dire , après les corrections que fit le Comité dans son premier plan.

les à des remèdes qu'elles rendent plus efficaces, ou bien elles méritent d'avoir place dans le Dispensaire par les vertus que la pratique a fait reconnoître qu'elles avoient en elles-mêmes. Dans la première circonstance, on doit chercher à les rendre les plus agréables qu'il est possible. Les eaux distillées, dont nous nous servons à présent, n'ont été en général, mises en usage que parce qu'on les a cru propres à combattre quelque maladie, & on a peu consulté le goût des malades en les composant. Quelques-unes cependant ont été conservées pour servir seulement de véhicule: mais on n'a point songé à corriger ce qui pouvoit alors les rendre moins propres à cet usage, c'est-à-dire, qu'on s'est peu embarrassé de leur goût & de leur odeur. Par exemple, on avoit d'abord donné le nom imposant d'eau *épileptique* à l'eau de *Pivoine composée* (a). Quoiqu'il fût difficile de trouver à présent un Médecin qui attribuât une grande vertu à cette eau, on n'a pas laissé de continuer à s'en servir, comme d'un véhicule; mais il paroît que la seule raison de cet usage vient de ce qu'elle est un peu moins chargée de drogues que les autres eaux. D'ailleurs, si on en ex-

(a) Cette eau de Pivoine composée, se trouve dans la Pharmacopée de Londres, imprimée en 1722. Elle est peu différente de l'eau *épileptique* du Dispensaire de la Faculté de Médecine de Paris. C'est une eau spiritueuse où l'on fait entrer plusieurs plantes aromatiques, telles que le Romarin,

le Stœchas, la Lavande, &c. On y met la Cannelle, le Macis, le Castor, & les substances qu'on a regardées comme antiépileptiques, telles que la Pivoine mâle, le Guy de chêne. On ajoute le suc ou l'eau distillée de Cérises noires, & on distille.

cepte

cepté les aromates; on y trouve encore beaucoup d'ingrédiens aussi désagréables au goût qu'à l'odorat. Toutes ces raisons ont porté le Comité à mettre sous les yeux du College, une nouvelle classe d'eaux distillées, sans s'arrêter à celles qui sont déjà reçues. De peur qu'on ne l'accusât de trop de précipitation, il a cru que malgré les peines inséparables de pareils travaux, il étoit nécessaire d'examiner encore de nouveau par la distillation, les différentes substances qu'il a conservées dans les eaux de son premier plan. Il ne s'est pas contenté d'examiner chacune de ces substances en particulier; mais il les a diversement combinées les unes avec les autres. C'est après toutes ces recherches que le Comité a réduit tous les ingrédiens qui doivent entrer dans les eaux distillées aux classes suivantes. Les aromates, les bayes & les semences nommées *chaudes*, les herbes odorantes, les fleurs & les fruits, & enfin les matieres auxquelles on reconnoît un goût & une saveur piquante. Le Comité a remarqué en même-tems que ce qui contribuoit le plus à rendre les eaux distillées agréables, étoit de les composer très-simplement (a).

(a) Lorsque les Arabes introduisirent dans la Médecine l'Art de la distillation, l'eau rosé fut presque la seule eau distillée dont on fit usage. Cette eau n'étoit même ordinairement employée que pour l'agrément, ou du moins elle ne servoit qu'à l'extérieur. On s'en tenoit aux décoctions dont les Médecins Grecs s'étoient toujours servis, & dont ils avoient

transmis les formules: mais quelque tems après, on commença à distiller des eaux composées de différentes substances qu'on y faisoit entrer. *Guillaume de Salicet*, qui pratiquoit la Médecine vers le milieu du treizième siècle (1), paroît être le premier qui ait employé des eaux distillées compo-

(1) Il mourut en 1280. Voyez l'Histoire de la Médecine de Freind.

En partant de ces principes, le Comité a conservé l'eau de *canelle*, & propose une eau aroma-

fées. Il recommande pour les maladies des yeux, deux de ces eaux, dont il dit avoir éprouvé de bons effets pendant le cours de sa pratique. Le nombre de ces eaux fut encore très-peu considérable pendant long-tems; & il ne paroît pas que les Médecins les missent beaucoup en usage, du moins pour l'intérieur. Enfin, lorsque la Chymie commença à faire des progrès, & à s'emparer (si j'ose m'exprimer ainsi) de la Médecine; le nombre des eaux distillées augmenta tout d'un coup, à un tel point, qu'il n'y eut presque aucune substance, du moins parmi les végétales & les animales, dont on ne crut pouvoir tirer par la distillation, le principe qui les rend efficaces. On imagina même que celles dans lesquelles on avoit reconnu jusques alors peu de vertu, pouvoient par le moyen de la distillation se débarrasser des entraves qui retenoient dans l'inaction l'agent salutaire qu'on obtenoit par ce procédé. Tout concouroit à accréditer l'usage de ces eaux. Leur limpidité, l'odeur suave & le goût agréable de quelques-unes, étoient propres à les faire recevoir dans la pratique. Un Médecin se félicitoit de pouvoir donner à ses malades une boisson dont la couleur & la consistance étoient bien différentes de celle de ces décoctions souvent si dégoûtantes, & dont il croyoit les vertus fort inférieures à celles de l'eau distillée.

On ne se contenta pas de donner ces eaux simples: on mêla plusieurs substances, ou plutôt suivant la remarque du Comité, on les entassa les unes sur les autres, sans examen, sans choix, sans distinguer celles dont on pouvoit espérer d'obtenir par la distillation un principe doué de quelque efficacité, d'avec celles qui n'en pouvoient fournir par ce moyen. Tel fut l'abus qu'on fit d'une découverte utile. Cet abus subsiste encore aujourd'hui. Il n'y a presque point de Dispensaire, où le nombre des eaux distillées ne monte à plus de cent. Dans la Pharmacopée de Madrid, on trouve plus de cent cinquante de ces eaux, dont près de cinquante sont inodores. Cependant ces dernières sont peu utiles. En effet, il semble que par le degré de feu employé dans la distillation de ces eaux, on ne peut obtenir que ce principe mobile & volatil, prêt à s'échapper au moindre degré de chaleur, qu'on fait éprouver à la plante ou à la substance qui le contient. Ce principe nommé par Boerhave *esprit recteur*, domine dans les plantes aromatiques, & généralement dans toutes les substances qui ont de l'odeur. Le College de Londres n'admet que ces substances dans les eaux distillées qu'il prescrit dans son Dispensaire.

Plusieurs Chymistes éclairés, se sont élevés depuis quelque tems contre l'usage des eaux distillées

tique légère, faite avec la *muscade*. Cette eau ne diffère pas beaucoup de l'eau néphrétique de l'an-

des plantes inodores. Quelques Auteurs ont été encore plus loin. Ces eaux, ont-ils dit, ne sont que de l'eau pure distillée. Je ne sçais cependant, si on ne peut pas douter de cette assertion, malgré le ton d'assurance de quelques Ecrivains modernes, accoutumés à décider souverainement non sur des observations sages, multipliées & dictées par le seul desir de connoître la nature, mais sur des idées hypothétiques qui souvent ne leur appartiennent pas, & qu'ils ont presque toujours mal saisies. Quand on examine ces eaux avec attention, on trouve qu'elles ont presque toutes une odeur marquée, différente à la vérité de celle de la plante dont elles ont été tirées; cette dernière n'ayant communément qu'une odeur herbacée; mais l'odeur de ces eaux indique nécessairement qu'elles contiennent des parties étrangères à l'eau commune. Dans les eaux distillées de la plupart des plantes inodores, telles que la *Pariétaire*, la *Bourrache*, le *Plantin*, &c. l'odeur approche d'une odeur foible de *Raisfort*. Dans l'eau distillée de *scabieuse* on trouve une légère odeur de *Rosés*. L'eau distillée de *Chicorée*, suivant l'observation du célèbre M. Rouelle, contient aussi quelque chose qui diffère de l'eau commune. On voit donc que ces

eaux ne sont pas de l'eau pure, & qu'elles contiennent d'autres principes que l'eau commune distillée. Je sçais qu'on peut m'objecter, que les eaux dans lesquelles j'ai observé une odeur particulière, avoient peut-être été distillées sans attention, & avoient éprouvé un degré de feu, supérieur à celui de l'eau bouillante, capable par conséquent de produire un commencement de décomposition dans la plante. Il ne seroit donc pas étonnant, ajouteroit-on, que ces eaux eussent de l'odeur; parce qu'alors elles contiendroient ou une portion d'huile empyreumatique, ou un peu d'alkali volatil, qui se seroit formé dans le tems que la plante auroit éprouvé un degré de chaleur trop considérable: mais je répondrai que les eaux distillées, dans lesquelles on remarquoit l'odeur dont je viens de parler, avoient été distillées au *Bain-marie*. Ainsi on ne peut former aucune difficulté à cet égard.

Malgré ce que je viens de dire pour prouver que les eaux distillées des plantes inodores, sont différentes de l'eau commune, je suis bien éloigné de penser que ces eaux ayent les vertus qu'on a voulu leur attribuer. On ne sçauroit communiquer aux eaux distillées, dit l'illustre Boerhave (1), *les vertus astringentes, nourrissantes,*

(1) *Vires Plantarum astringentes, olentes, consolidantes, demulcentes, emollientes, farinosa, gelatinosa, refri-*

*gerantes, siptics, numquam hâc arte aquis his communicari queunt: sed querenda in totâ planta compage, vel in*

lxxvj      E X P O S I T I O N  
cien Dispensaire. Car les fleurs d'épine blanche sont  
de trop peu de conséquence pour faire porter leur

adouçissantes, émollientes, stiptiques & rafraichissantes que possèdent les plantes dont elles ont été tirées. On ne sçauroit faire passer dans ces eaux leurs parties farineuses & gélatineuses. C'est dans toute la plante, ou du moins dans les parties les plus fixes qu'on doit les chercher. Il ajoute, ne regarderoit-on pas comme ridicule, l'Artiste qui voudroit trouver dans une eau d'orge distillée, vappide, & sans action, des parties propres à fournir la nourriture la plus légère? . . . C'est vainement qu'on attribueroit à l'eau distillée de Plantin, les grandes vertus que possède cette plante, &c. Il est ridicule, en effet, d'espérer qu'on retirera une eau qui contiendra les vertus d'une plante, si elles ne sont dûes qu'au nitre, ou à d'autres sels qui ne peuvent s'élever pendant la distillation qu'on en fait au Bain-marie, ou à un degré de chaleur à peu près semblable. Telles sont la Pariétaire, la Bourrache, la Buglose, le Pourpier, le Plantin, &c. Les amers sont dans le même cas. Tous les amers suivant la remarque d'Hoffman (1), donnent des eaux distillées dont la saveur est douce. Ce qui prouve évidemment, ajoute ce Sçavant Médecin, que l'amertume réside dans des parties

parte ejusdem fixiore: nonne ridiculus, qui in aqua stillatitia hordei inertis, vapidaque, nutrimentum vel leve querit? . . .

(1) Amara omnia aquas dulces præbent manifestò documento amaritiam in sale quodam terreo residere. Frider. Hoffman,

salines & fixes. C'est donc sans raison qu'on tire une eau distillée de la petite centaurée. Ce n'est que dans l'infusion ou la décoction, enfin dans l'extrait de cette plante que son amertume & ses vertus résident. Je ne dis rien des eaux distillées d'orge & des autres farineux. Jamais les parties gélatineuses, ni les mucilages ne peuvent s'élever dans la distillation au Bain-marie, & on les décomposeroit en leur faisant éprouver un degré de chaleur plus considérable. Je ne parlerai pas non plus des eaux distillées prétendues restaurantes des chapons, des cocqs & autres viandes. On en sent l'absurdité, & elles ne sont plus employées que par quelques misérables Charlatans, assez heureux pour trouver encore des gens crédules dignes d'être leurs duppes.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit dans cette note, qu'il n'y a que les substances odorantes, dont l'énumération seroit ici superflue, qui puissent fournir par la distillation des eaux dont on doive attendre quelque utilité. Les eaux distillées tirées des substances dans lesquelles on n'observe pas une odeur marquée, sont à la vérité différentes de l'eau commune dis-

inimitabiles plantaginis vires, frustra aque ejusdem imputas, &c. Herman. Boerhave. Elementa Chemiæ, t. 2. p. 50.

in notis ad Pharmacopeam Spargiricam Poterii. Supplem. Par. 1.

nom à l'eau distillée. Le Comité ne prescrit que les eaux de *Carvi*, & de *petit Cardamome*, pour toutes les eaux distillées tirées des semences; ce ne seroit assurément pas perfectionner ces deux eaux, que d'y ajouter quelque chose. Les semences d'*Anis* fournissent une eau utile, mais dont l'odeur est désagréable à tous ceux qui n'y sont pas accoutumés. Le Comité pense que l'*Angélique* en est un bon correctif. On ne sçauroit, en choisissant parmi les médicamens les plus agréables, en prendre un troisième, sans altérer la composition: l'eau distillée de *Bayes de Genievre*, mérite aussi d'être corrigée. Le Comité y ajoute dans ce dessein, les semences de *Carvi* & de *Fenouil*, & pense qu'il vaut mieux s'en servir ensemble, que d'employer seulement une de ces graines. Une des

tillée, & contiennent quelque principe qu'on n'a pas encore examiné jusques à présent: mais ce principe, quel qu'il soit, ne peut tenir lieu de ceux dont dépend l'efficacité de ces sortes de substances. On peut donc débarrasser la Pharmacie des eaux distillées de cette espèce. Il est vrai que par une espèce d'habitude qui tient beaucoup de la routine, les Médecins continuent dans plusieurs pays à s'en servir, sans penser que ces eaux sont non-seulement privées de vertu, mais encore qu'elles sont souvent d'un goût plus désagréable que les décoctions des plantes dont elles sont tirées. On trouve même dans les écrits de plusieurs Médecins célèbres que

ces Auteurs faisoient un usage fréquent de ces eaux. On est étonné, par exemple, de voir Stahl, prescrire fréquemment dans son *Collegium casuale*, les eaux distillées de *Plantin*, de *Bourrache*, d'*Euphrase*, & de plusieurs autres plantes incapables de communiquer leurs vertus à leur eau distillée. Mais que ne peuvent point les usages reçus, même sur les grands hommes? On peut cependant esperer que la plus grande partie des Médecins suivront l'exemple du College de Londres, & banniront enfin ces eaux inutiles, la plupart d'un goût insupportable, & toujours plus cheres que les décoctions ou les infusions dont elles n'ont pas les vertus.



eaux distillées qui mérite le plus de corrections, est l'eau de *Raifort sauvage*. On unit très-à-propos à cette racine, le *Cochlearia de jardin*. L'odeur & le goût sont les mêmes quoiqu'assez désagréables; mais il est aisé de les corriger, en y ajoutant la *noix Muscade*. Cet Aromate ôte ce goût désagréable, sans communiquer le sien; parce qu'il est pour ainsi dire, perdu dans celui de ces plantes. De même, l'écorce d'Orange qui remplit une partie de l'intention qu'on a en donnant ce médicament, donne une odeur fort agréable. L'eau distillée d'écorce d'Orange, ne demande aucune addition. Cependant, comme on sçait que dans les fièvres, & dans quelques autres incommodités, les malades se dégoûtent aisément des remèdes; les eaux distillées surtout si on en continue long-tems l'usage, doivent être très-légèrement chargées de quelque odeur que ce soit, quand même elle seroit agréable. C'est dans ces vûes que le Comité prescrit de composer l'eau d'écorce d'Orange, avec une petite quantité de cette écorce. En effet, quoique l'odeur de cette eau plaise assez généralement, elle seroit capable de dégoûter à la fin, si elle étoit trop forte. L'eau de *noix Muscade*, est très-légèrement imprégnée de l'odeur de cet Aromate, & remplit les mêmes intentions. On peut mêler ces deux eaux ensemble, & le goût qui résulte de ce mélange est très-agréable. Il est difficile de trouver quelques eaux distillées parmi celles qui sont en usage, qui répondent à des vûes si importantes: on peut regarder l'eau de *Pivoine composée*, comme une

des plus parfaites que nous ait données notre Pharmacopée. Le Comité recommande l'usage des eaux Aromatiques simples de *Menthe*, de *Pouillot*, de *Romarin*, & il le préfère aux mélanges qu'on en pourroit faire. On a donné dans ce Livre un *esprit de Lavande*, fait avec cette plante seule: au lieu de l'*esprit de Lavande composé*, qui étoit dans la dernière Pharmacopée, on prescrit une teinture de cet esprit, composée avec une dose convenable d'*esprit de Romarin*.

Le Comité dans l'ordre qu'il s'est proposé, n'a ajouté aucune substance aux eaux distillées, sans une raison particulière. Il n'y a peut-être point dans toutes nos Pharmacopées, de formules plus irrégulières que nos eaux composées, par la quantité de drogues superflues, & par le peu d'ordre qu'on leur a donné jusques à présent: on peut même assurer qu'il se trouve très-peu de ces eaux qui soient à l'abri de la critique. On prescrit communément l'*eau d'Absynte plus composée* avec des infusions amères. Le Comité vient d'employer tous ses soins pour trouver une infusion amère qui fût le moins désagréable qu'il est possible, & tout lui faisoit espérer qu'il avoit réussi; mais cette eau d'Absynte qu'on a ajoutée, & dont le goût est si dégoûtant, rend toutes ses peines inutiles. En effet, on ne peut reprocher à l'*eau d'Absynte, moins composée* d'autre mauvais goût, que celui qui vient de l'Absynte elle-même. On se sert très-rarement à présent de l'*eau d'Angélique plus composée*. Cette eau n'est presque formée que d'Angélique &

d'Aromats : car on ne compte pour rien le safran & les semences de Cardamome qui y sont en si petite quantité, qu'il ne se trouve que deux gros de ces substances sur seize pintes d'eau : ce qui ne fait pas un quart de grain par once. Personne ne donne plus à présent à l'eau *épidémique* les vertus que son titre paroît renfermer. Son goût n'est que celui de l'*Angélique* devenu très-désagréable par l'addition de quantité de drogues qui le sont déjà beaucoup par elles-mêmes. On trouve dans l'eau de fleurs de *Camomille composée*, beaucoup de semences chaudes, & de plantes dont la quantité ne fait que rendre le goût de cette eau très-mauvais. L'eau de *Brione composée*, avoit été faite pour servir de véhicule à un médicament peu agréable. Cependant, au lieu de l'avoir composée dans la vûe de diminuer ce désagrément, on n'y a fait entrer que des matieres dont le goût est aussi désagréable. En augmentant un peu la dose des substances qu'on y fait entrer, on pourroit se passer de cette eau, & se servir d'un véhicule beaucoup plus agréable (a). On trouvera ce que l'eau d'*Etienne*

(a) Outre que cette eau, comme on voit, est de peu de conséquence, il y a encore une raison fort importante qui doit la faire rejeter. Dans notre première *Pharmacopée* elle étoit nommée Eau *hystérique*, & c'est encore sous ce nom qu'elle est connue vulgairement. La plupart de nos femmes de condition n'ont contracté la pernicieuse habitude où elles sont de boire des liqueurs fortes, que par l'usage journalier qu'elles ont fait de cette eau, & de quelques autres semblables, s'imaginant que c'étoit à titre de remèdes qu'elles en usoient. Les spiritueux, il est vrai, peuvent soulager pour un moment dans les langueurs si communes aux hypochondriaques & aux femmes hystériques ; mais ces malades ressentent

avoit

avoit de meilleur dans les autres eaux que le Comité a déjà données (a) : mais dans l'eau d'Etienne, tout s'y

bien plutôt aussi les mauvais effets qui suivent l'usage trop long-tems continué des liqueurs de cette espèce (1).

(a) C'est-à-dire, dans le plan devant lequel on avoit mis cette Préface.

(1) La remarque par laquelle finit le Docteur Pemberton, est très-importante dans la pratique. Rien n'est si commun que l'abus qu'on fait aujourd'hui des volatils & des spiritueux dans toutes les affections nerveuses, & surtout dans les maladies hystériques qui attaquent les femmes, & qu'on nomme communément, *vapeurs*. La Médecine paroît être devenue, pour ainsi dire, *tonique*. On ne songe qu'à redonner du ressort, à solliciter vivement les fibres qu'on croit voir toujours dans un relâchement & une *atonie* capables de produire les plus grands accidens. On travaille en conséquence, & on donne quelquefois avec un succès apparent, des sels volatils, des eaux & des teintures spiritueuses, des huiles essentielles aromatiques, des Gommés-résines douées d'un principe éthéré, capable à ce qu'on imagine, de se porter sur les fibrilles nerveuses, de leur causer une irritation salutaire & propre à empêcher les effets dangereux du relâchement qu'on croit appercevoir dans toutes les maladies nerveuses indistinctement. Je ne parle pas de ces Médecins qui adoptant les idées de Vanhelmont, sur l'Archée que cet empirique enthousiaste plaçoit à l'orifice supérieur de l'estomac, espèrent par des volatils & des spiritueux, apaiser la fureur de ce maître indomptable dont les caprices fréquens dérangent toute l'économie animale, & portent le trouble dans les parties les plus éloignées de l'espèce de trône que son inventeur lui a assigné. Ce misérable système, quoique renouvellé depuis quelques années d'un ton hardi & décisif, mais peu fait pour en imposer, n'a que peu de Partisans, qui ne méritent pas la peine qu'on prendroit de les réfuter. Je n'ai en vue que la pratique employée par des Médecins d'ail-

leurs éclairés : mais qui, frappés du système d'*Atonie*, & d'*Ataxie* des esprits que l'on suppose causer ces sortes de maladies, trompés en même tems par un succès & un calme momentanés, qu'ils obtiennent par le moyen des remèdes nommés *Nervins toniques*, *Calmans* & *Antispasmodiques*, croient que ces remèdes sont les seuls qui conviennent dans les affections nerveuses, par quelque cause qu'elles soient produites. Les idées que ces Médecins se sont formées sur ces maladies, les éloignent entièrement de l'usage des relâchans, des délayans aqueux, & des anodins simples, employés par les anciens Médecins, & dont on voit encore des succès plus durables & plus sûrs que des *toniques* & des *volatils* donnés sans précaution. On auroit tort cependant de conclure que je veux absolument bannir l'usage des remèdes *volatils* & *toniques* dans les affections nerveuses. Je crois au contraire, que dans plusieurs de ces maladies, ces remèdes & sur-tout les derniers, administrés avec prudence & avec les précautions convenables, sont les seuls qui puissent surmonter ces affections singulières qui donnent tant de peine au Médecin. Mais j'ose m'élever contre l'abus presque général qui les fait regarder comme les seuls remèdes & les spécifiques de ces sortes de maladies. Frédéric Hoffman, qui a si bien traité des affections hystériques & convulsives, avertit dans plusieurs endroits de ses ouvrages, d'être fort circonspect sur l'usage des volatils, des préparations de castor, des teintures aromatiques & autres remèdes de même nature. Il recommande au contraire, l'usage fréquent des bains des pieds, du bain entier, du petit lait, des lavemens simples, des absorbans, du nitre en petite dose. Tous ces remèdes

trouve entassé sans choix. L'odeur de l'eau *Thériacale* vient principalement de la *Rue* & de l'*Angélique*. Tout ce qu'on y a ajouté ne fait que rendre la composition plus désagréable. On peut juger quelle vertu donnent à cette eau les drogues de la *Thériacque*; puisque dans une demi-once, qui est la dose ordinaire, il n'y a pas tout-à-fait un grain des médicamens qui entrent dans cet électuaire qu'on regarde comme si puissant. Il en est de même du *Mithridate*, dont ceux qui rédigerent notre Pharmacopée, eurent la gloire d'enrichir cette eau par le conseil de *Theodore de Mayerne*: en un mot, cette composition est la seule qui puisse attirer à notre Ouvrage le reproche de conserver quelque chose de la ridicule superstition des anciens (a). Le Comité qui

font capables, en effet, de relâcher les parties trop tendues, de redonner de la fluidité aux liqueurs, sans forcer trop vivement les obstacles, sans porter un calme souvent trompeur: ils peuvent enfin, par ce moyen, rétablir dans la circulation, cette égalité dont le dérangement cause les plus grands accidens. Les bornes de cet ouvrage ne me permettent pas d'entrer dans un détail qui seroit immense, quoique nécessaire dans des maladies aussi obscures, & j'ose le dire, aussi négligées quoique très-communes. Je me contente d'avoir indiqué ces vues générales. Nous avons depuis

peu un ouvrage sur les *affections vaporeuses*, où on trouve des réflexions très-sages sur cette matière. On trouve aussi dans le *Journal de Médecine* des mois d'Avril & Juillet 1756. des observations de M. Pomme, Médecin d'Arles, sur des maladies hystériques traitées sans succès par les volatils, & guéries par les seuls délayans. Les réflexions dont elles sont accompagnées, paroissent venir d'un très-bon Observateur, & sont très-propres à faire revenir les Médecins des préjugés trop communs, surtout parmi les étrangers, de la nécessité des volatils dans les affections nerveuses.

(a) Le College a retranché entièrement l'eau thériacale, & on ne la trouve point dans son Dispensaire. Les remarques que font nos Auteurs sur cette eau, sont très-sensées. Ils auroient pu ajouter que la *Thériacque* & le *Mithridate* fournissent

très-peu dans cette distillation, & qu'il vaudroit mieux, si on vouloit conserver l'eau thériacale, employer les espèces qui entrent dans la *Thériacque*, que la *Thériacque* elle-même.

sent qu'on pourra demander quelque eau distillée où on ait ajouté le vinaigre, recommande, comme ce qu'il peut y avoir de mieux, de se servir d'une dose convenable des substances qui entrent dans l'eau *Alexitaire*; telle que la *Menthe*, l'*Absynthe* & l'*Angélique*; il a retranché l'*Ulmaire* qui se trouvoit dans le premier plan du Dispensaire, parce que son odeur est totalement couverte par celle des autres plantes. L'*Angélique* est très-propre à corriger le goût désagréable que pourroit avoir le vinaigre. C'est pour cette raison qu'il faut employer une dose plus forte de cette plante, qu'on ne faisoit dans l'eau nommée *Alexitaire*. Dans le premier plan du Dispensaire, on avoit donné sur l'autorité d'Hoffman (a) un esprit distillé du *Camphre* avec le *Sel de tartre*. On lui attribuoit d'après cet Auteur, les mêmes vertus qu'à l'esprit de vin camphré ordinaire, sans avoir l'inconvénient de prendre une couleur louche & laiteuse quand on le mêle avec des aqueux. Les expériences que le Comité a faites sur ce sujet, lui ont fait voir qu'on étoit dans l'erreur. Il monte du *Camphre* dans la distillation: il est vrai, que c'est en petite quantité. Si on mêle cet esprit distillé avec beaucoup d'eau, cette eau ne devient pas sensiblement louche; mais si on n'en met qu'une quantité proportionnée à l'esprit, il arrive la même chose que lorsqu'on se sert de l'esprit de vin camphré, & il ne paroît pas qu'il y ait à cet égard aucune différence entre l'esprit du *Camphre* qui vient d'une distillation où on s'est servi de *Sel*

(a) *Observat. Physf. Chymic. c. 1. obsf. 22.*

de tartre , & celui qui a été distillé fans ce Sel.

Le Comité a fait très-peu de changemens dans les eaux distillées simples : il a seulement substitué à l'eau d'écorces de Citrons , celle d'écorces d'Oranges , parce que la dernière lui a paru conserver son odeur plus long-tems (a). Il a ajouté une eau distillée du Castor ; parce que cette substance communique dans la distillation beaucoup de son odeur à l'eau , & point du tout à l'esprit de vin (b). Le Comité croit encore qu'il faut bannir entièrement l'eau de *Cerises noires*. En effet, il est prouvé que si cette eau distillée des noyaux de Cerises , est douée d'une certaine force , elle a sur les animaux des effets aussi dangereux que l'eau de *Laurier cerise* , dont plusieurs expériences ont fait connoître la qualité vénéneuse. Le Comité est même persuadé qu'en ôtant à cette eau une partie de sa force , son usage ne peut jamais être bien sûr pour les enfans dont les organes délicats ne font , pour ainsi dire , que commencer à agir , & à se mouvoir. Un Médecin doit donc être taxé d'imprudence , s'il ose donner dans un âge si tendre , des *esprits distillés* de cette espèce. Ces observations sur les mauvais effets de l'eau distillée de Cerises noires , surtout quand elle a beaucoup de force , ont été communiquées au Comité par quelques Médecins de Worcester. Ces Médecins s'étoient servis dans leurs

(a) L'eau d'écorces d'Oranges || que le Castor communique peu de  
perd son odeur au bout de cinq || son odeur à l'esprit de vin dans la  
ou six mois. || distillation.

(b) Il seroit plus exact de dire ||

expériences d'une eau distillée, dont ils n'avoient retiré qu'une pinte de quatorze livres de noyaux de Cerises qu'ils avoient employés. Le Comité a répété ces expériences, & les a trouvées en tout conformes à ce que lui avoient mandé ces Médecins. Il n'y a point de doute cependant qu'on ne puisse employer cette eau avec sûreté, pourvu qu'elle soit dans le degré de force où elle doit être, & en même tems qu'on en donne à des sujets dont l'âge peut la supporter. Il en est de ce remède, comme des spiritueux dont on peut user modérément. Ainsi l'usage qu'en feront des mains prudentes & habiles, ne sera jamais suspect. Mais l'abus qu'en font les nourrices, & les autres femmelettes à qui l'on confie l'éducation des enfans, a fait penser au Comité, que le College ne pouvoit faire connoître trop précisément combien il désapprouve la pratique de cette espèce de gens, qui ne manquent pas de recourir à ce remède à la moindre attaque de convulsions auxquelles les enfans sont si sujets. Cet article est d'autant plus important, que comme on vient de le démontrer, les symptômes que cette eau produit, doivent au moins faire craindre qu'elle n'augmente la maladie contre laquelle on la croit si propre; peut-être même, peut-elle la causer? Les Médecins avoient mis cette eau en usage, à cause de son goût agréable, qui faisoit qu'ils la regardoient comme un très-bon véhicule; mais le Comité espere que les corrections qu'il a proposées de faire dans les eaux distillées, rendront l'usage de cette dernière moins nécessaire. Il croit devoir encore ajouter qu'on tire sou-



vent une eau distillée des amandes amères, ou seules, ou avec très-peu d'addition, & que ses effets sont pour le moins aussi dangereux que ceux des feuilles de *Laurier cerise* (a).

Les infusions & les décoctions suivent les eaux distillées : on n'a fait que très-peu de changemens dans cet article. Le Comité dans son premier plan avoit marqué l'envie qu'il avoit de corriger la décoction ou infusion d'*Epithim* ; mais en même tems, il avoit témoigné qu'il vouloit examiner encore davantage cet article : comme on ne lui a adressé aucun avis sur cet objet, il a retranché entièrement cette décoction.

Le Comité croit devoir exposer les principes qu'il a suivis en composant l'infusion *amere* qui se trouve dans cette Pharmacopée. Après avoir examiné séparément la plus grande partie des substances qu'on fait communément entrer dans les infusions ameres, il lui a paru que la *Gentiane* étoit parmi les amers les plus forts, celui qui donnoit à l'infusion la couleur la plus belle : mais il falloit trouver quelque matiere

(a) On connoît les expériences de Messieurs Madden & Langrish, sur les pernicious effets de l'eau distillée de *Laurier cerise*. Les premières se trouvent dans les Transactions Philosophiques de l'année 1731. Les autres ont été imprimées & traduites en François en 1749. L'Analogie qui se trouve entre cette eau & l'eau distillée de Cerises noires, suivant les expériences indiquées ici par le Comité, doit rendre les Médecins extrêmement attentifs sur l'usage de la dernière. On peut d'ailleurs s'en passer très-aisément, & lui substituer d'autres eaux dont le goût sera aussi agréable. Elles seront au moins aussi propres à servir de véhicule aux différens remèdes qu'on fait entrer dans les potions. Veritable usage des eaux distillées simples, qui se donnent rarement seules.

qui pût en même tems communiquer à cette infusion, un goût, & une odeur agréables. La plûpart des amers Aromatiques, tels que la *Zedoaire*, le *Calamus Aromaticus* & autres, ont un goût peu fait pour plaire: il faut en excepter l'*écorce d'Orange*, & les sémences de *Cardamome*. Quoiqu'on prescrive souvent le *Galanga*, il peut passer pour une des substances des plus désagréables. Les sémences de *Cardamome*, dont on vient de parler, sont mucilagineuses, & ont l'inconvénient de rendre la liqueur trouble. L'*écorce d'Orange* renferme une huile très-chaude, & par cette raison, on ne doit employer cette écorce qu'avec beaucoup de modération. Quoique l'*écorce de Citron* ne soit pas proprement un amer, rien n'est plus propre à ôter à la *Gentiane* son goût désagréable. Il faut se servir de l'*écorce extérieure jaune*, où comme on sçait, réside toute l'odeur: ces deux médicamens, mêlés en parties égales, rendent l'infusion assez agréable: pour la rendre encore plus parfaite, il faut y ajouter de l'*écorce d'Orange*, mais en petite quantité.

On avoit proposé dans le premier plan, de substituer à l'infusion de *Séné* ordinaire, une autre infusion où l'on faisoit entrer l'*écorce de Citron*, & on la nommoit par cette raison *infusion de Séné citronnée*. On peut encore perfectionner cette infusion, en se servant du suc de Citron, au lieu des cristaux de tartre qu'on y faisoit entrer. Le Comité n'a pû trouver de méthode plus convenable pour diminuer le goût désagréable du *Séné*, que la plûpart des malades

ne sçauroient supporter (a). On trouvera sans doute ; que par l'addition que nous faisons ici d'un acide , soit qu'on employe le tartre , soit qu'on se serve du suc de Citron , nous donnons une méthode entiere-ment opposée aux préceptes de nos Pharmacopées. Elles prescrivent en effet , d'employer un sel alkali ; il est vrai que la théorie nous apprend que les acides affoiblissent les teintures aqueuses faites avec les végétaux , & que les alkalis au contraire l'augmentent : mais l'expérience nous a souvent démontré que ces infusions préparées , comme nous le prescrivons ici , ne manquoient jamais d'avoir l'effet qu'on s'étoit proposé en les donnant. Il nous paroît d'ailleurs de la plus grande importance de trouver une méthode par laquelle on ne puisse extraire que les parties les moins grossieres & les moins dégoûtantes , quand on prépare un médicament si sujet à causer des nausées à une partie de ceux qui en font usage (b).

(a) Les Médecins se sont appliqués dans tous les tems à déguiser le goût du Séné , qui est extrêmement désagréable. On s'est servi entr'autres du Citron , & il y a long-tems qu'on en connoît l'usage dans les Pissannes nommées *Royales* , dont le Séné fait la base : mais cette addition diminue très-peu le goût désagréable de l'infusion de Séné. Ces infusions laissent toujours dans la bouche une saveur nauséeabonde , que la plupart des malades ne sçauroient supporter. La grande *Scrophulaire* , suivant la remarque de feu M. Marchand ,

de l'Académie des Sciences , masque beaucoup mieux le goût du Séné. Voyez ce que j'en dirai à l'article des formules.

(b) Les acides affoiblissent , à la vérité , certaines teintures végétales , & détruisent principalement la couleur bleue de ces teintures : mais ce n'est pas par cette raison que plusieurs Auteurs ont recommandé d'employer les alkalis avec les teintures ou les infusions de certaines substances résineuses , telles que le Séné. Leur intention a été de joindre à ces substances un corps qui pût les tenir dans un

Cette

Cette objection que nous venons de rapporter contre l'usage des acides dans les infusions végétales, a engagé quelques Artistes à préparer la *teinture de Roses*, en faisant d'abord infuser ces fleurs dans l'eau seulement. Ils ajoutent ensuite l'*huile de vitriol* : mais ils ne font pas attention que si l'acide peut empêcher l'eau d'extraire quelques parties des Roses, cette partie extraite sera ensuite nécessairement précipitée quand ils verseront l'acide. Il est vrai, que dans ce procédé la proportion de l'*huile de vitriol* est si petite vis-à-vis la quantité d'eau qu'on employe, qu'on peut regarder l'effet de cet acide comme très-petit. En faisant cette teinture, suivant le Dispensaire dont nous nous sommes servis jusques à présent, on fait tomber l'*huile de vitriol* sur les Roses avant qu'on ait versé l'eau sur ces fleurs : mais cette méthode est mauvaise : car l'*huile de vitriol* peut tomber sur une petite quantité de Roses seulement, & l'effet de cette huile caustique, qui n'est point affoiblie par l'eau, sera indubitablement de brûler les fleurs sur lesquelles elle sera tombée, & de détruire leur texture.

état de division, capable de suppléer à leur peu de solubilité dans les liqueurs animales. Les alkalis fixes remplissent très-bien ces vûes. Ils empêchent les parties résineuses, comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut, de se tenir unies les unes aux autres, & d'adhérer trop fortement à la membrane interne de l'estomac & des intestins. Les tranchées qui suivent dans quelques sujets l'usage du Séné & des purgatifs résineux,

prouvent assez qu'ils ont souvent besoin des corrections que l'Art sçait employer à propos. Lémery recommande d'ajouter toujours le sel de tartre dans les infusions de Séné. On lui substitue ordinairement le tartre soluble, & même le sel de saignette. Ces sels opèrent à peu près la même chose : mais un sel alkali est encore plus sûr. Le Séné est d'ailleurs un des purgatifs des plus en usage & des meilleurs,

Il y a très-peu de remarques à faire sur les *mixtures* : on les avoit placées après les infusions ; nous avons cru devoir les mettre après les teintures. Les articles qui suivent & qui regardent les *vins médicaux* & les *teintures*, demandent quelques observations.

On prescrit de se servir de vipères vivantes, en faisant le vin de vipères (a).

On a donné le nom de *teinture Thébaïque* à la préparation qu'on avoit nommée mal-à-propos *Laudanum*. On en a retranché le safran dont on avoit chargé cette teinture. Il est totalement inutile, & il paroît qu'il n'y a point eu d'autre raison de s'en servir que la vénération pour les idées bizarres des anciens, qui employoient toujours quelques médicamens propres à corriger les mauvais effets qu'ils attribuoient à l'*Opium* (b). Il n'est cependant pas inutile de se servir de quelques Aromates, afin de diminuer l'odeur désagréable de l'*Opium*. On a ajouté un *vin aloëtique alkalin*, qui n'est que l'*Elixir de propriété* de Vanhelfmont rendu plus simple. On a ajouté aussi dans ce chapitre un vin amer, dont les ingrédients sont plus actifs que ceux de l'infusion amère, faite par l'eau. La difficulté consistoit à trouver une ma-

(a) Le Comité avoit proposé de se servir de vipères vivantes & entières, parce que c'étoit la méthode prescrite par l'original : mais le College a préféré le procédé de la dernière Pharmacopée, qui veut qu'on emploie les vipères sèches, parce que cette méthode demande moins de tems.

(b) Le Safran a toujours été regardé comme un calmant, qui convenoit dans plusieurs circonstances. Ainsi, je ne vois pas pourquoi donner la préférence à d'autres Aromates qu'on fait entrer dans le *Laudanum liquide*.

tiere dont l'addition ne pût point nuire à l'odeur agréable qui naît de la *Gentiane* & de l'écorce de *Citron*, qu'on fait entrer dans ce vin amer. Ce n'est qu'après plusieurs expériences faites sur différentes substances, que le Comité s'est déterminé à préférer l'Aromate qui entre dans ce vin amer.

Le Comité persiste à adopter la nouvelle composition qu'il a donnée de la *teinture sacrée*. Il croit devoir suivre l'exemple que lui a donné le College, qui dans la dernière révision de la Pharmacopée, n'a pas hésité à faire de grands changemens dans l'ancienne formule de l'*Hiera Piera*. Le Comité a donc cru qu'il avoit une liberté entière d'examiner si cette teinture ne pouvoit pas être portée à un plus grand degré de perfection. Notre Dispensaire prescrit dans sa formule cinq substances (a) qu'il ajoute à l'*Aloës*; il y fait entrer aussi la *Cochenille*, mais c'est en très-petite quantité, & elle ne sert qu'à colorer la teinture. On ne trouve qu'environ sept grains de ces différentes substances dans une once de la teinture. Le Comité a cru qu'il étoit absolument inutile de poursuivre cette division plus loin, pour avoir des doses où on ne trouveroit plus qu'un grain & demi de ces substances. Pour n'être pas accusé d'avoir fait ce changement trop légèrement, le Comité a fait des expériences sur l'*Aloës* & sur chaque ingrédient en particulier. Il a été convaincu par ces expériences, qu'aucun de ces ingrédiens ne pouvoit ôter le goût désagréable qui

(a) Ces cinq substances sont la Canelle, la racine de Zédoaire, l'Assarum, la semence de petit Cardamome & le Safran.

accompagne presque toujours le meilleur *Aloës* qui soit en usage. Le Comité crut alors devoir faire des recherches sur les *Aromatiques chauds*, espérant y trouver un correctif du goût de l'*Aloës*. Ses expériences lui firent penser que les *clouds* de *Gérosfle* étoient la substance la plus propre à déguiser le goût de l'*Aloës*, & l'essai qu'il en fit, lui réussit très-bien. Le Comité sentit cependant en même tems que la quantité de *Gérosfle*, capable de masquer le goût de l'*Aloës*, ne peut être assez grande pour communiquer à ce médicament le même degré de chaleur & d'activité que lui donnent les drogues qu'on y a fait entrer jusques à présent. Pour éviter cet inconvénient, le Comité a cru qu'il devoit se servir de la *Canelle blanche*. L'odeur de cette écorce, est à peu près la même que celle du *Gérosfle*. Quoique moins active, cette préparation aura le même effet que l'ancienne, pourvu que l'*Aloës* dont on se servira soit bien choisi (a). On a changé les noms de plusieurs teintures dont les titres ont paru tenir de la charlatanerie. C'est pour une autre raison qu'on a donné d'autres noms aux teintures d'*Hellebore noir & blanc* (b). On a craint que la ressemblance de noms ne causât quelque erreur dans des médicamens qui se ressemblent si

(a) L'*Hiere-Piere* est un médicament purgatif, dont toute l'énergie réside dans l'*Aloës*. Aussi cette substance forme-t-elle toujours la base de cette composition, & elle s'y trouve dans une quantité presque quadruple des autres. La teinture spiritueuse qu'on en tire, peut

avoir d'autres usages, tels que de solliciter vivement les oscillations des fibres devenues trop languissantes. Dans ce dernier cas, l'addition des Aromates peut être utile & concourir à l'action de l'*Aloës*.

(b) On leur avoit donné ces noms dans le premier plan.

peu dans leurs effets. On a ajouté trois teintures. La première, est une teinture de *Cannelle*; l'autre, est celle de *Valeriane*, & la troisième, est une teinture *amere*. On a retranché dans cette dernière, l'écorce de *Citron*, dont on s'étoit beaucoup servi dans les infusions ameres de l'article précédent. La raison de cette différence vient de ce que cette dernière teinture est faite pour être gardée long-tems, & qu'il faut par conséquent choisir des substances dont l'odeur soit moins volatile. Les semences de *Cardamome*, ont paru être convenables à ces vûes. Le menstrue spiritueux les garantit d'ailleurs de l'inconvénient qu'elles ont dans les autres liqueurs, auxquelles elles ôtent la transparence.

On a retranché la *Gomme de Gayac* de la teinture des *Cantharides* (a). Cette Gomme a paru aussi inutile que les drogues qu'on avoit déjà supprimées dans un médicament qui se donne en si petite dose.

Le Comité qui avoit trouvé que la dernière Pharmacopée se servoit de la teinture de *Sel de tartre* pour faire celle de *racine de Serpentinaire*, avoit prescrit dans son premier plan l'*esprit de vin rectifié*, pour faire cette teinture; mais il a pensé ensuite que la trop grande activité de l'esprit de vin rectifié, pouvoit empêcher qu'on n'employât cette teinture en assez grande dose, & qu'il valoit mieux par cette raison, se servir de l'*eau de vie*. Le Comité l'emploie

(a) On avoit retranché dans le premier plan du Comité, la *Rhubarbe*, & la *Gomme Laque*, qui entroient de même que la *Gomme de* Gayac, dans la composition de cette teinture, suivant l'ancienne Pharmacopée.



pour la plûpart des autres teintures. L'eau de vie est plus propre à faire l'extraction des matieres végétales qu'un menstree plus spiritueux, & moins aqueux (a).

A l'égard de la teinture de *Sel de tartre*, il est vrai que si on laisse l'esprit de vin long-tems en digestion sur un *Sel alkali* fortement calciné, l'esprit de vin prendra un goût âcre & brûlant; mais il est douteux que la couleur ne soit pas dûe à quelque accident indépendant de l'opération. Si le sel & l'esprit de vin ne contiennent rien d'huileux, à peine l'esprit de vin sera-t-il coloré; à moins que, tandis qu'on calcine le Sel, il ne tombe par hasard quelque étincelle de charbon dans le creuset. C'est par cette raison que ceux qui préparent cette teinture,

(a) Cette proposition demande quelque explication. Lorsqu'on veut extraire la résine pure, d'une matiere végétale, on ne doit se servir que d'esprit de vin très-réctifié. On sçait en effet, que les parties résineuses ne peuvent se dissoudre que dans cet esprit ou dans les huiles. Si on employe un esprit de vin flegmatique ou l'eau de vie, on aura une teinture résinofo-gommeuse; parce que le flegme contenu dans l'eau de vie, agira sur la partie gommeuse & en dissoudra en raison de la proportion dans laquelle il étoit mêlé à l'esprit. Lorsqu'on veut, par exemple, extraire de la racine de *Jalap*, la résine qui y est contenue, on ne doit employer que l'esprit de vin le plus deflegmé. Il en est de même de

l'*Aloës* & de toutes les autres substances végétales qui contiennent une partie gommeuse, soluble dans l'eau, & unie intimément à la résine. Dans l'usage médicinal, les teintures purement résineuses, sont trop actives dans plusieurs circonstances. La partie gommeuse tempère cette trop grande activité: & c'est par cette raison que plusieurs Médecins ont préféré d'employer un menstree capable d'extraire en même tems la résine & la Gomme. C'est dans ce sens que nos Auteurs préfèrent l'eau de vie dans l'extraction des matieres végétales. Il y a cependant encore plusieurs exceptions à faire, j'aurai occasion d'en parler dans le cours de cet ouvrage.

ont ordinairement soin d'ajouter au sel alkali une portion d'*Antimoine* ; on a donc cru que cette premiere teinture ressembloit trop à celle d'*Antimoine* pour les mettre toutes les deux séparément dans le Dispensaire (a).

(a) La couleur que prend l'*esprit de vin* mis en digestion sur une certaine quantité de *Sel de tartre* bien pur & brûlant, est dûe, comme le sçavent tous les Chymistes, à l'action de ce sel sur l'huile, qui entre comme principe dans la composition de l'*esprit de vin*. Aussi est-on sûr d'obtenir cette couleur, pourvu qu'on employe un *esprit de vin* déflégré, & qu'on ait soin de donner un degré de chaleur, capable d'aider l'action de l'alkali, qu'on a fait fondre auparavant par un feu assez fort pour lui enlever le peu de matiere huileuse & par conséquent de *phlogistique* qu'il pourroit contenir. Ce n'est donc point à l'huile étrangere que pourroit contenir l'*esprit de vin* que cette couleur est dûe, mais à son huile principe. Il n'est pas nécessaire non plus qu'il tombe ou une étincelle, ou une autre matiere capable de fournir du *phlogistique*, puisqu'en faisant fondre le *Sel de tartre* avec toutes les précautions convenables, on a une teinture alkaline d'une couleur très rouge, & que l'action de cet alkali sur l'huile principe de l'*esprit de vin*, suffit, comme je viens de le dire d'après tous les Chymistes, pour produire cette couleur. Je ne conçois donc pas la

raison qui engage, en Angleterre, les Artistes à mêler une portion d'*Antimoine* à l'*alkali fixe* qu'ils employent, & à substituer à la teinture ordinaire du *Sel de tartre*, celle qui est connue sous le nom de *teinture d'Antimoine*. Ces deux teintures quoiqu'assez semblables, à certains égards, diffèrent cependant beaucoup l'une de l'autre. En effet, ces deux teintures contiennent toutes les deux une portion d'*alkali fixe*, combiné avec l'*esprit de vin* : mais la *teinture d'Antimoine* n'est pas un simple *esprit de vin alkalisé*. L'*alkali fixe* s'y est combiné pendant la fusion avec le *soufre de l'Antimoine*, & a formé par cette combinaison un vrai *foye de soufre*, capable de dissoudre la partie *réguline* de ce minéral, & de rendre une petite portion de cette dernière soluble dans l'*esprit de vin*. La *teinture d'Antimoine*, doit donc être regardée comme une dissolution d'une espèce de *foye d'Antimoine* dans l'*esprit de vin*. On remarque aussi que si on donne une dose trop forte de cette teinture, elle excite des nausées, souvent même le vomissement & purge en même-tems. Cet effet n'est dû qu'aux parties régulines, contenues dans le *foye de soufre*, dissout dans l'*esprit de vin*. On

Le Comité a de même substitué à la teinture d'*Helvetius*, une teinture d'*Acier* à peu près semblable, mais plus légère & qui demande moins d'appareil. Il a pareillement abrégé le baume *Traumatique* de son premier plan, & l'a rendu plus conforme à l'original (a) dans ce qu'il y avoit de plus essentiel (b).

Le Comité a examiné de nouveau, s'il étoit aussi nécessaire qu'on le croyoit, de se servir des *Sels alkalis* pour la teinture de *Myrrhe*: ce n'est qu'avec beaucoup d'étonnement qu'il a vu que des Auteurs d'un grand nom, assuroient que ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'on parvenoit à rendre la *Myrrhe* soluble, ou dans l'eau, ou dans l'esprit de vin: on voit au contraire, qu'elle se dissout très-aisément dans l'eau bouillante, & qu'elle y est presque entièrement suspendue, tant que l'eau reste en cet état: il est vrai, que lorsque l'eau est refroidie, il y a environ un tiers, & même moins, de la *Myrrhe*, qui se précipite, mais la plus grande partie de cette Gomme-résine, reste unie avec l'eau froide. Si on fait évaporer cette dissolution, il reste une matière gommeuse qu'on peut encore dissoudre dans l'eau,

voir donc que c'est sans raison qu'on confond dans cet article ces deux teintures ensemble. J'en parlerai encore, en donnant la préparation de la teinture de *Sel de tartre*, omise par le Collège des Médecins de Londres.

(a) Voyez *Pomet. Histoire des Drogues*, tom. 2. p. 56.

(b) Le baume *Traumatique*, est

le baume connu communément sous le nom du *Commandeur de Pernes*. Quoique nos Auteurs disent qu'ils ont rendu ce baume conforme à la formule de *Pomet* qu'ils citent, la préparation qu'ils en donnent en diffère encore beaucoup. Voyez ce qui en est dit à l'article de la formule de ce baume.

mais

mais qui ne communique aucune teinture à l'esprit de vin. Si on verse de l'esprit de vin sur la partie de la *Myrrhe* qui a été précipitée lorsque l'eau s'est refroidie, il se dissoudra une grande partie de ce précipité, & il ne restera qu'une espèce de *lie*. Le Comité n'a pas observé qu'en mêlant du *Sel de tartre* avec la *Myrrhe*, l'esprit de vin pût extraire autre chose que la partie résineuse dont on vient de parler. On peut même faire cet extrait spiritueux de la *Myrrhe* seule, sans employer aucune préparation. Le Comité pour s'assurer de ce qu'il vient d'avancer, a fait l'expérience suivante : il a pris une certaine quantité de *Myrrhe* en poudre, il l'a divisée en deux parties égales, une de ces parties a été conservée seule sans addition. On a mêlé avec l'autre du *Sel de tartre*, le tout a été gardé pendant plus de six mois. Au bout de ce tems on a versé la même quantité d'esprit de vin sur ces deux parties de *Myrrhe* : on les a exposées au même degré de chaleur ; elles ont été évaporées également, les deux teintures ont fourni précisément la même quantité de matière résineuse (a).

(a) Ce n'est pas précisément pour augmenter la quantité de matière résineuse, que peuvent fournir les teintures des *Gommes-résines* faites avec l'esprit de vin, que plusieurs Chymistes ont prescrit de se servir des *alkalis fixes*. Leur intention a été d'obtenir par le moyen des *alkalis*, des parties gommeuses, que l'esprit de vin seul ne peut extraire de ces substances. Les alka-

lis fixes servent encore à rendre les teintures spiritueuses miscibles avec l'eau.

Il paroît que l'expérience rapportée par le Comité, n'a pas été faite avec tout le soin qu'on avoit lieu d'attendre de ceux qui le composoient : du moins elle n'est pas décrite avec beaucoup d'exactitude. On ne parle point de la différence des deux teintures ; & il

Le Comité croit qu'il y a trop de *Teintures martiales*. On en fait deux avec le sel *Ammoniac* ;

n'y a point d'Artiste qui ne sçache que la teinture de *Myrrhe*, dans laquelle on a employé un *alkali fixe* est beaucoup plus colorée, & paroît plus chargée que celle pour laquelle on ne s'est servi que d'*esprit de vin pur*. J'ai répété cette expérience telle que l'indique le Comité, & je vais rendre compte de ses produits. J'observerai d'abord, que la plûpart des Chymistes qui veulent qu'on prépare les teintures des Gommés-résines avec les *alkalis fixes*, prescrivent de se servir d'*alkali fixe* en liqueur, telle que l'*huile de tartre*, par *défaillance*, &c. ou du moins ils veulent que si on employe le *Sel de tartre*, on laisse tomber ce Sel en *deliquium*, après qu'il a été mêlé avec la *Myrrhe*, ou quelque autre Gomme-résine. On dessèche ensuite doucement la masse, & on verse l'*esprit de vin* qu'on laisse en digestion sur la matière. Il vaut mieux en effet, se servir d'un *alkali fixe* en liqueur. Dans cet état, il pénètre mieux dans la substance du corps qu'on veut dissoudre, & s'y unit plus intimement. Cependant, il paroît par les paroles du Comité, qu'il s'est servi du *Sel de tartre*, & je n'ai voulu employer que ce Sel, pour suivre plus exactement le procédé de l'expérience que je voulois répéter.

J'ai donc pris quatre gros de *Myrrhe*, je les ai mis en poudre grossière. J'en ai séparé deux gros que j'ai mêlés avec une pareille

quantité de *Sel de tartre*. J'ai mis ce mélange dans une bouteille bien bouchée. Dans une autre, j'ai mis les deux gros de *Myrrhe* qui restoient, & après l'avoir bouchée de même que la première, j'ai mis ces deux bouteilles dans un endroit sec. Je les ai laissées dans cet état pendant plus de six mois. Au bout de ce tems, j'ai versé sur chacune de ces portions de *Myrrhe* de l'*esprit de vin rectifié*. Le mélange de *Myrrhe* & de *Sel de tartre* ( presque dans l'instant ) a pris une couleur tirant sur le rouge. L'*esprit de vin* versé sur l'autre portion de *Myrrhe*, s'est à peine coloré. J'ai laissé les deux teintures à un très-léger degré de chaleur. Deux jours après, je les ai filtrées. La teinture *alkaline* étoit d'un assez beau rouge. L'autre, étoit d'un jaune tirant très-peu sur le rouge, & semblable aux teintures ordinaires de *Myrrhe*. J'ai remis de nouvel *esprit de vin* sur ces deux portions de *Myrrhe*, & j'ai répété la même opération, jusqu'à ce que l'*esprit de vin* n'en tirât plus aucune teinture. J'ai filtré & mêlé d'un côté, toutes les teintures *alkalines*, & de l'autre, toutes les teintures simples : je les ai fait ensuite évaporer jusques à siccité dans le même-tems sur un *Bain-marie* au feu de lampe. L'*extrait spiritueux* de *Myrrhe* simple, pesoit *trente-cinq grains*. Celui que m'a fourni la teinture de *Myrrhe alkalisée*, pesoit de *quarante-cinq* à *quarante-six*.

on se sert de l'esprit de *Sel marin* pour la troisième.  
Ces teintures diffèrent peu; puisque l'acide est le

*grains*. La faveur de ce dernier, étoit fort âcre, & il avoit une légère odeur de lessive. Je trouvai le lendemain qu'il avoit contracté un peu d'humidité, quoique je l'eusse placé dans un endroit sec & médiocrement chaud. Je versai de l'eau bouillante sur les résidus; & la teinture que l'eau tira du résidu de la *Myrrhe alkalisée*, étoit presque rouge, tandis que celle du résidu de la *Myrrhe simple* étoit fort pâle. Je viens de dire que l'extrait de *Myrrhe alkalisée*, avoit contracté un peu d'humidité. Cette propriété qu'il tenoit de l'*alkali fixe* qui lui étoit uni, le rendoit entièrement dissoluble dans l'eau froide. La dissolution étoit un peu trouble, & à peu près semblable à celle du savon dans l'eau. Elle passoit très aisément & très vite au travers du papier, & ne laissoit rien sur le filtre. La liqueur filtrée & gardée pendant quelque tems, restoit homogène sans qu'il se déposât aucune matière au fond ni aux parois du verre. Il est inutile que j'avertisse que l'extrait spiritueux de *Myrrhe simple*, ne se pouvoit dissoudre de même dans l'eau. On sent aisément que la faculté qu'a notre extrait de *Myrrhe alkalisée*, de se dissoudre dans l'eau, n'est due qu'à l'état *savoneux* où l'a réduit l'*alkali fixe* qu'on y a ajouté. On peut changer cet état, en lui entevant l'*alkali fixe* qui ne lui est uni que

de la même manière qu'il se trouve joint aux huiles dans les savons ordinaires. J'ai pris un peu d'extrait de *Myrrhe alkalisée*. J'y ai versé quelques gouttes d'*acide vitriolique*. Il s'est fait une légère effervescence avec un peu de mousse à la surface. J'ai ajouté peu-à-peu de l'eau: il s'est élevé quelques bulles, & il s'est précipité au fond du verre, une masse résineuse qui ne pouvoit plus se dissoudre que dans l'esprit de vin. J'espère qu'on excusera le détail dans lequel je viens d'entrer. Ces faits sont connus, à la vérité, des Chymistes, mais j'ai cru devoir les rapporter, de peur que l'expérience peu détaillée, & j'ose dire, imparfaite, dont le Comité a parlé dans son Discours Historique, ne donnât des idées peu justes sur les teintures spiritueuses dans lesquelles on employe les *alkalis fixes*. Quelques Médecins prétendent que les teintures de *Myrrhe* & des autres Gommés-résines préparées avec des *alkalis*, ne sont pas plus chargées des principes de la *Myrrhe*, par exemple, que celles qui sont faites sans ces sels. Ils conviennent (1),

» que les premières sont plus rou-  
» ges & paroissent plus chargées  
» que les secondes: mais la tein-  
» ture de *Myrrhe alkalisée* n'en est  
» pas, disent-ils, plus imprégnée  
» des principes de la *Myrrhe*: car  
» en ajoutant quelques gouttes de

(1) Joh. Henric. Schulze. observ. de Spiritu vini tartarificato, tincturam An-

timonii, & alias non extrahente añ. physico-medic. natur. curiosor. vol. 1.

même. La teinture de *fleurs martiales* est la plus foible, & celle qui est faite avec l'*esprit de Sel marin*

» *teinture d'antimoine* à une tein-  
 » ture ordinaire de *Myrrhe* pré-  
 » parée sans alkali, on exalte dans  
 » l'instant la couleur de cette der-  
 » niere, & on lui donne une cou-  
 » leur tirant beaucoup sur le rouge.  
 » Cependant, on ne sçauroit dire,  
 » qu'elle contienne plus des par-  
 » ties de la *Myrrhe* qu'elle n'en  
 » avoit, avant que sa couleur fût  
 » exaltée. Il faut convenir que  
 » cette expérience, si elle étoit vraie  
 » dans toutes ses circonstances, dé-  
 » truiroit entièrement l'opinion de  
 » ceux qui voyant les teintures spi-  
 » ritueuses des Gommés-résines plus  
 » colorées, quand elles sont traitées  
 » avec des *alkalis*, croient que ces  
 » sels sont propres à les imprégner  
 » d'une plus grande quantité des  
 » principes de ces substances: mais  
 » cette dernière expérience peut in-  
 » duire en erreur. Il faut observer,  
 » premièrement, que la *teinture*  
 » d'*Antimoine* est d'une couleur rou-  
 » ge, quelquefois même assez vive.  
 » Secondement, il en faut verser une  
 » certaine quantité pour que la cou-  
 » leur de la teinture de *Myrrhe* soit  
 » sensiblement exaltée. La couleur  
 » rouge n'appartient donc pas pro-  
 » prement alors, à la teinture de  
 » *Myrrhe*, mais à l'autre teinture qui  
 » porte sa couleur dans la première.  
 » Je ne crois pas, par conséquent,  
 » que cette expérience suffise pour  
 » faire bannir l'usage des teintures  
 » alkalisées des Gommés-résines,  
 » & les faire regarder comme inuti-  
 » les. Il est vrai, qu'il paroît par ce

que j'ai dit plus haut, qu'il ne  
 » doit pas y avoir une grande aug-  
 » mentation dans les parties extrai-  
 » tes de la *Myrrhe*, en employant  
 » l'alkali fixe; parce que je n'ai re-  
 » tiré que près de *quarante-six grains*  
 » d'extrait alkalisé, & que l'extrait  
 » de *Myrrhe* simple, a pèsé *trente-*  
 » *cing grains*. Il ne se trouve donc  
 » que *dix ou onze grains* de diffé-  
 » rence, dans lesquels même il faut  
 » compter l'alkali fixe combiné avec  
 » l'extrait. Par conséquent, cet ex-  
 » trait ne contenoit qu'une petite  
 » quantité des parties Gommeuses  
 » de la *Myrrhe*, dont l'esprit de vin  
 » n'auroit pu se charger sans cette  
 » addition. En se servant du procédé  
 » que j'ai indiqué au commence-  
 » ment de cette note, on parvien-  
 » dra plus sûrement au but qu'on se  
 » propose. Ce procédé consiste à  
 » employer l'alkali fixe en liqueur.  
 » On en humecte la *Myrrhe*; on la  
 » dessèche ensuite lentement & avec  
 » très-peu de chaleur: on recom-  
 » mence la même opération une ou  
 » deux fois, & on met en digestion  
 » avec l'*esprit de vin*; par ce moyen  
 » la combinaison est plus parfaite,  
 » l'alkali fixe s'unit plus intimement  
 » à toutes les parties de la *Myrrhe*,  
 » les pénètre, & la teinture se trouve  
 » imprégnée de principes que l'es-  
 » prit de vin n'auroit pu extraire.  
 » Le plus grand avantage qu'on peut  
 » retirer de ces sortes de teintures,  
 » résulte à ce qu'il me semble, de  
 » leur miscibilité avec l'eau. L'état  
 » *savoneux* que l'alkali fixe leur pro-

la plus forte. Ces deux teintures suffisent. On croit donc qu'il faut supprimer celle qui est faite avec le *Sel ammoniac pur*, que le Comité, pour s'accommoder à la pratique ordinaire, avoit adoptée dans son premier plan, & qu'il avoit substituée à la *teinture tirée de la lessive de Mars* sechée, qu'on trouvoit dans le Dispensaire. Il est vrai que cette teinture avec le *Sel ammoniac*, se donne souvent à la place des *fleurs martiales*; parce que la préparation en est fort aisée: mais le Comité approuve si peu cette pratique, qu'en examinant de nouveau si le changement dont il est question est nécessaire, il a mieux aimé rétablir la *lessive de Mars*, que de laisser la teinture faite avec le *Sel ammoniac pur*.

Les *teintures* font un article fort considérable. Malgré l'envie que le Comité a de retrancher du Dispensaire toutes les inutilités, qui pourroient se

cure, les rend propres à se mêler avec toutes les liqueurs du corps humain, & à pénétrer, par conséquent, dans toutes les parties qui en sont arrosées. On peut douter que les teintures ordinaires jouissent du même avantage. La difficulté que ces dernières ont à se mêler avec l'eau, qui les rend troubles, & fait presque sur le champ précipiter la résine en s'unissant à l'esprit de vin, doit nous les faire regarder comme peu propres à s'unir aux différens liquides contenus dans les premières voies, liquides dont la plus grande partie tient de la nature de l'eau, & en a les principales propriétés. Le

seul inconvénient des teintures spiritueuses alcalines, est d'avoir un peu plus d'âcreté que les teintures ordinaires. Mais cette âcreté les rend en même tems plus salutaires dans certaines circonstances, où il est nécessaire de donner de l'activité aux liqueurs, & d'augmenter la vertu systaltique des vaisseaux. D'ailleurs, la propriété de se mêler avec les liqueurs aqueuses, diminue cette activité. Le Médecin peut donner ces teintures dans les doses qu'il jugera convenables, & les faire entrer dans les porions, sans craindre qu'elles se séparent des fluides qui leur servent de véhicule.



trouver dans le nombre, ou la forme des différentes compositions, il a cru néanmoins devoir plutôt augmenter que diminuer cet article. Il pense qu'il n'en est pas de même de l'article suivant, qui traite des *syrops*, & qu'il est très-à-propos d'en retrancher beaucoup.

On étoit persuadé autrefois que les *syrops* étoient des médicamens beaucoup plus importans, qu'on ne le croit à présent. On en a fait beaucoup d'usage pendant long-tems, ainsi que des *eaux distillées*: on les regardoit comme de grands altérans, & on n'entreprendoit d'évacuer aucune humeur, qu'après avoir préparé le malade à l'évacuation par l'usage de ces remèdes: on avoit soin ensuite de fortifier les parties après l'évacuation, par des *syrops* d'une autre espèce: de-là vient la grande quantité de *syrops* & d'*eaux distillées* que nous trouvons dans les Dispensaires, & ces deux sortes de remèdes ont été aussi mal composés l'un que l'autre. On fit entrer, dans la plupart des *eaux distillées*, des drogues qui ne pouvoient donner aucune de leurs vertus dans la distillation. A l'égard des *syrops*, comme les deux tiers ne sont que du *Sucre*, il y a bien peu de matieres dont l'effet puisse être sensible dans une aussi petite dose, que celle dans laquelle on les donne sous cette forme. Nous devons par conséquent, diviser les *syrops* en deux classes, comme nous avons fait pour les *eaux distillées*. Quelques *syrops* peuvent être considérés eux-mêmes comme médicamens: d'autres, ne sont faits que pour adoucir, & rendre agréables les potions,

les juleps, & les autres liqueurs. Cette dernière classe ne sçauroit être aussi nombreuse, quoiqu'elle demande de la variété.

Le Comité a examiné ces deux sortes de *syrops*. Il croit d'abord qu'on peut retrancher le *syrop de vinaigre simple*, qui n'est que le vinaigre adouci avec le sucre (a). Au lieu du *syrop de vinaigre avec l'ail*, il donne un *syrop d'ail sans vinaigre*; parce qu'il est très-aisé d'y ajouter du vinaigre dans les cas où on le jugera nécessaire. On a conservé les *syrops d'écorces d'Oranges*, & on a supprimé celui d'écorces de Citrons; parce que l'odeur de ce dernier est trop volatile pour un médicament destiné à être gardé long-tems (b). Il propose, au contraire, de se servir du *syrop de suc de Citrons*, & de supprimer celui de *suc d'Oranges*. Il a pareillement diminué le nombre des *syrops* suivans: le *syrop chilibé* paroît inutile; puisque le but qu'on se propose dans les *syrops*, est de pouvoir conserver les médicamens: mais le *vin chilibé* suffit pour ce dessein (c). Il ne faut cependant pas se servir de la même raison pour retrancher le *syrop de Safran*: car on s'en sert plus fréquemment que du vin dont le *syrop* est fait. Le *syrop*

(a) Ce *syrop de vinaigre* peut être fait sur le champ, & il est inutile de le garder dans les boutiques. Il n'est question que de fondre le sucre dans le vinaigre.

(b) L'odeur de l'écorce d'Oranges est presque aussi volatile que celle de l'écorce de Citron. Le *sirop* fait avec cette dernière, est plus agréa-

ble pour certains malades, & peut se conserver assez long-tems avec toute son odeur, s'il est bien fait, & qu'on le garde dans un lieu frais & dans des bouteilles bien bouchées.

(c) Le Comité avoit mis ce *sirop* dans son premier plan.

de *Lierre terrestre*, ni le *syrop Histerique* ou d'*Armoise*, ne sont point agréables au goût, & la dose de ces plantes est trop petite dans un *syrop* pour agir comme médicament. Il vaut mieux se servir d'une infusion de ces plantes qu'on peut prendre en plus grande quantité (a). L'opération du *syrop* de *Pivoine*, & de celui des *cing racines*, donne plus de peine que n'en méritent les effets qu'on en peut attendre (b). Il est inutile de conserver en même tems les deux *syrops* de *Coquelicot* & de *Roses seches*, après les deux *syrops rouges*, d'*Æillets* & de *Coins* (c). Le Comité propose de retrancher le *syrop* de *Rhubarbe* (d) qu'on avoit substitué à d'autres *syrops*. Ce *syrop* n'est destiné que pour les enfans; mais on peut leur faire prendre aisément la *Rhubarbe* en infusion, ou en substance: d'ailleurs, on ne leur rend pas la *Rhubarbe* d'un goût plus agréable malgré le sucre.

(a) Le *sirop* d'*Armoise* composé, dont il est ici question, est employé depuis long-tems. Les plantes qu'on fait entrer dans ce *sirop*, sont presque toutes Aromatiques, ou du moins capables de n'être pas tout-à-fait sans action, quoiqu'en petite dose. On sçait, en effet, que les *volatils* & les *âcres* ont en général beaucoup d'énergie, même en petite quantité. J'ai donc cru faire plaisir à mes Lecteurs, de donner la préparation de ce *sirop*. C'est d'ailleurs une composition qu'il est commode de trouver toute faite dans les boutiques, & qui peut servir à lier des *Bols* ou des *Electuaires* dans les

maladies où les *antihystériques* conviennent.

(b) Le *syrop* des *cing racines* est trop en usage pour que j'aye cru devoir le retrancher. C'est d'ailleurs une décoction de plantes apéritives, rendue plus agréable par le sucre qui lui donne la consistance de *syrop*, & par conséquent très-propre à corriger le goût de plusieurs potions, en concourant à la même action.

(c) Le Collège a conservé les *syrops* de *Coquelicot*, d'*Æillets* & de *Coins*.

(d) Ce *syrop* étoit aussi dans le premier plan.

Quoique

Quoique le *soufre* (a) soit un très-bon remède, on croit, cependant que le *syrop* qu'on en fait est une préparation trop désagréable pour être conservée. Le Comité croit que par la méthode qu'il vient de proposer, les *syrops* seront réduits à un nombre suffisant. Les boutiques des Apoticaire ne seront plus remplies d'une quantité inutile de ces compositions, & les Médecins en trouveront assez pour les varier suivant les différentes occasions.

On a fait très-peu de changemens dans les *syrops* qui ont été conservés. On a seulement réduit le *syrop d'Althæa* (b) à la forme simple qui avoit été proposée par Riviere (c). Le Comité a ajouté un nouveau *syrop* qui lui a été communiqué. On peut le regarder comme un remède très-propre à remplacer l'*oximel scillitique* qu'on ne sçauroit donner à des malades qui ne peuvent supporter le *miel*.

Le Comité a prescrit de se servir dans tous les *syrops* du *Sucre le plus raffiné* (d). On approuvera

(a) On avoit aussi donné dans le premier plan, ce *syrop* tiré de la Pharmacopée de Bates.

(b) Le *syrop d'Althæa*, dont on parle ici, est celui qui est connu dans les boutiques, sous le nom de *syrop simple* des racines d'*Althæa*, & dans lequel on ne fait entrer que la décoction de la seule racine de cette plante. Le *syrop d'Althæa* de Fernel qui se trouve dans presque toutes les Pharmacopées, & dont on fait un usage assez fréquent, est plus composé. Outre la vertu émolliente que lui

communiquent les plantes mucilagineuses qu'on y fait entrer, les apéritifs qu'on y ajoute, tels que les racines de *Chiendent*, d'*Asperges*, & les *Pois rouges*, &c. le rendent propre à ouvrir les conduits destinés à la sécrétion de l'urine. Les plantes nitreuses, telles que la *Pariétaire* & le *Plantin*, peuvent aussi favoriser la sécrétion de ce liquide.

(c) *Praxis. med. lib. 14. c. 1.*

(d) C'est ce *sucré* que nous nommons *Sucre Royal*.

peut-être davantage les raisons qu'il a eues de vouloir qu'on se servît de cette espèce de *Sucre*, après qu'il aura exposé en peu de mots le travail du *Sucre*, & qu'il aura rendu compte des changemens qu'on lui fait subir depuis qu'il a été tiré des cannes, jusqu'au procédé par lequel on vient à bout de le raffiner autant qu'il est possible.

Le suc exprimé des cannes est un suc très-doux. Semblable aux sucs du même genre, laissé à lui-même, il éprouveroit bientôt la fermentation vineuse. Dans ce mouvement de fermentation, les parties huileuses les plus fines, dont l'union avec l'acide formoit le goût de douceur qu'avoit le suc, se changent en parties spiritueuses; pendant que les parties les plus grossières, soit huileuses, soit terrestres, se précipitent, & forment une espèce de *lie*. Si on empêche ces mêmes sucs doux de fermenter, les molécules qui les composent se mettront en grains par la dessiccation. Ces grains formeront une espèce de *Sucre*. Nous en avons un exemple dans les *Raisins secs*, & dans les *Figues*; la substance *sucrée* qu'on apperçoit sur ces fruits, n'est que leur suc qui a pris une forme granulée. On apperçoit la même chose sur les cannes de *Sucre* bien succulentes, lorsqu'on y fait quelques incisions. Il paroît que les anciens (a) n'ont jamais eu d'autre *Sucre* que cette matiere granulée dont nous parlons; ils la nommoient *sacchar*, ou

(a) *Dioscor. l. 11. c. 104. Gal. de simp. med. facult. l. 7. Plin. Hist. nat. l. 12. c. 8.*

*faccharon* (a). Pour tirer le *Sucre* du suc des cannes, avant que ce suc prenne un mouvement de fermentation, & qu'il se fasse aucune séparation de ses parties, on le fait bouillir jusques à ce qu'il ait pris un certain degré de consistance. Cette préparation le dispose à se former en grains mols; & sert à débarrasser ce suc des parties huileuses & grossières qu'il contient (b). On les nomme *melassé*. La *chaux* (c) en substance mêlée en petite quantité avec le suc, pendant qu'on le fait bouillir, est très-pro-

(a) On n'est pas bien certain de l'espèce de roseau qui produisoit ce *Sucre en larmes*, qui étoit le seul que connussent les anciens. Le sçavant *Saumaisé* dans ses *exercitations sur Solin*, pense que ce roseau étoit de ceux qu'on nomme *Mambu*. Ces roseaux sont aussi gros & aussi hauts que des arbres. Ils croissent dans l'Arabie heureuse, & dans les Indes Orientales. On ne retiroit que très-peu de ce *Sucre*. On recueilloit simplement les larmes qui découloient des roseaux, & qui se séchoient ensuite, à peu près comme les sucs gommeux qui sortent de nos arbres. La canne dont nous retirons le *Sucre*, & qu'on cultive dans nos Colonies, n'est pas aussi grosse que celle qui fournissoit le *faccharon* des anciens. Elle s'éleve à la hauteur de neuf ou dix pieds, & son épaisseur n'est guère que de trois ou quatre pouces. Elle ressemble d'ailleurs beaucoup à un roseau ordinaire. Voyez la Matière Médicale de M. Geoffroy, tom. 4.

(b) L'expression dont se servent nos Auteurs, en disant qu'on dégage le *Sucre* des parties *huileuses*, n'est pas exacte. Ce n'est pas l'huile qui empêche par son union le *Sucre* de se former en grains. Il n'y en a point, ou très-peu. C'est une espèce de *syrop gras*, ou plutôt une espèce d'*eau mere* qui ne peut cristalliser: on nomme cette partie *sirupeuse Melassé, Syrop de Sucre, Douçette* ou *Remel*. Elle est épaisse & d'une couleur tirant sur le brun. On en tire un esprit ardent, après l'avoir fait fermenter, en y ajoutant de l'eau & un peu d'écume de *Bierre*. L'esprit ardent qu'on en retire, est fort en usage en Angleterre, & dans les Colonies qui en dépendent.

(c) On fait une forte lessive de *chaux vive*. On la mêle avec parties égales d'une autre lessive *alkaline*, faite avec les cendres de bois, & on verse le tout dans la chaudière.

pre à favoriser la formation des grains. Telle est la préparation du *Sucre* qu'on nous apporte dans ce pays. On le raffine ensuite de la manière suivante.

On dissout le sucre dans une eau de *chaux* (a), on le clarifie avec des blancs d'œufs, & on le fait bouillir jusques à une consistance convenable. On le met ensuite dans des moules de terre : il se forme en grains dans ces moules, & il se sépare encore une grande quantité de *melasse* qui dégoutte peu-à-peu par un trou qu'on a laissé au fond du moule. Dans la vûe de procurer une séparation plus complète de la *melasse*, on couvre le *Sucre* d'une terre argilleuse déliée & bien humectée. L'humidité de cette argile pénètre peu-à-peu le *Sucre*, & fait sortir les parties huileuses qui restoient, mais en trop petite quantité pour pouvoir tomber par leur propre poids (b). Tel

(a) On ajoute encore ordinairement dans cette opération, une lessive de cendres de bois. Quelques Auteurs veulent même qu'on mette très-peu de *chaux*, prétendant que la trop grande quantité de *chaux* rougit le sucre. Voyez les nouveaux voyages faits aux Isles Françoises de l'Amérique, par le P. Labat, tom. 3. art. du sucre.

(b) On se sert dans nos Rafineries d'une terre blanche, qu'on tire de Normandie près de Rouen. Cette terre sert aussi à faire des pipes à fumer, & à quelques autres usages. Quand on veut se servir de cette terre pour raffiner le *Sucre*, on la fait tremper dans l'eau plusieurs jours avant que de l'employer. Quand elle est suffisam-

ment délayée, on la verse à la hauteur de deux ou trois doigts sur la base du pain de *Sucre* qui est dans la forme : mais on a soin de laisser durcir ce *Sucre* avant que d'y mettre la terre. Dès que la couche de terre est sèche, on en remet une seconde, & une troisième, lorsque la seconde s'est desséchée. L'eau, dont cette terre est imbibée, coule peu-à-peu, s'insinue entre les cristaux, s'unit à la matière *syrupeuse* ou *melasse*, la rend plus fluide, & par conséquent plus en état de se séparer des cristaux, entre lesquels elle étoit interposée. La *melasse* est déterminée par sa pesanteur & la fluidité que lui a communiquée l'eau, à se porter vers la pointe du cône, dont le

est le premier procédé employé pour raffiner le Sucre.

On passe au second qui s'exécute ainsi.

On dissout de nouveau dans l'eau pure le *Sucre* qui a déjà été raffiné une fois, & on recommence la même opération que nous venons de décrire : par ce dernier procédé, on parvient à séparer une autre portion des molécules huileuses, moins grossières cependant que les premières. Il n'est pas nécessaire de se servir de *chaux* dans cette seconde opération. Les parties huileuses étant, pour ainsi dire, entièrement séparées, on ne doit pas être étonné que le *Sucre très-raffiné* ne fournisse dans la distillation qu'un esprit acide sans aucune huile sensible (a). Le procédé par lequel on fait le *Sucre Candi*, ne diffère du premier que dans le degré de consistance de la liqueur qui n'est pas si épaisse dans le *Sucre Candi*. On met ensuite cette liqueur dans une étuve chaude, où elle reste assez long-tems liquide pour que le Sucre puisse cristalliser de la même manière que le font tous les

moule à la forme. Elle passe par le trou qu'on a eu soin de tenir ouvert, & tombe peu-à-peu dans un pot destiné à la recevoir, & dans lequel entre le moule. On sent aisément que cette manœuvre est nécessaire pour parvenir à purifier les cristaux du *Sucre*. Si on y versoit de l'eau, même en petite quantité (quoique l'eau ait plus d'affinité avec une matière déjà fluide, tel qu'est le *syrop* qu'avec une substance concrète, telle que sont les cristaux), elle ne laisseroit

pas que de dissoudre une partie de ces derniers : mais en empêchant qu'elle ne se répande tout de suite sur la masse, on prévient cet inconvénient ; parce qu'alors la goutte qui s'échappe trouve assez de matière *syrupeuse* pour ne point toucher aux cristaux. J'ai déjà averti du peu d'exactitude de nos Auteurs, quand ils nomment *parties huileuses*, la substance *syrupeuse*.

(a) Le *Sucre* qui n'est pas raffiné, ne fournit qu'une très-petite quantité d'huile dans la distillation.



sels qui ont été dissouts dans l'eau (a). En considérant attentivement les opérations qu'on vient de décrire, il est aisé d'appercevoir qu'on ne doit pas plus préférer un Sucre peu raffiné, à celui qui l'est parfaitement, qu'on ne doit choisir un vin qui n'a fermenté qu'à moitié, au lieu de celui dont la fermentation a été complete. Si le Sucre dont on se sert pour faire un syrop n'est pas bien raffiné, lorsqu'on le mêle avec la liqueur, on voit sortir pendant la cuite du syrop, une écume qui sert à ôter au Sucre les parties grossieres qu'il contenoit. Ce sont ces mêmes parties qu'on sépare dans les Rafineries, lorsqu'on clarifie le Sucre avant que de le mettre dans les moules desquels dégoutte la *melasse*. Si l'Apoti-

(a) Pour faire du *Sucre Candi*, on prend ou de la *Cassonade*, ou ce qui est encore mieux, de beau *Sucre raffiné*. On le dissout dans l'eau, quelquefois on y ajoûte une eau de chaux foible, surtout si on s'est servi de *Cassonade*, & dans ce dernier cas, on clarifie, on écume & on passe. Si on s'est servi de *Sucre raffiné*, après que le Sucre est dissout, on le fait cuire, & on le réduit en syrop épais. On le verse ensuite pendant qu'il est chaud, dans des formes de terre dans lesquelles on a arrangé de petits bâtons qui se croisent en différens sens: on laisse les formes dans une étuve qu'on a fait chauffer auparavant, & qu'on entretient dans le degré de chaleur convenable pendant quinze ou vingt jours. Le *Sucre* s'attache sur les petits bâtons

placés dans l'intérieur de la forme, & y forme des cristaux de différente grandeur, & de différente grosseur, dont la figure approche ordinairement de la cubique. Lorsque ces cristaux paroissent bien formés, on casse la forme qui les contenoit: on jette un peu d'eau chaude pour enlever la matière *syrupeuse* qui n'a pas pu se cristalliser, & on acheve de faire sécher les cristaux dans un endroit sec.

Il y a une autre espèce de *Sucre* cuit & fait de la matière *syrupeuse* qui s'est séparée de la *Cassonade* dans sa dépuration. Ce *Sucre* est d'un brun roussâtre & un peu gras. On le nomme *Sucre rouge* ou de *Chypre*. On ne s'en sert que pour les lavemens.

caire pour rendre le Sucre auffi pur qu'on le fait dans les Rafineries, se sert de blancs d'œufs pour clarifier, il ôtera au syrop une grande partie de ses vertus médicinales. Lorsqu'on se sert d'un Sucre bien raffiné, on ne perd rien, & l'opération est beaucoup plutôt achevée. En effet, il ne faut souvent que dis- foudre le Sucre dans la liqueur, à une chaleur très- modérée, & qui puisse donner au *syrop* la consistance qu'il doit avoir. Lorsque la liqueur est fort chargée des ingrédiens du syrop, ( par exemple dans le *Dia- code* ), il faut alors mettre moins de Sucre, & faire bouillir un peu le *syrop*, pour lui donner le degré de consistance qu'il doit avoir (a).

(a) M. Boerrhave finit ce qu'il dit sur le Sucre, par demander (1)  
 » Est-ce un Sel? Mais comment  
 » peut il s'enflammer au feu? Est-  
 » ce une Huile? Comment le Sucre  
 » peut-il donc cristalliser? Est-ce  
 » un Sel essentiel? Pourquoi est-il  
 » si disposé à la fermentation?  
 » Parcourez tous les corps de la  
 » nature, examinez-les: je doute  
 » que vous en rencontriez un seul  
 » dans lequel vous trouviez tou-  
 » res ces propriétés rassemblées.  
 Il faut convenir en effet, qu'il est assez difficile de définir ce composé singulier. Il paroît cependant, que c'est une espèce de *Sel essen- tiel*, mais d'une nature particulière, & très-différente de celle des sels

essentiels que fournissent les au- tres matieres végétales. Ce Sel n'est pas entièrement pur; je veux dire que nous ne l'employons pas tel que la nature nous le donne. L'Art y ajoûte des substances qui en purifiant le suc grossier des cannes, se combinent en partie avec les principes qui forment le Sucre. Ce sont ces substances qui lui donnent la forme concrète: car sans la lessive alkaline & cal- caire, on ne pourroit obtenir du suc des cannes, qu'une espèce d'ex- trait mucilagineux & herbacé, qui ne prendroit jamais de consistance solide. Le feu, suivant la remar- que de M. Stahl (2), lui feroit contracter une qualité empyreu-

(1) *An est-sal? Qui ergo inflammatur igne? An oleum? Quomodo igitur crys- tallisatur? An Sal essentielle? Unde igi- tur fermentatur? Eat is per totam natu- ram, quare! Haud crediderim, ullum*

*corpus repertum iri, in quo hæc simul con- currant. Elementa Chem. t. 2. p. 10.*

(2) *Fundam. Chym. dogmat. & experim.*

Après les préparations liquides où on employe le

matique, plutôt que de le rendre concret. Je crois qu'on peut définir le Sucre avec *M. Cartheuser* (1) un corps concret & salin, formé d'une terre soluble, d'un acide subtil dont une partie est intimement unie à une base alcaline & calcaire, & enfin d'une substance huileuse, inflammable, liée très-étroitement à l'acide & aux autres principes. La douceur du Sucre pourroit faire penser que l'huile domine dans ce Sel : mais l'analyse démontre le contraire. A peine peut-on retirer un gros d'huile de huit onces de Sucre ; (2) en général les corps les plus doux, ne sont pas les plus abondans en huile. *M. Lémery* le fils, a retiré (3) une plus grande quantité d'huile des *Groseilles*, que d'autres fruits plus doux, tels que les *Cerises* & les *Raisins*. D'après ces analyses, il croit, avec assez de vraisemblance, que la faveur douce est plutôt dûe à l'union intime des parties huileuses avec l'acide, qu'à leur quantité. Dans les *Groseilles*, l'huile quoiqu'abondante, est unie lâchement à l'acide : ce dernier se trouve à nud, irrite les mamelons de la langue & produit la faveur aigre. Quel que soit la cause du doux : il est sûr que la plus grande partie des corps dans lesquels on éprouve cette faveur, ont très-peu d'huile, comme je viens de le dire. Le *Miel* & la *Manne* qu'on peut comparer au

*Sucre*, (surtout le premier) fournissent très-peu d'huile, lorsqu'on en fait l'analyse. La partie *syrupeuse* qui donne au *Sucre* sa faveur douce, n'est ni grasse, ni huileuse, comme l'ont pensé la plupart de ceux qui ont traité du *Sucre*. C'est plutôt une espèce de *mucilage*, dans lequel la partie saline est trop embarrassée pour pouvoir former des cristaux. Tout le travail des *Rafineries*, ne consiste qu'à débarrasser le *Sucre* de ces parties mucilagineuses. Plus le *Sucre* est raffiné, plus il en est privé. Mais en même tems, comme je l'ai déjà dit, il change un peu de nature, c'est-à-dire, qu'une partie de la chaux & de l'alkali fixe employés pour sa dépuracion, se combine avec lui. Aussi ce *Sucre raffiné* perd un peu de sa faveur douce, tandis qu'il acquiert une couleur blanche & une fermeté dont le privoit l'espèce de *mucilage* dans lequel il se trouvoit confondu. La cristallisation du *Sucre* dans sa première cuisson, est très-imparfaite, & mérite à peine ce nom. Le suc des cannes contient beaucoup de parties grossières, & même un peu du *Parenchime* des cannes entraîné avec leur suc. L'ébullition & la lessive de cendres & de chaux, qu'on mêle dans la chaudière avec le suc, ne peuvent pas les enlever en totalité, & ce n'est que dans les opérations qui suivent qu'on y parvient.

(1) *Fundam. mater. medic. t. 1. p. 509. & seq.*

(2) *Lémery. Cours de Chymie. nouv.*

*édit. in-4°. p. 683. & 684.*

(3) *Hist. de l'Academ. Roy. des Sciences. ann. 1703. & 1705.*

*miel,*

miel, & qui sont dans l'article des *Syrops*, nous donnons les *Poudres*.

Ce premier Sucre nommé *Moscouade* ou *Sucre brut*, est ordinairement d'un gris blanchâtre. C'est en purifiant la *Moscouade*, en lui enlevant les parties *parenchimatueuses* & grossières qui pourroient être restées, en la dégageant d'une partie de sa matiere *syrupeuse*, & des impuretés qu'elle contenoit, qu'on obtient la *Cassonade*, nommée aussi par quelques Auteurs, *Sucre terré* (1). On employe dans le travail de la *Cassonade*, une lessive alcaline & calcaire, pareille à celle dont on s'est servi dans la cuite de la *Moscouade*. On ajoute dans ce travail la *clarification* par le moyen des blancs d'œufs. Enfin, lorsque la matiere a été mise dans des moules, & qu'elle est refroidie, on verse par-dessus de la *terre à pipe* détrempée dans l'eau, comme on l'a vu dans le texte du Comité. La matiere qui sort des moules, commence alors à être véritablement du *Sucre*. Quoiqu'elle n'ait pas la fermeté du *Sucre en pain*, & la blancheur du *Sucre Royal*, elle se trouve débarrassée de cette abondance de matiere *syrupeuse* qui empêchoit le grain de se former. Elle a une apparence saline. Elle est blanche, sa saveur est douce, & même davantage que celle du *Sucre* plus raffiné. Son odeur approche un peu de celle de *Violette*. Les autres travaux du

*Sucre* ne sont destinés qu'à donner à son grain une plus grande dureté, en enlevant la partie *syrupeuse* qui étoit restée dans la *Cassonade*. On met alors le *Sucre en pain*. Enfin, on peut donner à ce *Sucre en pain* une plus grande dureté, & un plus grand éclat en le raffinant de nouveau. On le nomme alors *Sucre Royal*. On apperçoit aisément que la comparaison par laquelle les membres du Comité terminent ce qu'ils disent du travail du *Sucre*, n'est pas exactement juste. Il n'y a nulle parité entre un vin qui n'a fermenté qu'à moitié, & un *Sucre* qui n'est pas parfaitement raffiné, tel qu'est la *Cassonade*. Un vin qui n'a pas fermenté, ou qui n'a fermenté qu'à moitié, est une liqueur qui ne sçauroit être appelée proprement du *vin*; non-seulement parce qu'elle contient plusieurs parties grossières & impures; mais encore, parce qu'elle n'a pas toutes les qualités du *vin*, & que les principes qui entrent dans sa composition, n'ont pas éprouvé ce mouvement nécessaire pour les combiner autrement qu'elles n'étoient dans le *moût*; ou du moins, que cette combinaison n'est que commencée, & par conséquent est imparfaite. La *Cassonade*, au contraire, est un *Sucre* dont toutes les parties constituantes sont dans la juste com-

(1) Voyez les voyages aux Isles Françaises de l'Amérique par le Pere Labat. t. 3. art. du *Sucre*. Voyez aussi sur le

travail du *Sucre*, la Matiere Médicale de M. Geoffroy. tom. 4. p. 392. & suiv.

Le Comité a retranché de la *Poudre de pattes d'Ecrevisses composée*, l'*Ambre* qui n'a aucun effet

binaison dans laquelle elles doivent être pour former de *vrai Sucre*. La dépuracion que l'Art opère, ne consiste qu'à le dépouiller des parties qui, sans altérer son essence, lui donnoient une apparence moins brillante, & le rendoient moins propre à certains usages. Cette opération sert en même tems à lui en substituer d'étrangères. Il n'est donc pas possible de comparer ensemble ces deux opérations, dont la première spontanée, & dûe à la nature seule, forme un composé nouveau, tandis que la seconde, exécutée par l'Art, ne fait qu'ôter & ajouter quelques parties sans toucher à l'essence du corps.

Les Auteurs qui ont donné des *Traités de Matière Médicale & de Pharmacie*, ne font point d'accord sur l'espèce de *Sucre* qu'on doit employer en Médecine. *Tabernamontanus & Mæbius* (1) prétendent que le *Sucre raffiné* a beaucoup d'acrimonie, à cause de la lessive de chaux vive qui y est mêlée: *Schroder* (2) pense la même chose: *Etmuller* son Commentateur, ajoute, que demander le *Sucre bien raffiné*, c'est le demander bien imprégné des sels âcres & corrosifs de la chaux vive. *Fridéric*

*Hoffman* répond (3) avec *Angelus Sala*, que par la chaux, le sel du *Sucre* devient plus délié & plus volatil. Je ne sçais si cette réponse paroîtra bien claire, & je doute qu'elle satisfasse. On a pu remarquer par tout ce qui vient d'être dit, qu'il y a moins de douceur dans le *Sucre Royal*, que dans un *Sucre* moins raffiné. Le premier approche davantage de la nature des sels neutres (4) par sa combinaison avec la chaux & les alkalis. Il est un peu plus adoucissant: mais cette différence n'est pas assez marquée pour que les effets qui en résultent, soient bien considérables. *M. Loesike* (5) prétend que si on broye de la *Cassonade* avec du sel ammoniac, on sent une odeur urineuse, & qu'au contraire, le même sel broyé avec le *Sucre Royal*, ne dégage aucune odeur de cette espèce. La raison qu'il en donne est, que la chaux est moins adhérente dans le *Sucre peu raffiné*, que dans celui qui l'est davantage. J'ai répété cette expérience. J'ai même donné aux deux mélanges un degré de chaleur assez considérable, sans avoir pu remarquer aucune odeur urineuse, ni dans le *Sucre Royal*, ni dans la *Casso-*

(1) *Tabernamont. Herbar. Mæbius. instit. med. l. 4.*

(2) *Pharmacopée raisonnée de Schroder commentée par Michel Etmuller. t. 1.*

(3) *Fridéric, Hoffman. Sacchari Hif-*

*toria naturalis & medica. oper. Suppl. 1. p. 685. & suiv.*

(4) *Cartheuser loc. cit.*

(5) *De Selectissimis remediis Pharmaceuticis in Commentar. de rebus gestis in medicinâ. vol. 5.*

dans ce remède, & la *Corne de Cerf*, qui de toutes les poudres absorbantes, est la moins efficace. Enfin,

*nade*, triturés avec le sel ammoniac. Les Médecins qui composoient le Comité ont donné la préférence au *Sucre Royal*, dans toutes les compositions dans lesquelles on se sert du *Sucre*, & surtout dans les *syrops*. Ils prétendent qu'alors la clarification devient inutile, parce que le *Sucre bien raffiné* ne contient point de parties grossières qu'il soit nécessaire d'enlever: mais dans une grande partie des *syrops*, la clarification n'est pas uniquement destinée à dépurifier le *Sucre*. Elle sert à débarrasser les liqueurs qu'on veut mettre dans l'état *syrupeux*, des parties grossières qu'elles contiennent. C'est surtout lorsqu'on employe les suc exprimés des plantes que la clarification est nécessaire; parce que ces suc entraînent toujours avec eux des parties *parenchymateuses* qui gâteroient le *syrop* dans la suite. On pourroit, il est vrai, clarifier ces suc avant que d'ajouter le *Sucre*: mais la dépurification n'est pas aussi parfaite. Le *Sucre Royal* a d'ailleurs un inconvénient dans quelques *syrops*. Comme son grain est fort sec & dans un état cristallin, il *candit* fort aisément, c'est-à-dire, qu'il se sépare de la liqueur du *syrop* & se cristallise en petits grains aux parois de la bouteille. Je parlerai dans l'article des formules de cet accident qui arrive aux *syrops*; accident capable de les faire fermenter, & par conséquent de les gâter, si on n'y

fait pas attention, & si on n'y remédie pas à tems. La *Cassonade* n'est pas sujette à se *candir*, comme le *Sucre* qui est plus raffiné. Il est vrai que les *syrops* faits avec cette première espèce de *Sucre*, ne sont pas quelquefois aussi beaux, ni aussi *perlés* que ceux qui sont faits avec le *Sucre Royal*. Cependant en clarifiant & en écumant avec soin, le *syrop* ne laisse pas d'être clair, & ne se *candit* point. L'une & l'autre espèce de *Sucre*, ont donc des avantages & des inconvénients. En général, le *Sucre en pain* ou simplement *raffiné*, tient le milieu entre la *Cassonade* & le *Sucre Royal*. C'est celui dont on se sert le plus communément, & avec raison, pour la plupart des *syrops* & des *électuaires*, lorsqu'on fait entrer le *Sucre* dans ces derniers.

Je n'ai point parlé dans cet article des prétendus mauvais effets qu'on a attribués au *Sucre*. Cette discussion me meneroit trop loin. On peut consulter les différens *Traité de Matière Médicale* qui en ont parlé: surtout l'excellent ouvrage de feu M. Geoffroy. On y trouvera cette question traitée fort au long. On peut aussi avoir recours au *Conspectus Therapiæ generalis* de Juncker, aux ouvrages de MM. *Cartheuser* & *Hoffman*, & à la *Chymie* de *Boerhave*. Il paroît d'ailleurs, que le préjugé qui a attribué au *Sucre* tant de mauvaises qualités est détruit, & que des

il a composé cette poudre suivant la formule originale, & telle que l'Évêque de *Worcester* (a) l'acheta, dit-on, d'un nommé *Gascoign*, qui en étoit l'inventeur (b). Cependant, comme le *Bézoard* est fort cher, il arrive souvent que l'Apoticaire le retranche de la poudre, sans en rien dire, supposant que les Médecins ne font point dépendre du *Bézoard* l'efficacité de cette poudre dans plusieurs cas où ils la prescrivent. Pour ôter jusqu'au prétexte d'une pareille supercherie, le Comité ne prescrit point le *Bézoard* dans la poudre qu'il donne sous le nom de *Poudre de pattes d'Ecrevisses composée*, & il donne une autre poudre où il fait entrer le *Bézoard*. Il nomme cette dernière, *Poudre Bézoardique*: par ce moyen, les Médecins pourront marquer plus expressément s'ils entendent se servir du *Bézoard*. Le Comité a reformé aussi la *Pierre ou Poudre de Contrayerva*, dont la base étoit la même que celle de *pattes d'Ecrevisses*, excepté que dans la première on se servoit de la racine de *Contrayerva*, au lieu du *Bézoard* employé dans la seconde.

On a retranché la *terre de Lemnos* des espèces de

observations mieux faites, ont appris que le *Sucre* loin d'être dangereux, étoit utile dans plusieurs occasions. C'est une espèce de *savon* propre à bien des usages. Enfin, on peut dire qu'il en est de ce sel comme de plusieurs autres substances, qui salutaires en elles mêmes, ne conviennent ni à de certaines constitutions, ni dans plu-

sieurs circonstances, surtout si on en abuse, & qu'on aille jusques à l'excès.

(a) *Vide Maxwell de med. magnet. l. 11. c. 5.*

(b) *Le Comité a fait un changement. Il se sert des poudres simples de perles & de corail, au lieu de leurs magieres qui sont prescrits dans l'original.*

D U C O M I T É. cxvij

la Confection de *Fracastor*, appellées à présent espèces de *Scordium*. Cette terre est toujours altérée quand on nous l'apporte. Pour en tenir lieu, on a augmenté proportionnellement la dose du *Bol d'Arménie*. On a supprimé de même la semence d'*Oseille*, qui ne convient point à l'usage qu'on fait de ce médicament. On se sert des *Roses rouges*, au lieu du *Sucre Rosat*. Toute la composition est faite de maniere qu'on trouvera de même un grain d'*Opium* dans trois gros de *Diascordium*. *Fracastor* Auteur du *Diascordium* (a) avoit donné cet électuaire comme un remède (b) antipestilentiel. On s'en sert à présent dans des vûes bien différentes, ainsi on peut penser avec raison qu'indépendamment de la semence d'*Oseille*, il se trouve encore plusieurs drogues inutiles: les substances qui entrent dans ce médicament sont en trop grande quantité, & la plûpart ne servent qu'à le rendre fort désagréable. Toutes ces raisons ont engagé le Comité à donner dans le Dispensaire deux poudres de *Bol*; dans l'une, il fait entrer l'*Opium*; l'autre poudre est sans *Opium*. Ces deux poudres sont composées des substances qu'on a cru être les plus propres à répondre à l'intention qu'on se propose dans l'usage que nous faisons actuellement du *Diascordium*.

Le Comité avoit suivi le plan de Riviere (c) dans la composition de la *Poudre antiépileptique des en-*

(a) Le College l'appelle actuellement électuaire de *Scordium*.

(b) *Fracastor. de Contag. morborum curat. l. 11. c. 7.*

(c) *Prax. l. 1. c. 8.*



*fans*, & l'avoit substituée à celle qui étoit tirée de la Pharmacopée de *Bates* qu'on avoit adoptée dans notre Dispensaire, & dont le procédé étoit si laborieux: mais après avoir examiné de nouveau la poudre *antiépileptique de Riviere* (a), il a cru qu'on pouvoit s'en passer, & se servir dans tous les cas de la poudre de *pattes d'Ecrevisses* qu'on trouve dans cette Pharmacopée. Le Médecin pourra y ajouter ce qu'il croira convenir le mieux aux différentes circonstances qui ont rapport au nom de cette poudre. Cette liberté que nous laissons au Médecin, est d'autant plus raisonnable, que les drogues de ce médicament ne paroissent pas avoir été choisies avec beaucoup de soin.

Le Comité ne peut s'empêcher de prier le College d'examiner la poudre du *Comte du Wravick*: il n'a pas cru qu'il dût entreprendre d'y faire des changemens. Il pense qu'il se trouvera peu de Médecins qui veuillent faire entrer dans un médicament purgatif, la *chaux d'Antimoine* nommée communément *Antimoine Diaphorétique*. Il ne sçauroit concevoir comment un purgatif aussi foible que la *crème*

(a) La poudre *antiépileptique de Riviere*, est la poudre qu'on nomme plus communément *poudre de Guttete*, & qu'on trouve dans presque tous les Dispensaires. Il n'y a que le *Corail* de commun entre la poudre de *Guttete* & celle de *pattes d'Ecrevisses* que le Comité lui a substituée. Je donnerai la préparation de la poudre de *Guttete*. On en fait tous les jours un trop grand usage pour n'en pas donner la formule. Peut-être pourroit-on très-bien s'en passer suivant la remarque du Comité; & une simple poudre absorbante, telle qu'est celle de *pattes d'Ecrevisses* pourroit en tenir lieu: mais il faut donner quelque chose au préjugé & à l'habitude.

de tartre peut aider l'opération de la Scammonée. On ne doit point en croire *Cornachini* qui a publié ce remède. Il promet de grands avantages de la vertu déobstruante du tartre, qui en pénétrant dans les vaisseaux, prépare les humeurs viciées à être évacuées. A l'égard de l'*Antimoine Diaphorétique*, quoique cette chaux n'ait aucun effet sensible, il en attend une partie des succès qu'on observe souvent après avoir donné les préparations les plus fortes de ce minéral, dont, ajoute-t-il, l'*Antimoine Diaphorétique* n'a pas les inconvéniens, puisqu'il agit doucement & sans exciter aucun trouble (a), (b), (c).

Le Comité n'a point donné la poudre d'*Helvetius* (d) qui étoit dans le premier plan. Il attend qu'elle soit examinée de nouveau par le College. On avoit proposé de suivre dans la composition du Baume de *Lucatelli*, l'exemple de la Pharmacopée d'*Edimbourg*, qui au lieu des *Santaux* se sert du *Sang-Dragon*; mais après l'examen qu'on en a fait, on a trouvé que cette substance résineuse étant indissoluble dans la bouche, ne fait appercevoir aucun goût sur la langue: il n'en est pas de même quand elle est dissoute dans l'huile du Baume; car alors on lui trouve une grande chaleur mêlée d'âcreté.

(a) *Cornachini meth. quâ omnes humani corporis affectiones, &c. curantur. p. 6. 7. 8.*

(b) Le College a supprimé cette poudre, & en a mis une autre à sa place, sous le nom de Poudre de Scammonée composée,

(c) Voyez à l'article des formules ce qui sera dit de cette poudre, nommée communément, Poudre *Cornachine*.

(d) C'étoit les pillules d'*Helvetius* mises en poudre.

Il paroît donc que le *Sang-Dragon* ne convient point à cette composition, & qu'il est contraire à plusieurs usages attribués à cette poudre.

Dans l'examen que le Comité a fait des *Trochisques* qui suivent les *poudres*, il n'en a trouvé qu'un ou deux qui dussent être supprimés. Les *Trochisques blancs* attribués à *Rhasis*, sont plus composés que dans l'original même de cet Auteur (a). Le Comité les a réduits à leur première simplicité. Il en a retranché l'*Opium*, pour se conformer à la Pharmacopée que nous avons à présent. Il les a par cette raison appellés *Trochisques de Céruse* (b). Le Comité a fait la même chose pour les *Trochisques de Karabé* tirés de *Mésué*. Il les a rendus plus simples; en les donnant tels qu'on les trouve dans *Rhasis*. Il a seulement retranché la *semence d'Ache* qui se trouve dans la formule de cet Auteur, & a substitué le *Cachou* (c) qui lui paroît plus propre à remplir les vues qu'on se propose. Il a d'ailleurs tellement combiné ce nouvel ingrédient, que l'*Opium* se trouve toujours dans la même proportion où il étoit dans ces *Trochisques* avant cette réforme. Il a donné à cette composition le nom de *Trochisques de succin*. Il paroît que la semence de *Cumin* qu'on a fait entrer dans les *Trochisques de Myrrhe*, peut nuire, & d'ailleurs cette semence ne s'accorde point

(a) Ad Mansor. l. 9. cap. 15. ||  
 (b) Le Collège a renvoyé à l'article des poudres ces Trochisques & les deux qui suivent. Il les a nom- ||  
 (c) Ad Mansor, l. 9. c. 77.

avec

avec les autres substances qu'on fait entrer dans ces Trochisques : on peut douter avec raison qu'on ait employé cette semence dans la formule originale. Il paroît encore qu'il convient de réduire les trois plantes qui entrent dans ces Trochisques, & d'en diminuer le nombre.

A l'égard des *Pilules*, nous avons supprimé entièrement les *Pilules cochées majeures* : nous avons réduit les ingrédients des *Pilules cochées mineures* aux proportions qu'on trouve dans *Galien* (a). Ces *Pilules* ont été attribuées jusques à présent à *Nicolas*, & on a cru les trouver dans le *Traité de Mesué*, qu'on nomme communément *de appropriatis* : Cet Auteur, cependant, les attribue à *Galien*. Certainement la formule que donne *Galien* est préférable. Elle ne contient que la moitié de la dose de la *Coloquinte*, & par cette raison l'estomac supporte plus aisément ces *Pilules*. On les a nommées *Pilules de Coloquinte* avec l'*Aloës* ; parce que le mot *cochées* paroît n'être qu'une altération des deux mots Grecs *κόκκοι* & *κοκκία* qui ont été destinés à exprimer les *Pilules* en général (b).

(a) *De comp. medicam. sec. loc. l. 1. c. 2.*

(b) *Ces Pilules sont aussi décrites par Paul Aeginette, l. 7. c. 5. On voit seulement ( & il y a apparence que c'est par une erreur de Copiste ) que la quantité de l'Aloës n'est pas plus grande que celle de la Coloquinte, au lieu que dans Galien la dose est la même que celle de la Scam-*

*monée. Alexandre Trallien, l. 1. c. 2. donne des Pilules dont la base est à peu près la même, mais elles sont plus composées. Les Pilules cochées majeures dont Rhasis est Auteur, sont aussi à peu près la même chose, excepté qu'il y a ajouté plusieurs substances qui sont très-inutiles.*

Le Comité avoit cru devoir changer le nom des Pilules de *Rufus* ; parce que *Rufus* n'est point l'Auteur des Pilules dont on se sert à présent sous son nom. Il les avoit appellées *Pilules communes* ; mais il a depuis observé que ces Pilules n'étoient pas d'un usage assez fréquent, pour que le nom de *Communes* pût leur convenir : *Rhasis* dans la formule qu'il donne de ces Pilules, prescrit parties égales de *Safran* & de *Myrrhe*, & il dit expressément que ces proportions sont d'après *Rufus* (a). Cette formule a été long-tems en usage dans les Pharmacopées modernes, & nommément dans la première de celles que nous avons eues. Ce n'est que par la suite qu'on y a fait des changemens qui n'ont eu pour fondement que des craintes ridicules (b). Le Comité n'imagine pas qu'on puisse lui objecter rien de raisonnable, s'il ne défère pas à de telles idées : il croit donc qu'il est convenable de prescrire ces *Pilules*, telles que les a données l'Auteur. Elles pourront alors porter son nom avec raison. Le changement léger qu'on peut remarquer dans la proportion où est l'*Aloës* avec le reste, n'est d'aucune considération dans un médicament de cette espèce : car dans un demi gros, l'*Aloës* n'est pas diminué de deux grains.

On pourroit mettre plus d'uniformité dans les matieres qu'on fait entrer dans les *Pilules Gommeuses* & dans les *fœtides*. La composition de ces

(a) *Continen. l. 30. trait. 13. c. 2.* || quantité de safran dont on se servoit autrefois, ne produisit le Spasme Cynique. Joubert. Pharmacop.

(b) C'est-à-dire, de peur que la

quantité de safran dont on se servoit autrefois, ne produisit le Spasme Cynique. Joubert. Pharmacop.

*Pilules* doit être la même, puisqu'on les donne pour le même objet. Ces dernières *Pilules*, en effet, ne sont que des *Gommes-résines* de la même nature que celles des *Pilules Gommeuses* auxquelles on a ajouté les ingrédients des *Pilules de Coloquinte* avec l'*Aloës*: par conséquent, si on retranchoit le *Mithridate* des *Pilules Gommeuses* ( ce qu'on peut faire sans danger ) on pourroit remplacer les *Pilules fœtides* en se servant d'une proportion convenable de la masse des *Gommeuses*, & on joindroit à ces dernières, les *Pilules Purgatives*. C'est sur ce plan qu'on a composé les *Pilules Gommeuses* de ce Dispensaire. A l'égard des *Pilules fœtides* qui se trouvent dans la Pharmacopée ( peut-être par une faute d'impression parmi les *Trochisques Alhandal* ), elles sont beaucoup plus foibles en purgatifs que dans les premières éditions de cet ouvrage, & dans presque tous les Auteurs. On a cru par cette raison, devoir les supprimer. On laisse par conséquent au Médecin la liberté de joindre aux *Pilules Gommeuses* les purgatifs qu'il jugera les plus convenables, dans les différentes occasions où il croira en avoir besoin.

On ne trouve dans notre Dispensaire qu'une seule espèce de *Pilules opiatiques* conservées dans les Boutiques. Ces *Pilules* sont celles de *Styrax*. Depuis long-tems on ne se sert plus des *Pilules de Cynoglossé* (a). Les *Pilules de Styrax* sont tirées de *Mésué* (\*).

(\*) De agrit. pœt. c. 2.

(a) Il y a plusieurs circonstances || dans lesquelles les *Pilules de Cynoglossé* paroissent mieux convenir

Galien donne des formules de *Pilules* de cette espèce, qui sont beaucoup plus simples (a). Le Comité a choisi une de ces formules qu'il a substituée à celle que nous avons : il a disposé tellement les substances qu'il y a fait entrer, que l'*Opium* conservera dans la totalité de la masse *Pilulaire*, la même proportion qu'il avoit dans les *Pilules* dont on s'est servi jusqu'à présent.

Ces *Pilules* ont encore à présent le même inconvénient qu'elles avoient dans l'ancienne formule. Elles sont composées de substances qui ne se dissolvent que lentement dans l'estomac. On a taché par cette raison de les rendre les plus propres qu'il a été possible, à remplir quelques indications ; mais on n'ose pas se flater qu'elles puissent convenir dans toutes les circonstances. L'envie de remédier à ces défauts, a fait penser au Comité qu'il seroit fort utile d'ajouter d'autres *Pilules* composées de matieres qui puissent aisément se dissoudre dans l'estomac. C'est dans cette vue qu'il a donné la composition des *Pilules* de *savon* qu'il espère avoir perfectionnées par les changemens qu'il a faits au *savon*, & par l'addition de l'essence de *Citron*, qui doit rendre ce remède plus agréable.

Ce n'est qu'après y avoir réfléchi que le Comité pense que les *Pilules* de *Mathieu* ne méritent pas

que les <i>Pilules</i> de <i>Styrax</i> . On en fait d'ailleurs en France un usage beaucoup plus fréquent que des <i>Pilules</i> de <i>Styrax</i> . Ces raisons m'ont engagé à en donner la for-	mule. On la trouvera dans l'article des <i>Pilules</i> .	(a) <i>De comp. medicam. sec. loc.</i> l. 7. c. 2. 3.
--	--	--

d'avoir place dans cet ouvrage, soit qu'on en considère l'Auteur, soit qu'on examine la composition en elle-même. *Starkey* véritable Auteur de ces Pilules, n'étoit qu'un Charlatan rempli de vanité, qui prétendoit posséder les secrets chimériques de *Van-helmont* comme l'*Alkaest*, l'or horizontal & autres arcanes de même espèce, fruits des extravagances de cet Auteur (a). La conduite qu'il tint au sujet de ces Pilules, fut aussi fautive que ses idées étoient ridicules. Il permit à *Mathieu* de les débiter pendant plusieurs années, comme un remède universel (b). Il dit peu de tems après, qu'il avoit instruit de ses secrets un autre empyrique qui les vendit après la mort de *Mathieu*, & il déclara en même-tems qu'il lui avoit appris une préparation de ces Pilules qui en augmentoit beaucoup les vertus (c). Il nia

(a) *Georges Starkey* fut long-tems en Amérique, & y connut le fameux *Philalethe*, que les Alchimistes regardent comme un adepte du premier ordre. Quelques Auteurs prétendent même qu'il fut son domestique. (Voyez *l'Histoire de la Philosophie Hermetique*, tom. 1.) *Starkey* de retour à Londres, se fit Apoticaire, & annonça qu'il possédoit beaucoup de secrets. Il donna un Livre intitulé *Pyrotechnie, ou l'Art de volatiliser les alkalis*. Ce Livre parut d'abord en Anglois en 658. Il a été traduit dans la suite en François, & en plusieurs autres Langues. *Starkey* y parle la Langue des Alchimistes, c'est-à-dire, que presque tout y est énigma-

tique. Il a divisé son Livre en deux parties. Dans la première, il traite de l'*Alkaest*, mais il a grand soin de cacher sa composition. Dans la seconde, il parle de la façon de rendre les alkalis fixes volatils, par le moyen de l'huile de Thérébentine. C'est dans cette seconde partie, presque aussi obscure que la première, que *Starkey* recommande l'usage des alkalis fixes digérés avec cette huile essentielle pour former le savon qui depuis a porté son nom.

(b) Voyez *l'ignorant Alchimiste de Mathieu*.

(c) Dans le post-scriptum de *l'Appendix de G. Keudal sur l'ignorant Alchimiste*.



ensuite que ces Pilules fussent le véritable remède universel, quoique *Mathieu* les eût vendues pour telles, pendant tout le tems qu'il avoit vécu, sans que *Starkey* y trouvât à redire. *Starkey* prétendit enfin que son secret consistoit, à la vérité, dans les principales circonstances de l'opération qu'il avoit apprises à *Mathieu*, mais il soutint qu'on devoit varier les substances suivant les cas différens qui se présentent (a). *Starkey* avoit accoutumé *Mathieu* à regarder le *savon de Tartre* comme un Antidote universel contre tous les poisons tirés des végétaux : Antidote qui pouvoit même changer leurs qualités dangereuses, & les rendre capables de former un médicament de la plus grande efficacité (b).

M. Georges Wilson paroît avoir trouvé un correctif beaucoup plus parfait (c). La formule dont il se sert pour ces Pilules est différente de celle que *Starkey* avoit donnée auparavant. Il se trouve actuellement tant de variété dans la maniere dont on compose ces Pilules, que le Médecin qui les ordonne, ne peut jamais être sûr de ce qu'il donne, & qu'il ne peut compter que sur un mélange de *savon de Tartre* & d'*Opium*, auquel l'Artiste ajoute, suivant sa fantaisie, quelques autres substances propres à former la masse Pilulaire. Si on fait attention qu'on a toujours donné ce remède en petite dose, on sera

(a) Les Pilules de Georges Starkey, vendues de l'Alchymiste ignorant, & de tous autres prétendans. || *Mathieu*, publiée par sa veuve.  
 (a) Voyez son cours complet de Chymie, part. 2. ch. 10.

(b) Voyez la recette originale de

convaincu que dans l'origine l'Auteur n'ajoutoit aucune matiere qui fût de quelque importance. On pourroit peut-être croire que l'*Hellebore* qui entre dans la composition, seroit capable de procurer légèrement la liberté du ventre le lendemain de l'usage de ce remède : mais on peut procurer ce secours quand on le juge nécessaire par des moyens beaucoup plus simples & plus commodes : on peut aisément juger quel effet on doit attendre de ce mystérieux *savon de Tartre*, en examinant attentivement sa composition : les procédés de ce savon sont tous fort longs. On y recommande beaucoup de précautions, qui dans le fond ne valent pas mieux que les peines qu'on se donne pour réussir. M. Wilson (a) nous a appris qu'un des moyens de rendre cette opération beaucoup plus aisée, est d'exposer le sel à l'air, afin qu'il en attire l'humidité, avant qu'on le mêle avec l'huile. Il ne se fait en effet aucune union, jusqu'à ce que le sel ait contracté de l'humidité, soit qu'on la procure à dessein, soit qu'elle se communique par hasard au sel, pendant qu'on le broye à plusieurs reprises avec l'huile. Suivant ce qui est prescrit pour ce procédé (b), la plupart de nos Artistes

(a) *Cours de Chymie, observ. sur le 10 chap. p. 2.*

(b) Cette méthode de faire le *savon de Starkey*, que le Comité attribue au Docteur *Wilson*, est due à *Stahl*. C'est ce grand Chymiste, qui considérant que l'eau entre dans la composition de tous les savons, a rendu l'union de l'huile

essentielle avec l'alkali fixe, plus facile en procurant à ce dernier une humidité dont la calcination l'avoit dépouillée : mais ce procédé est encore fort long, & il faut au moins un mois, pour obtenir une certaine quantité de ce savon. Un des plus habiles Artistes de l'Europe, que son travail infati-

ordinaires font si bien instruits de la nécessité de cette circonstance, qu'ils ont coutume tout simplement d'ajouter une certaine quantité d'eau chaude, & par ce moyen l'union des deux matieres se fait très-promptement. Le même Auteur nous avertit en même-tems, que le sel prendra trois fois autant d'huile que son propre poids. Il s'évapore peut-être presque autant de cette huile volatile pendant le long espace de tems prescrit pour cette opération. Soit qu'on distille ou qu'on calcine ce savon, il ne reste qu'un sel alkali simple, & le poids du savon n'est diminué que d'un tiers. Les trois quarts de ce qui a passé dans la distillation, ne consistent que dans une eau insipide; ainsi on peut assurer que l'huile ne fait qu'un douzième du total, sans compter la perte inévitable qui se fait dans toutes les distillations. Par conséquent, en composant les Pilules avec trois parties de *savon*

gable & éclairé, conduit journallement à des découvertes utiles, a trouvé une méthode beaucoup plus simple & plus courte de faire le *savon de Starkey*. En quatre ou cinq heures, M. Rouelle le cadet fait par son procédé une livre de ce savon. L'huile essentielle de *Thérébentine* & l'alkali fixe, s'y trouvent exactement combinés. Ce savon est blanc & se dissout très-bien dans l'eau. Quelques Chymistes ont proposé d'ajouter de la *chaux* à l'alkali fixe dans la composition du *savon de Starkey*. Ils vouloient par conséquent, qu'on se servît d'une lessive caustique, semblable à celle qu'on employe pour les sa-

vons ordinaires, faits avec les huiles par expression: mais cette addition rend ordinairement le *savon de Starkey* moins blanc, & contribue peu à la combinaison. M. Rouelle n'ajoute aucune substance. Il n'employe que l'huile essentielle de *Thérébentine* & l'alkali fixe. Il est fort à désirer que ce sçavant Artiste communique un jour ce procédé au Public. Ce n'est pas le seul dont il pourroit enrichir la Chymie. Ses travaux peuvent être mis à côté de ceux d'un frere illustre, qui a si fort contribué à faire connoître en France la véritable Chymie.

de

DU COMITE. cxxix

de Tartre & une d'Opium, comme le prescrit la Pharmacopée de Bates; pour un grain d'Opium, il y aura deux grains de sel, & seulement un quatrième de grain d'huile de Térébentine (a).

A l'égard des *Electuaires*, le Comité les a ré-

(a) M. Geoffroy qui a donné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (ann. 1739) l'analyse de différens Savons, a trouvé que dans deux onces de Savon d'*Alicant*, (poids marchand) il y avoit une once, trois gros & vingt grains d'Huile d'*Olives* sur deux gros; quarante-huit grains de sel alkali caustique, & un peu plus de deux gros d'eau. Dix-huit gros de Savon fait par le procédé qu'il donne, ont fourni une once & demie d'Huile d'*Olives*, deux gros de sel alkali caustique, & environ une demie once d'eau. Ainsi, dans ce dernier, l'Huile fait exactement les deux tiers du total: dans le Savon d'*Alicant* il y a quelque chose de moins. La proportion de l'Huile essentielle de Térébentine qui entre dans le Savon de *Starkey*, n'est pas aussi grande que celle de l'Huile par expression dans les Savons ordinaires; mais il s'en faut bien qu'elle soit aussi petite que nos Auteurs le disent dans cet article. Suivant leur calcul, dans trois gros de Savon de *Starkey*,

(poids de Médecine) on ne doit trouver que quinze grains d'Huile essentielle de Térébentine, puisqu'il ne passe, suivant eux, qu'un tiers de la masse totale, & que l'Huile de Térébentine ne fait que la douzième partie de ce tiers. Un gros de ce Savon ne contiendra donc que cinq grains de cette Huile essentielle, & par conséquent, comme ils l'observent, pour un grain d'Opium il n'y aura qu'un quart de grain d'Huile essentielle de Térébentine dans une prise des Pillules de *Starkey*. Ce calcul qui réduit la dose de l'Huile essentielle de Térébentine à un infiniment petit, n'est pas juste. Lorsque le Savon de *Starkey* est bien fait, l'Huile de Térébentine forme presque la moitié de la masse totale. Dans le Savon de *Starkey* fait par le procédé de M. Rouelle le cadet, dont j'ai parlé dans la note précédente, quatre onces de sel *Alkali fixe* absorbent trois onces & demie d'Huile essentielle de Térébentine. Par conséquent dans une once de ce Savon, (poids de Médecine) on trouvera trois gros,

Première Partie.

\* r

duits, de même que les syrops, sous un seul article. La Pharmacopée dont nous nous servons, & les deux qui l'ont précédée, ont subdivisé les Electuaires en *altérans* & en *purgatifs*. Le Comité n'avoit d'abord conservé (a) parmi les purgatifs que l'*Electuaire Caryocostin*, le *Diacassia cum Mannâ*, & l'*Electuaire lénitif*. Ces deux derniers furent abrégés dans le dernier Plan. On retrancha dans l'*Electuaire Caryocostin* (b), une décoction qui parut inutile, & on supprima une partie des autres ingrédients. On diminua encore

quarante-quatre grains d'*Huile de Térébentine*, & un gros de Savon contiendra vingt-huit grains d'*Huile*. En formant les *Pillules de Starkey*, & adoptant les doses indiquées par le Comité, on employera trois parties de *Savon de Starkey* sur une d'*Opium*. Ainsi, dans une prise qui contiendra un grain d'*Opium*, la dose de l'*Huile essentielle de Térébentine* sera d'un grain & deux cinquièmes de grains. Cette proportion est bien différente de celle que le Comité donne dans son Exposition. Quoiqu'elle paroisse encore peu considérable, le *Savon de Starkey* a beaucoup d'énergie. L'*Huile essentielle de Térébentine* est si volatile & si pénétrante qu'elle peut agir même à une très-petite dose. Ce Sa-

von a toujours été regardé comme plus fondant que le Savon ordinaire, mais il a en même-tems des inconvéniens que n'a pas le Savon ordinaire.

(a) C'est-à-dire, dans son premier Plan.

(b) Cet Electuaire conservé dans presque tous les Dispensaires, quoique peu en usage à présent, a été ainsi nommé à cause de la Racine de *Costus* & du *Gerosfe* qu'on y fait entrer: *Caryocostinum à Caryophyllo* & *Costo*. Ces deux Aromates ne sont pas cependant les principaux ingrédients de cette composition: ce sont les purgatifs, tels que le *Diagrede* & la Racine d'*Hermodaët*. Cette dernière vient d'un *Colchique* nommé *Colchicum radice siccabâ albâ*, C. B. P. (\*) Outre les Aromas-

(\*) Voy. la Mat. Medic. de M. Geoffroy.

DU COMITÉ. \* cxxix

plus les drogues du second, & on supprima surtout une manipulation ridicule, qui consistoit à faire une décoction de quelques gros de *Prunes* & de *Tamarins*, qu'on ajoutoit ensuite à une grande quantité de *Pulpes* tirées des mêmes fruits. Le Comité vient depuis peu de corriger les autres *Electuaires* qu'il n'avoit pas examinés lorsqu'il présenta son premier Plan.

Le *Caryocostin* est mal dosé. On lui a substitué l'*Electuaire* de *Scammonée*. On trouvera dans un gros & demi de ce dernier, la même dose de *Scammonée* qui étoit dans une demi-once du *Caryocostin*. On ne sçauroit conserver le nom de *Caryocostin* qui avoit été donné à cet *Electuaire*, parce qu'on y faisoit entrer un mélange inutile de clous de *Gérosfle* & de *Costus* (a).

On a retranché de l'*Electuaire* de *Bayes de Laurier*, beaucoup de substances qui ont paru inutiles & superflues (b).

tes qui donnent le nom à cet *Electuaire*, on y fait entrer encore le *Gingembre* & le *Cumin*. On pulvérise toutes ces substances, & on en forme un *Electuaire* avec le Miel commun ou le Miel Rosat. La dernière Pharmacopée de Londres prescrivoit ce dernier. Le Comité a proposé au Collège de Londres de substituer à cet *Electuaire* celui de *Scammonée*: cet-

te substance étant la principale & celle qui rendoit purgatif le *Caryocostin*, ce changement ne sçauroit être qu'approuvé: au reste, on ne voit pas que les Pharmacopées qui ont retenu cet *Electuaire*, employent la décoction que blâment ici nos Auteurs.

(a) Voyez *Bayr. Prax. Medic. lib. 18. cap. 1.*

(b) Telles que les semences

\* cxxx      E X P O S I T I O N

*La Confection de M. Walter Raleigh* (*Confectio Raleighana*, ) est un composé plus monstrueux encore. Le Comité a mis tous ses soins à réduire cet électuaire. La formule que nous en avons, n'est appuyée sur aucune autorité valable. Le Comité a été obligé par cette raison, d'avoir recours à ce que nous en a laissé M. Boyle, qui en a transcrit la formule d'un Livre qui se trouvoit entre les mains du Fils de l'Auteur. Le Comité a comparé ce passage de M. Boyle, avec une Recette manuscrite, qui est toujours restée dans la Famille de cet Auteur. Il l'a trouvée assez conforme à ce manuscrit. Les matieres qu'on fait entrer dans l'électuaire sont les mêmes. Il y en a seulement deux ou trois dont les doses sont différentes. Le Comité a suivi uniquement ces originaux. On y trouve que l'électuaire est composé de vingt-cinq différens ingrédients. Il les a examinés chacun en particulier. Il faut en excepter le *Rossolis*, dont la fleur est si petite, qu'on

d' <i>Ammi</i> , de <i>Cumin</i> , de <i>Seseli</i> <i>commun</i> ( <i>Ligusticum</i> ) de <i>Dau-</i> <i>cus</i> , le <i>Poivre long</i> , l' <i>Opopa-</i> <i>nax</i> , &c. Quelques Pharma- copées y ajoutent aussi les <i>A-</i> <i>mandes amères</i> . Mais suivant la remarque de Lémery, dans sa <i>Pharmacopée universelle</i> , les	semences huileuses qu'on fait entrer en trop grande quantité dans cet électuaire, rendent la poudre trop grasse, & empê- chent qu'il n'y ait une liai- son exacte dans la compo- sition.
---	--

ne ſçauroit la ramaffer en affez grande quantité pour ſ'en ſervir dans ce médicament. On a d'ailleurs lieu de croire que l'ufage de cette plante eſt ſuivi de mauvais effets par les obſervations qui ont été faites ſur les beſtiaux qui paiffent dans les lieux où elle croît (a). Malgré tous ces inconuénients, cette plante eſt en quelque façon l'idole des Adeptes, qui ont pour elle une grande vénération. Sa ſuperficie eſt humectée d'un ſuc gluant & âcre, qui ſuinte de toutes ſes parties. Ces gens accoutumés aux viſions, ont imaginé que ce ſuc n'étoit autre choſe que la roſée que le Soleil conſerue par la grande affection qu'il porte à cette plante. Cet Aſtre a ſoin de ne la pas deſſécher dans le tems même que par l'ardeur de ſes rayons il a brûlé tout ce qui ſe trouve autour d'elle. *Iſaac le Hollandois* va encore plus loin : il nous dit que le *Ros Solis* ſurpaſſe autant tous les autres végétaux, que la lumière du ſoleil eſt au-deſſus de celle des autres corps céleſtes ; pour le prouuer, après auoir attribué au *Ros Solis* pluſieurs vertus auſſi merueilleuſes que ridicules, il dit que ſi quelqu'un porte cette plante dans ſa poche, il peut aller hardiment au milieu de ſes ennemis ; il ajoute qu'il n'éprouuera non-ſeulement rien de ſiniſtre de leur part, mais même qu'ils le combleront de politesses & de marques de bonne volonté (b) (c). Le Comité a

(a) *Raii hiſt. plant. p. 1100.*

(b) *In oper. vegetab. vid. penot.*  
115. *Curat. experimentaque Para-*  
*cels, &c.*

(c) Cette plante nommée auſſi  
*Rorelle, herbe de la roſée ou de la*  
*goutte*, naît ordinairement dans  
les lieux humides & marécageux,



observé dans l'examen qu'il a fait de chaque matière en particulier, qu'il y avoit dans la *Confection Raleighienne* quelques extraits si désagréables, qu'on ne pouvoit leur donner la consistance convenable, & procurer en même-tems un goût supportable à l'électuaire. Cet inconvénient a obligé le Comité à employer quelques autres matières, dont il a formé cette composition dans des proportions différentes, & il n'a retenu de l'ancienne formule que ce qui lui a paru avoir un goût & une odeur supportables. Chacune des substances qui entrent dans la composition de cet électuaire, n'étoit reçue qu'après différentes expériences. On évaluoit ensuite la quantité de matières que devoit donner la proportion d'extrait qui entroit dans tout le médicament. C'est en ramassant toutes ces proportions qu'on a composé l'extrait total qu'on donne dans cet ouvrage. On a toujours eu soin de s'attacher à la plus grande sim-

parmi la mousse qui vient dans les endroits aquatiques. Cette plante est âcre : elle est dangereuse aux Moutons, & leur cause une toux mornelle, suivant l'observation de *Borrichius*. Malgré ces mauvaises qualités, plusieurs Auteurs, même célèbres, l'ont regardée comme un excellent résolutif, & très-propre à combattre un grand nombre de maladies de poitrine. Je ne parle pas des visions des *Empyriques* qui ont été si bien exposées dans le texte du Comité. D'autres Médecins, au contraire, paroissant mieux fondés, redoutent beau-

coup l'usage de cette plante, & la regardant comme un caustique dangereux, en bornent l'usage tout au plus à l'extérieur. Cette diversité d'opinions n'est que trop fréquente : mais il me semble avec *Juncker* (*consp. Therap. gener.*) qu'il faut attendre que des observations exactes & nombreuses ayent levé tous les doutes, & que jusques à ce tems il est beaucoup plus prudent de ne pas employer cette plante qui peut être aisément suppléée par un grand nombre d'autres, dont l'usage est certain & confirmé par l'expérience.

DU COMITÉ. cxxxiiij

plicité. Cet extrait total fait suivant ces principes, a paru répondre aux vûes qu'on se propofoit. Il faut observer que le Comité a employé les aromates en substance; parce que leur vertu confifte principalement dans leurs parties volatiles, parties qu'on ne peut jamais retenir dans un extrait. A l'égard des Poudres prescrites dans la formule originale, le Comité pense qu'on peut très-bien leur substituer une quantité convenable de la Poudre de *pattes d'Ecreviffes composée*. Il ne faut pas oublier que cet électuaire fut mis en usage à-peu-près dans le tems où les Chymistes mirent les extraits spiritueux à la mode. Ces extraits étoient composés ordinairement avec fort peu de jugement. On les prônoit sans distinction; parce qu'on prétendoit par ce moyen séparer les parties grossieres des médicamens, & réduire dans un petit volume, les seules parties utiles. On ne faisoit pas attention que toutes les substances ne sont pas également propres à être réduites en extrait. L'action des unes ne consiste que dans leurs parties volatiles qui s'évaporent, & l'extrait n'est qu'une masse inutile; quelques autres conservent une grande partie de leur odeur: il se trouve encore certaines matieres dont la vertu réside dans les parties grossieres: ces dernieres non-seulement ne perdent rien dans l'extrait, au contraire, c'est un moyen de les rendre plus parfaites; parce qu'il y en a plusieurs parmi elles dont l'odeur a quelque chose de désagréable que ce procédé leur fait perdre. Nous pouvons trouver dans cette composition des exemples de ce que nous ve-

nons de dire. En effet, outre les aromates dont on vient de parler, l'odeur de l'*Angelique* en substance est agréable. Son extrait, au contraire, excite des nausées. Les semences de *Cardamome* sont bien différentes; car on retrouve dans leur extrait l'odeur suave qu'elles avoient; & par cette raison, elles sont d'une grande utilité dans ce médicament. La *Zédoaire* dont l'odeur est désagréable, fournit un extrait qui conserve, à la vérité, une partie de cette odeur, mais elle est en même-tems beaucoup plus supportable sous cette forme. Enfin, le *Safran* est très-propre à être réduit en extrait.

La véritable *Confection d'Archigene* (a) qui est la même que la *Confection Pauline d'Aristarque* (b) donnée par Galien (c), est si semblable à celle que nous avons copiée d'après le *Mésué* qui est inconnu (d),

(a) *Archigene* étoit né à Apamée en Syrie. Il exerça la Médecine à Rome, sous l'Empereur Trajan, & mourut dans cette Ville. Ce Médecin paroît avoir été de la secte des *Eccleéliques* composée de ceux qui n'étant attachés à aucune secte en particulier, choisissoient dans toutes les autres, ce qu'ils trouvoient de meilleur. Quelques Auteurs cependant, & entr'autres *Galien*, l'ont mis au rang des Médecins *pneumatiques*, secte dans laquelle on ajoutoit aux quatre élémens déjà connus, un cinquième, qu'on appelloit *esprit* ou *soufle*. Cet *esprit* différemment affecté, causoit les maladies. *Archigene* a composé plusieurs ouvrages, dont

on trouve des fragmens dans *Aëtius*. (Voyez l'Histoire de la Médecine de le Clerc. p. 502. & suiv.)

(b) *Aristarque* étoit Médecin de *Berenice*, fille de *Ptolomée Philadelphie*. Il vivoit vers le commencement du trente-huitième siècle, & du tems des disciples d'*Erasistrate* & d'*Hérophile*. Les disciples de ce dernier, furent les premiers qui composèrent des *Antidotes*. (Voyez Hist. de la Méd. de le Clerc.)

(c) *Galien. de comp. Medic. sec. loc. lib. 7. cap. 3. comparés avec Aëtius. lib. 8. cap. 65.*

(d) *De ægritud. pector. & pulmon. cap. 5.*

qu'on ne sçauroit trouver aucune raison de ne pas remettre ce Médicament dans sa premiere forme, & de ne pas le rapporter à son Auteur (a).

Le *Philonium* dans notre premier plan avoit été remis dans sa premiere simplicité. On avoit tellement combiné l'*Opium* dans cette composition, que sa dose, eu égard au total, ne pouvoit pas être plus grande qu'elle n'est dans la Pharmacopée de nos jours. On avoit mis le *Gingembre* à la place de l'*Euphorbe*; mais il s'y trouve en si petite quantité, qu'il paroît plus convenable d'augmenter la dose de cette substance, & d'en retrancher le *Nardindique* & la *Pyrethre*. Le *Gingembre*, en effet, peut tenir la place de ces drogues (b). Le Comité fera encore observer que de tous les narcotiques employés par les anciens, on ne se sert plus à-présent que de l'*Opium*. Il pense par cette raison qu'on peut retrancher la semence de *Jusquiame* (c), ( il n'est pas même bien certain,

(a) La seule différence qui se trouve entre ces deux compositions, est qu'on fait entrer dans la *Conféction d'Archigene*, le *Spicanard* & le *Safran*, dont on ne se sert point dans la *Conféction Pauline*, & que dans cette dernière, on employe la *Canelle* qui n'entre point dans la *Conféction d'Archigene*.

(b) Le College a rendu cette composition encore plus simple, en supprimant le *Safran*, & en réduisant toutes les espèces qui y entrent à une même dose. Il faut seulement en excepter l'*Opium*.

(c) La semence de *Jusquiame*, & les autres parties de cette plante, sont des narcotiques dont les effets sont quelquefois funestes. Les substances de ce genre, telles que l'*Opium* & le *Pavot ordinaire*, prises en trop grande quantité, causent un assoupissement léthargique, mais qui n'est accompagné d'aucune aliénation d'esprit. L'effet de la *Jusquiame*, est d'exciter un délire qui va jusqu'à la fureur. On trouve dans la *Matiere Médicale de M. Geoffroy*, plusieurs observations tirées des *Ephémérides des curieux de la nature*, qui

que celle dont nous nous servons à-présent, soit celle des anciens) & la remplacer par quelque autre substance, dont la dose puisse être la même. Rien ne paroît plus propre à ce dessein que la semence de *Carvi*, qui donnera à la composition un goût fort agréable. Notre Pharmacopée avoit adopté la formule si composée de *Nicolas*, & avoit cru rendre l'électuaire meilleur, en suivant le Dispensaire d'*Aufbourg*, qui employe la *Myrrhe* & le *Castor*, au lieu du *Costus*. Si on examine cette composition avec les additions dont nous venons de parler, on trouvera que dans une quantité de cet électuaire qui contiendra un grain d'*Opium*, il n'y aura que deux cinquièmes de grain pour la *Myrrhe*, & autant pour le *Castor*; proportion frivole, & qui ne signifie rien.

prouvent le danger de se servir des différentes parties de cette plante. La fumée même de la semence de *Jusquiamé*, n'est pas toujours sans danger, quoiqu'on s'en serve quelquefois dans les maux de dents, en la faisant passer dans la dent cariée, par le moyen d'un entonnoir. Le sçavant *Juncker*, dont le témoignage ne sçauroit être contesté, regarde l'usage intérieur de la semence de *Jusquiamé* comme dangereux. Il dit (conspect Therap. gener. p. 177.) qu'il a vu un homme tomber dans la folie, après avoir fait un trop grand usage de la semence de *Jusquiamé*, pour guerir une douleur de sciatique dont il étoit tourmenté. Ses douleurs cessèrent, à

la vérité, pendant quelque tems; mais elles revinrent bientôt plus fortes qu'auparavant, & le malade mourut un an après dans le marasme. On ne sçauroit donc douter que l'usage intérieur de cette plante & de sa semence, ne soit sujet à beaucoup d'inconvéniens, & il paroît qu'il est plus sage de suivre le sentiment du College des Médecins de Londres, qui l'a retranché du *Philonium*. On fait cependant entrer la semence de *Jusquiamé*, dans les Pilules de *Cynoglossé*, (retranchées de la Pharmacopée que je traduis) mais elle y entre en si petite quantité qu'on n'en doit redouter aucun effet dangereux.

Les

Les autres drogues ne vont pas même si haut, & il s'en trouve qui ne montent qu'au quart de cette petite quantité de *Myrrhe* (a).

Le Comité dans son premier plan n'a presque fait d'autres changemens aux ingrédiens du *Mithridate* & de la *Thériaque*, que de retrancher ceux qui ne se trouvoient pas dans l'original (b). Il a seulement substitué la *Canelle* au *Cassia lignea* dont on ne se servoit, suivant le témoignage de Galien, que par la raison que la *Canelle* étoit rare (c). Il a supprimé aussi l'*Asarum* dans le *Mithridate*, où on ne l'avoit fait entrer que pour corriger une prétendue faute que l'on supposoit se trouver dans un passage de l'original. Les Dispensaires modernes ont tous prescrit le *Vitriol Romain*, pour l'ancien *Chalcitis* qu'on ne connoit plus à présent.

Le Comité a changé ce nom pour éviter une

(a) Telle est la *Zédoaire*, dont la quantité n'étoit que de quinze grains dans toute la masse de l'électuaire, & celle de l'*Opium* de deux gros & demi: par conséquent, on ne trouvoit qu'un demi grain de *Zédoaire*, sur cinq grains d'*Opium*; la dose de la *Myrrhe* étant d'un gros ou soixante grains, la *Zédoaire* ne faisoit que le quart de la première.

fait en Prose, par Andromaque le jeune, qu'il soit fait mention du Poivre blanc qu'on a dans la suite ajouté à la *Thériaque* (1). Les Trochisques d'*Agaric* formés avec le *Gingembre*, sont aussi une nouveauté. Il en est de même de la racine d'*Iris* qu'on trouve dans notre formule du *Mithridate*. Il n'en est point parlé dans l'original, & il paroît qu'elle a été ajoutée nouvellement.

(1) Galen. de Antidot. l. 1. c. 6. 7.

(c) De Antidot. l. 1. c. 14. de sanitat. tuendâ, l. 6. c. 1.

(b) On ne trouvera, ni dans la description en Vers d'Andromaque l'ancien, ni dans celle qui est

Première Partie.

\* f

erreur que les premiers compilateurs de notre Pharmacopée ont transmise jusqu'à nous. Notre Dispensaire même dans les commencemens, en donnant le Catalogue des Médicamens simples, a décrit ce *Vitriol* comme le *Vitriol bleu*. Cependant tous les Auteurs Italiens sont du même sentiment sur ce point, & nous apprennent qu'on donne le nom de *Vitriol Romain* au *Vitriol verd* (a). On peut ajouter que si ce *Vitriol* n'étoit pas ferrugineux, il ne répondroit pas à l'intention qu'avoient les anciens, lorsqu'ils employoient le *Chalcitis* qui étoit certainement un *Vitriol ferrugineux* (b).

(a) Mercator Metallot pec. amar. 4. c. 2. Cœsalpin. de metall. lib. 1. cap. 22. &c.

(b) Il est très difficile de sçavoir si le *Chalcitis* des anciens étoit tiré d'une mine de *Vitriol ferrugineux*, ou de *Vitriol cuivreux*. Le nom de *Chalcantum* donné indifféremment à toutes les espèces de *Vitriols*, (qu'il paroît que les anciens ne sçavoient pas distinguer) laisse dans le doute sur cet objet. Il semble cependant par la description que Galien fait du *Chalcitis* (de simplic. Medic. lib. 9.) que cette substance se trouvoit ordinairement dans des mines de l'Isle de Chypre, qui étoient cuivreuses. Galien raconte qu'il entra dans ces mines, creusées dans les montagnes des *Solores* de Chypre, & qu'il apperçut trois espèces de bandes placées les unes sur les autres.

Ces bandes s'étendoient fort loin: La première, ou la supérieure, étoit composée de *Misy*, espèce de fossile jaune, brillant, qui paroissoit sortir du *Chalcitis*, qui formoit la seconde couche ou bande; cette seconde substance semblable à l'airain & friable, étoit traversée par plusieurs veines longues & brillantes; mise au feu, sa couleur changeoit & devenoit rouge: enfin un autre fossile plus épais & plus compact que les deux précédens, d'une consistance un peu plus spongieuse & grasse, d'une couleur noirâtre & d'un goût astringent, formoit la troisième bande. Cette dernière substance portoit le nom de *Sory*. Cette description que Galien nous fait d'après ce qu'il a observé lui-même, sert tout au plus à nous faire connoître l'espèce de *Chalcitis* qu'on tiroit de l'Isle de Chypre.

Quoique le Comité n'ait jamais voulu prendre

Il y a apparence qu'on en faisoit venir de plusieurs autres endroits. Matthiolo dans ses *Commentaires sur Dioscoride*, traite assez au long du *Chalcitis*. Il cite Galien, & rapporte ce qu'en a dit cet Auteur. Matthiolo (1) ajoute qu'un Apoticaire de Trente, lui avoit donné un morceau de *Chalcitis*, tiré des mines de *Vitriol*, qu'on trouvoit dans des montagnes situées aux environs de la ville de Trente. Il ne dit point quelle étoit l'espèce de vitriol que contenoient ces mines. Quelques lignes après, il combat le sentiment de *Brassavolus*, célèbre Médecin de Ferrare, qui soutenoit que le *Misy* & le *Chalcitis* étoient la même chose que le *Vitriol Romain*, qu'on sçait être un *Vitriol ferrugineux*. Ce passage de Matthiolo, joint à celui de Galien, paroîtroit prouver que le *Chalcitis* tenoit du cuivre, & que c'étoit dans les mines de ce métal qu'on le trouvoit; mais comme je l'ai déjà dit au tems même de Matthiolo, il paroît qu'on ne distinguoit pas les *Vitriols ferrugineux* des *Vitriols cuivreux*. On sent bien que ce n'est pas dans Plin qu'il faut chercher des éclaircissemens. Les descriptions de cet Auteur sont trop courtes & souvent trop peu exactes. Agricola est bien différent: mais il ne paroît pas avoir

examiné le *Chalcitis* avec assez d'attention pour qu'on puisse connoître la nature de ce fossile par ce qu'il en dit. Le *Chalcitis* que nous avons à présent, nous vient d'Allemagne & de Suede. On nous l'apporte sous la forme d'une pierre d'un rouge brun (2). Mais on est peu instruit sur sa nature, & on ne l'apporte qu'en petite quantité. On est encore plus incertain, lorsqu'on veut examiner en quoi il diffère de celui des anciens. Malgré cette obscurité tous les Dispensaires ont conservé fidèlement le *Chalcitis* dans la formule de la *Thériaque*. Ce n'est que depuis quelques années qu'on s'est lassé de prescrire une substance qu'on connoissoit si peu. La plupart des Pharmacopées nouvelles substituent au *Chalcitis*, le *Vitriol vert calciné au blanc ou au rouge*, & nommé dans ce dernier cas, *Colcothar* (3). Il paroît très-raisonnable de préférer ce *Vitriol* à celui qui est *cuivreux*. L'usage de ce dernier n'est pas plus sûr que n'est celui qu'on fait des préparations dans lesquelles entre le cuivre. Il est vrai que le *Chalcitis* ou la substance qui en tient lieu, se trouve en si petite quantité dans la *Thériaque*, qu'il paroît indifférent de se servir d'une espèce de *Vitriol* ou d'une autre: car on ne trouve

(1) Per. and. Matthioli Comment. in Dioscor. édit. Valgris. p. 68. & 682.

(2) Pomet. Hist. gener. des Drogues. t. 2.

(3) Les Pharmacopées de Wirtemberg, de Berlin, d'Edimbourg, de Londres, &c.



sur lui, de faire de changement dans les anciens médicamens, dont les effets ne sont bien connus, que suivant les anciennes formules, il a cru cependant qu'il feroit bien d'adopter ce qui a été proposé par *Zwelfer* (a), qui est d'unir les ingrédiens des *Trochisques Cypheos* au *Mithridate* même; parce que ces *Trochisques* ne sont d'usage que dans cette composition. Le Comité a fait la même chose pour les *Trochisques* qui entrent dans la *Thériaque*. Les ingrédiens de cette fameuse composition sont très-bien dosés. On a été obligé, au contraire, dans le *Mithridate* de négliger quelques grains dans une ou deux circonstances: cet amas informe de drogues, montre l'inutilité de quelques-unes; par exemple, toutes les espèces du *Mithridate* montent à trois cens dragmes, & l'on y trouve en même-tems trois substances qui n'y entrent qu'à la quantité d'un demi scrupule. L'effet de la *Pulpe de Raisins* est certainement peu considérable. Cependant, sa dose n'est que d'un gros & demi. Il n'y a point de doute qu'on ne doive supprimer d'aussi petits objets. On peut encore éviter les demies dragmes qui se trouvent dans la dose de la *Thérébentine* & du *Jonc odorant*, en mettant la première sous l'article qui la précède, & l'autre sous l'article suivant. Si dans ce cas on ôte

qu'un grain ou un peu plus de *Chalcitis* ou de *Colcothar* dans une once de *Thériaque*: mais il vaut toujours mieux préférer le *Vitriol ferrugineux*, qui n'a pas les inconvé-

niens du *Vitriol cuivreux*. Peut-être seroit-il encore mieux de le retrancher tout-à-fait comme inutile.

(a) *In animadvers. in Pharmac. Augustan.*

la demi-dragme au *Calamus Aromaticus*, toutes les espèces monteront exactement à la quantité de trois cens dragmes, & on trouvera un grain d'*Opium* dans une demi-once de l'*électuaire*. On peut faire la même chose pour la *Thériaque*, en réduisant à des quantités égales, la *Canelle*, l'*Opobalsamum*, le *Costus*, le *Jonc odorant*, & la *Valériane*, doublant en même-tems la dose du *Calamus Aromaticus* qui tiendra la place du *Xilobalsamum* (a) qu'on ne connoît pas. En supprimant enfin les minuties, toutes les espèces de la *Thériaque*, monteront à quatre cens cinquante dragmes; par conséquent, soixante & quinze grains ou un gros & un quart de l'*électuaire*, contiendront un grain d'*Opium*.

La *Thériaque* de *Londres* (b) n'est presque jamais employée actuellement qu'à l'extérieur. Cette raison a déterminé le Comité à placer cette composition parmi les *épithèmes*. Mais il a cru devoir la remplacer par un cataplasme de *Cumin*, qui peut tenir lieu de ce médicament si composé. Ce cata-

(a) On donne le nom de *Xilobalsamum* au bois de Parbrisseau qui fournit le *Baume de Judée*, nommé aussi *Baume de la Mecque*. On apporte ce bois en petits fagots formés des tiges ou rameaux du Baumier. Ce bois est fort rare, & ordinairement on vend pour *Xilo-balsame* des rameaux de *Lenzisque* frottés avec un peu de *Baume de Judée* qui leur communique de l'odeur.

(b) On nommoit *Thériaque de Londres* un *électuaire* dans lequel on faisoit entrer des racines aromatiques, telles que l'*Angelique*, la *Serpentaire*, le *Contrayerva*, &c. des Aromates, les *Bayes de Laurier*, la *Myrrhe* & l'*Opium*, &c. le tout lié & mis en consistance avec le *Syrop de Diacode*.

plafme quoique plus simple, peut remplir les mêmes intentions : on s'est servi pour le composer, des matieres de la *Thériaque* qui sont le plus en usage dans les applications extérieures. On en a retranché l'*Opium* ; parce qu'on a cru qu'il ne repondoit pas aux vûes qu'on a eues en composant ce cataplasme.

On a fait d'autres additions à l'article des *épithèmes* : nous croyons qu'il est nécessaire de faire quelques remarques sur les médicamens destinés à être appliqués extérieurement.

Le Comité instruit que l'eau *alumineuse* de *Falloppe* (a) est très-peu en usage à présent, croit qu'il est inutile de la laisser dans le Dispensaire : il croit aussi que l'eau *Ophthalmique vitriolique*, & l'eau *Styptique camphrée*, se ressemblent trop pour les conserver toutes deux : il lui paroît d'ailleurs que le *Bol d'Arménie* qu'on a fait entrer dans la dernière, est totalement inutile (b). La liqueur qu'on a nommée *Lait virginal*, ne mérite pas d'avoir place dans cet ouvrage. On a ôté à l'eau *Styptique* qu'on avoit mise dans le premier plan, le nom de *Sydhenam* ; parce que ce n'est pas cet Auteur qui l'a publiée le premier (c). On a d'ailleurs fait quelques change-

(a) Cette eau est l'eau alumineuse du premier plan, à laquelle le Comité avoit donné le nom de Fallope, pour la distinguer de l'eau alumineuse de Bates.

(b) L'eau Ophthalmique, étoit une composition du premier plan du Comité : elle différoit de l'autre, en ce

que la dissolution du Vitriol étoit plus foible dans celle-ci. L'eau Styptique, est celle qu'on a conservée sous le nom d'eau vitriolique camphrée.

(c) Cette eau fut publiée dans un Traité, dont le titre étoit *Anchora-Sauciatorum* à Johann. Weber. Brigæ, 1677.

mens dans cette eau en retranchant plusieurs substances inutiles que *Syddenam* y avoit laissées.

Parmi les *emplâtres*, le Comité a examiné très-attentivement l'*emplâtre* de *Mélilot*. Dans le premier plan il avoit réduit le poids de la résine qui entre dans cette *emplâtre*, à celui de la *Cire*: avant la révision de notre Pharmacopée, on se plaignoit avec raison que la proportion de la *Résine* étoit trop forte, & que par cette raison, cette *emplâtre* causoit trop d'irritation, lorsqu'on s'en servoit pour former l'*emplâtre vésicatoire*. Le Comité croit qu'on peut encore perfectionner cette *emplâtre* en retranchant le *Mélilot*. Cette plante est absolument inutile, & son odeur est désagréable (a). Cette raison suffit pour la faire bannir; car il est très-important d'employer dans les maladies, autant qu'il est possible, tous les moyens capables de diminuer l'agitation des malades, & de leur procurer de la tranquillité. Nous ne parlons point ici de la mauvaise pratique de quelques Artistes qui mêlent à cette *emplâtre* des matières irritantes pour lui donner une couleur verte: cette couleur est un des caractères que demandent ordinairement ceux qui achètent cette *emplâtre*, & le moyen que nous venons de blamer avec raison, lui donne cette couleur beaucoup plus aisément que

(a) L'odeur du *Mélilot* est douce & plaît généralement. D'ailleurs, cette odeur est bien légère, après

qu'on a fait cuire cette plante dans le suif comme le prescrit avec	raison le Dispensaire de Paris.
---	---------------------------------

la décoction de la plante (a). Le changement dont on vient de parler, oblige nécessairement de donner un autre nom à cette emplâtre. Elle est dans la Pharmacopée sous le titre d'*emplâtre attractive*. Ce nom marque son véritable usage. On auroit pû la nommer avec autant de raison *emplâtre épispastique* (b). Mais cette dénomination est depuis long-tems employée parmi nous, quoique par erreur, pour signifier un autre médicament qu'on auroit plutôt dû appeller *Ἐκδοριον* (c) terme employé par *Dioscoride* & *Aëtius*, pour exprimer l'action des *Cantharides* [d]. Mais comme on pourroit penser qu'il y a trop d'affectation dans ce nom d'*emplâtre Ecdorium*, nous nous sommes servi d'un nom reçu en Médecine, & l'avons nommée *Vésicatoire*. Ce changement de nom, est d'autant plus nécessaire dans cette emplâtre, que le titre d'*épispastique* étoit plutôt donné par les anciens aux remèdes qui rougissoient & enflammoient la peau, qu'à ceux qui servent à l'excorier; opérations bien différentes l'une de l'autre.

(a) L'emplâtre de *Mélilot* ne doit point avoir une couleur absolument verte; mais elle doit être d'un jaune un peu verdâtre.

(b) L'emplâtre de *Mélilot*, ou celle qu'on lui substitue, qui est à-peu-près la même, ne doit porter le nom d'*Epispastique*, que dans le cas où on y ajoute les *Cantharides*. Le nom même d'*Attractive* qu'on lui donne, ne lui convient

pas toujours. Cette emplâtre est un résolutif & un discutif assez puissant.

(c) *Dioscorid. l. 3. c. 70. Aët. l. 8. c. 16.*

(d) Ce mot vient du verbe *Excorier*, & peut se donner en général à tous les *escarotiques* & aux *caustiques* qui ont la faculté d'excorier la peau.

Le

Le Comité a pensé qu'il falloit reformer l'*emplâtre Céphalique*. Il en a retranché la *Poix noire*, dont on ne peut jamais surmonter l'odeur empireumatique, quelques moyens qu'on employe : on a aussi diminué le nombre des ingrédiens, on a fait la même chose pour quelques autres. Le Comité a fait des additions à l'*emplâtre de Cumin*. Elles lui ont paru nécessaires, soit pour lui faire perdre une partie de son odeur désagréable, soit pour lui procurer la consistance qu'on demande ordinairement dans les emplâtres. On veut en effet, que ces sortes de remèdes puissent se former en rouleau, sans que la chaleur de l'air les applatisse. Le Comité a cru qu'on devoit retrancher le *Baume de Tolu* de l'*emplâtre volatile* [a]. Il a craint qu'en appliquant des matieres si âcres, elles ne devinssent trop adhérentes, & qu'on ne pût les retirer aussitôt qu'il est nécessaire. Comme ce médicament n'a pas la consistance d'*emplâtre*, on l'a renvoyé à l'article des *épi-thêmes*.

A l'égard de l'*emplâtre stomachique*, le Comité ne croit pas qu'on puisse retirer un grand avantage de son application, à moins qu'on n'y fasse entrer quelques substances volatiles capables de pénétrer : il ne faut jamais faire une grande quantité de cette *emplâtre*, ni la garder long-tems ; il faut au contraire, la renouveler souvent, si l'on veut qu'elle

(a) Cette *emplâtre* avoit été insérée dans le premier plan.

produise quelque effet. Le Comité vient par cette raison de donner une formule de cette *emplâtre*. On pourra la faire sur le champ fort aisément. Elle n'est point trop adhérente de peur de blesser la peau, & on peut l'ôter aussi souvent qu'on le jugera nécessaire. On a fait aussi quelques corrections dans les articles des *Onguens* & des *Lini-mens*. Mais il paroît inutile de les détailler. Le Comité pense en effet, qu'il est fort aisé de juger de ces changemens, & de ceux des précédens articles, par tout ce qui a déjà été dit, & il croit qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les augmentations qu'il a faites à son premier plan.

On a pu remarquer jusques à présent, que le Comité a eu principalement deux motifs qui l'ont engagé à donner cette exposition, & à s'étendre sur plusieurs articles qui la composent.

Le Comité avoit toujours observé que toutes les Pharmacopées qui ont paru en Europe, marquoient la plus grande vénération pour les formules que nous ont laissées les anciens. On a même fait si peu d'attention aux légères critiques qu'on a faites quelquefois de ces ouvrages de nos premiers Maîtres, que les modernes n'ont jamais rien ajouté aux anciennes formules, qu'ils n'ayent tâché d'imiter les Auteurs desquels ils les avoient reçues. Les drogues superflues dont ces Auteurs nouveaux ont chargé leurs compositions, prouvent assez ce que nous venons de dire. Ils ont même été jusqu'à affecter

du mystère pour y mettre du merveilleux qui ne seroit qu'à embarrasser l'Artiste, & à rendre la préparation plus difficile. Il étoit d'une nécessité indispensable de remédier à ces erreurs; le Comité ne pouvoit y parvenir qu'en faisant les recherches qu'il a présentées dans cette exposition. Elles avoient pour objet d'examiner l'origine & les progrès de notre Pharmacie, de la suivre dans les siècles qui ont suivi les premiers commencemens, de voir dans quel état elle se trouvoit (matière peu connue, & qui à peine a été traitée) & enfin d'observer les progrès qu'elle a faits depuis ces premiers tems, jusques aux nôtres. C'est par ce travail que le Comité s'est flatté de pouvoir développer les principes sur lesquels les anciens formoient leurs compositions. Il a espéré en même-tems que ces recherches pourroient faire connoître le véritable caractère de ces hommes qui ont joui d'une si grande réputation, & pour lesquels le monde entier a eu pendant si long-tems la plus aveugle soumission.

Les détails particuliers des articles qui demandoient d'être réformés, ont été le second objet du travail du Comité. Il l'a entrepris dans la vûe de faciliter à ses Collegues l'examen des changemens qu'il proposoit, & de les mettre en même-tems plus en état d'aider le Comité de leurs lumières, de réfléchir sur ces articles, & de décider ce qu'il falloit adopter, ou ce qui devoit être corrigé. Par ces moyens le Comité pouvoit espérer d'éviter les dé-



cxlviii    E X P O S I T I O N , &c.  
faits que la négligence ou l'erreur laissent ordinairement. Il ne restoit plus que de mettre la Pharmacopée sous les yeux du College, pour donner à cet ouvrage toute la perfection dont il est susceptible. Les travaux réunis de tous les membres de cette Compagnie, mettront enfin le Dispensaire en état de paroître muni de l'approbation & de l'autorité du corps entier.

*Fin de l'Exposition de la méthode employée par le Comité, nommé par le College des Médecins de Londres, pour revoir la Pharmacopée.*

